

BL
65
1415

184

184

184

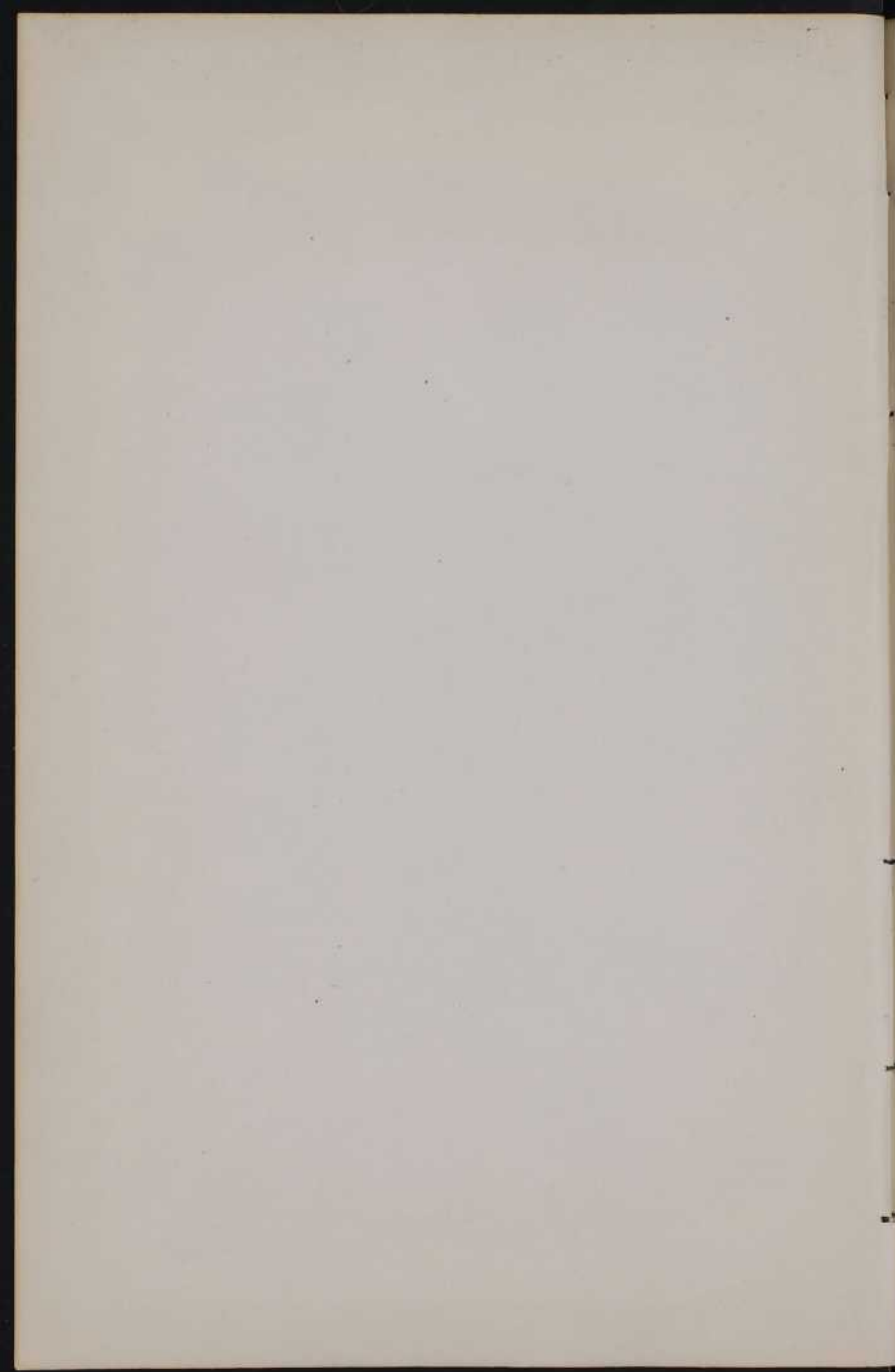
184

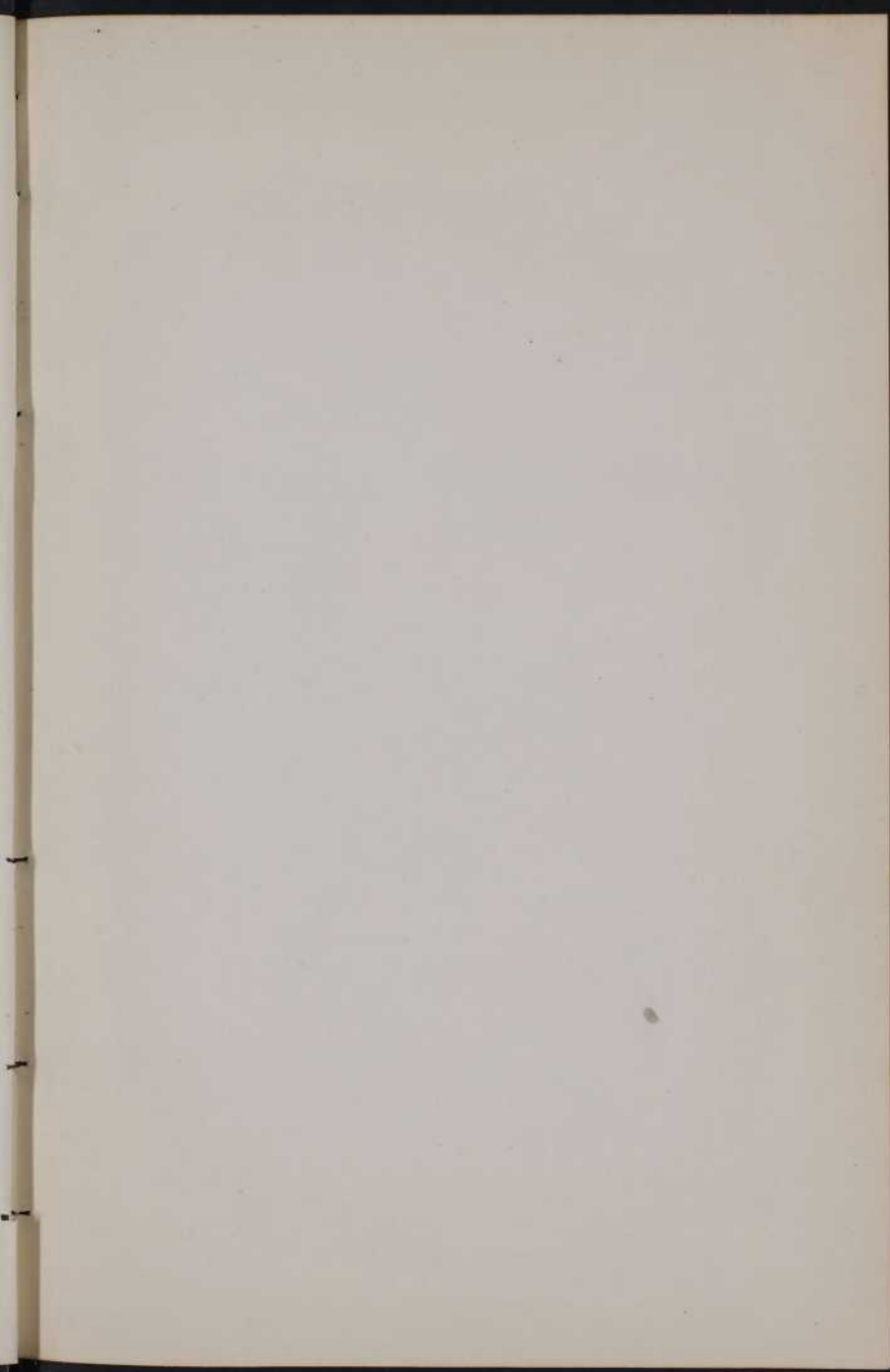


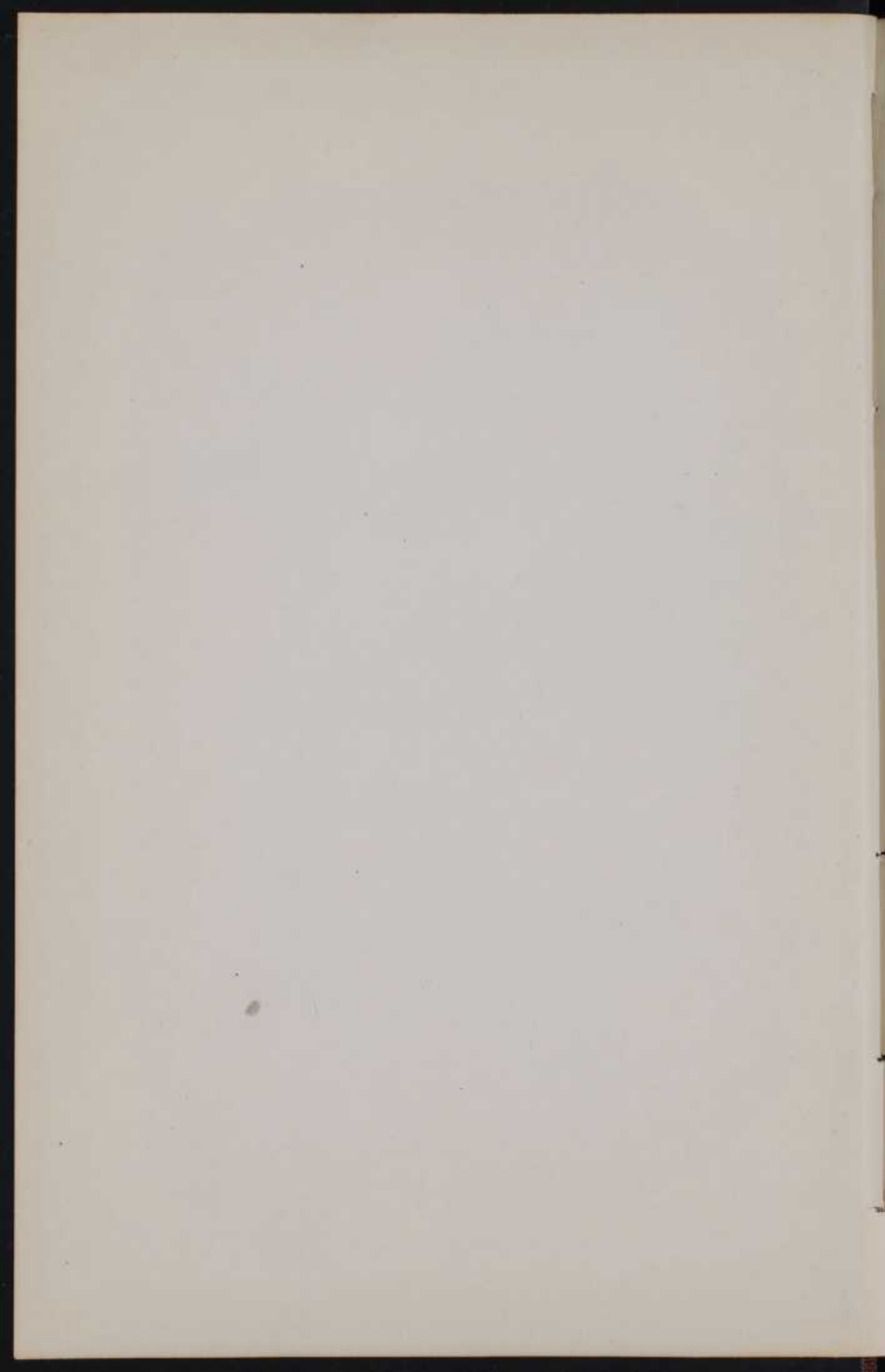
BL

65

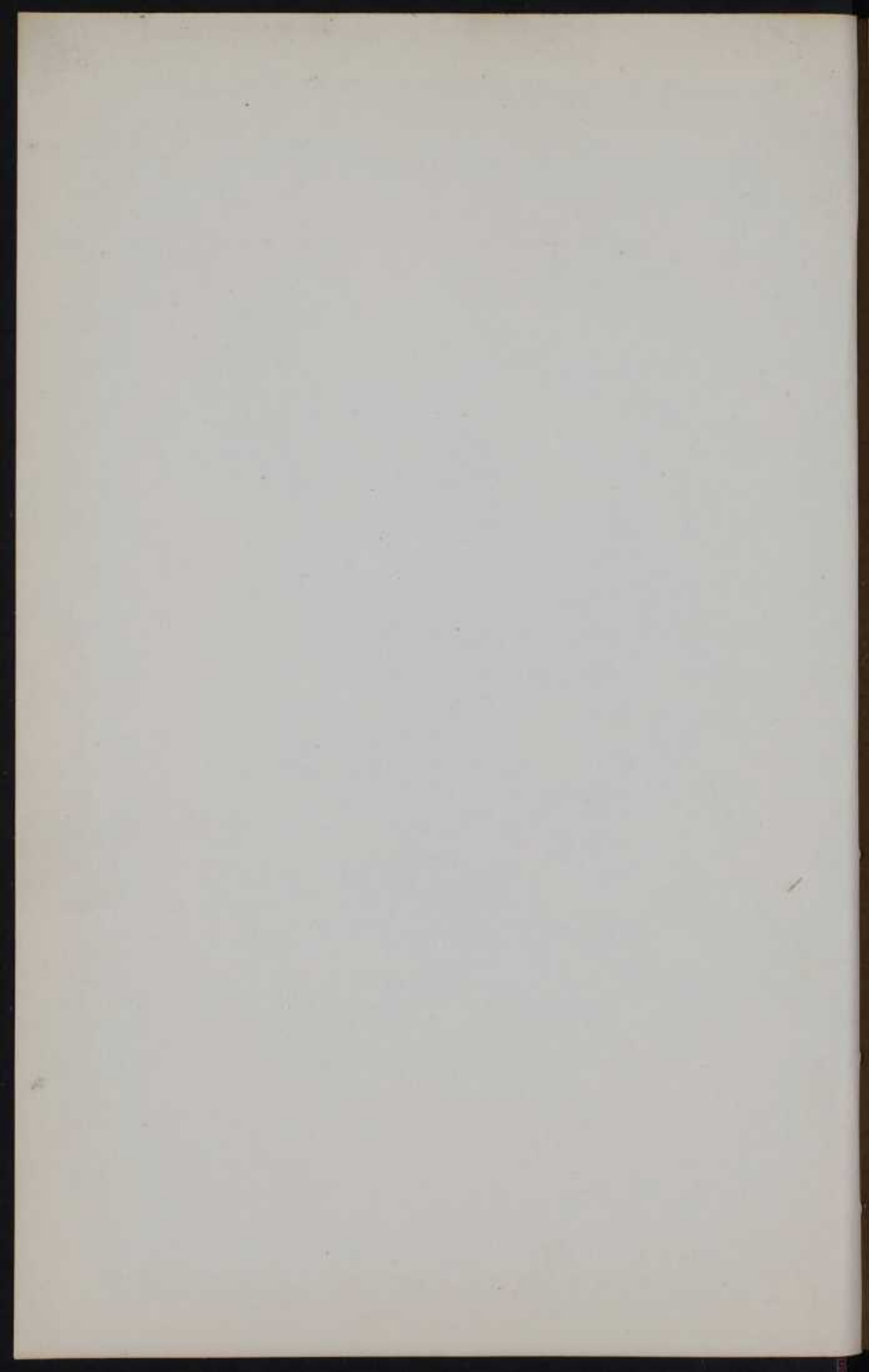
N3L3











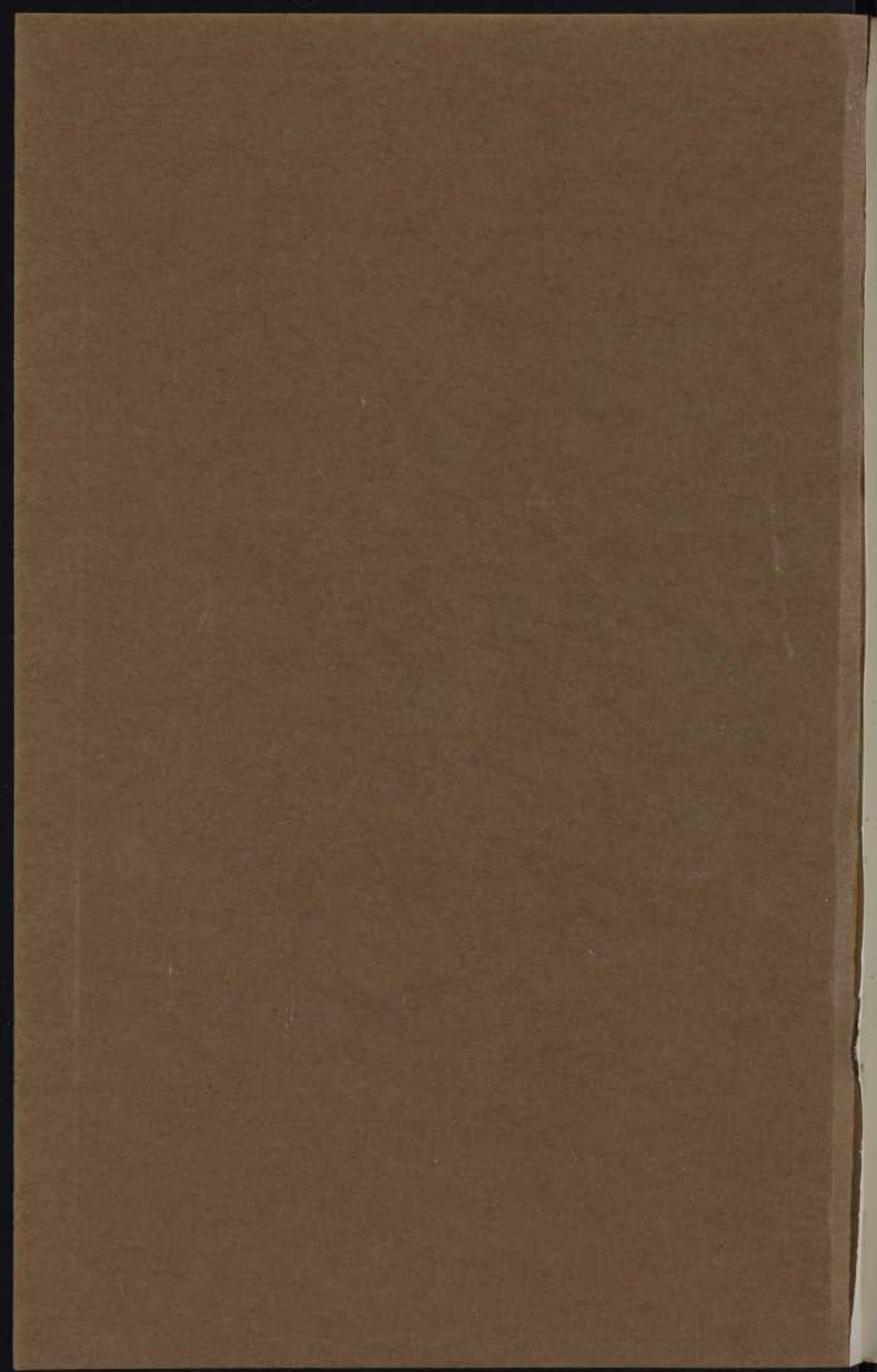
NOS PROBLÈMES

Louis LACHANCE, O.P.

Professeur de Philosophie

Nationalisme
et
Religion

COLLÈGE DOMINICAIN, OTTAWA



ai 1/2
iii
net

Granger Jr. 24/3/43
180

DU MEME AUTEUR:

Saint Thomas dans l'Histoire de la Logique: extrait des *Etudes d'Histoire littéraire et doctrinale du XIIIe siècle*, gr. in-8, 45 pages, Institut d'Etudes Médiévales, 95, avenue Empress, Ottawa, Vrin, Paris, 1932.

Le Concept de Droit selon Aristote et Saint Thomas. 1 vol., 458 pages, gr. in-8, Editions Albert Lévesque, Montréal, Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1933.

Où vont nos vies? 216 pages, in-8, L'Oeuvre de Presse Dominicaine, Montréal, 1934.

En préparation:

L'humanisme politique de Saint Thomas — Individu et Etat.

DE LA MEME COLLECTION:

En préparation:

Les Juifs. Par BENOIT MAILLOUX, O.P.

Les Lois de l'Index. Par RAYMOND CHARLAND, O.P.

Nationalisme
et
Religion

Nous soussignés avons lu l'ouvrage du R. P. LOUIS LACHANCE, O.P., intitulé: *Nationalisme et Religion* et nous l'avons jugé digne d'être imprimé et publié.

M.-D. CHENU, O.P.,
Maître en S. Théologie.

P.-M. GAUDREAU, O.P.,
Maître en S. Théologie.
Ottawa, le 20 décembre 1935.

Imprimatur.

† GULIELMUS FORBES,
Archiepiscopus Ottaviensis,
Ottavæ, die 3 a Martii 1936.

NOS PROBLÈMES

Louis LACHANCE, O.P.

Professeur de Philosophie

Nationalisme et Religion

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

COLLÈGE DOMINICAIN, OTTAWA

3100101.000
3100102-THA2

AVANT-PROPOS

Le nationalisme s'avère au sein des sociétés modernes une force de cohésion et d'unité nouvelle, sans précédent dans l'histoire. Bien que déjà en germe dans les formations politiques de l'Antiquité, il n'a jamais profondément modifié l'équilibre de leur complexion; surtout il n'a jamais offert des caractères aussi nettement dessinés que ceux qu'il accuse de nos jours. Jamais aussi il n'a allumé autant de passions, suscité autant d'agitation et d'acrimonie qu'en ces derniers temps. Cela est sans doute dû à ce que, par suite de la politique inaugurée en Europe par Richelieu d'abord et Bismarck ensuite, il a, à l'heure actuelle, atteint partout à une forme très évoluée, sinon hypertrophiée; cela est également attribuable, croyons-nous, aux méthodes incomplètes et exclusives préconisées par l'École historique allemande et répandues par l'École sociologue française.

S. Thomas, à l'instar du naturaliste Aristote, croyait que toute doctrine, si charpentée et si tendue soit-elle par l'effort logique, devait s'enfoncer dans le sol des faits et trouver dans l'observation de leur structure et de leur agence-

ment un point de départ. Pour connaître la fermentation spontanée des agglomérations humaines et l'idéal dont elles subissent l'aimantation, il n'y a rien comme d'observer patiemment leur activité collective et de surveiller leur mode habituel de cristallisation. On découvre ainsi, ensevelie dans les replis de la conscience de peuples divers d'apparence et indépendants d'origine, une initiative génératrice de besoins uniformes, de tendances unanimes, dont on serait tenté d'attribuer la symétrie à des communications invisibles. Elles sont comme l'affirmation vécue des aspirations les plus inviscérées au coeur de l'homme.

On a le droit d'en induire les **principes primordiaux** d'une doctrine de vie. On pratique de la sorte un réalisme solidement chevillé dans les couches les plus profondes de l'humus humain. Aussi, jamais philosophe digne de ce nom n'a hésité à construire une théorie de l'existence en les prenant pour **base**. Ils forment un noyau d'indications et de maximes, inaltérables comme le diamant et sûres comme des instincts. Toute orientation, toute règle de conduite ayant pour effet de situer notre action dans leur rayon d'influence a comme résultat de faire notre vie se dérouler dans la ligne de nos inclinations essentielles. La théorie rigoureusement **déduite** de leur teneur travaille à nous rendre plus hommes, plus identiques à nous-mêmes, plus conformes à

ce qu'il y a de durable en nous. On a par surcroît la satisfaction de voir ces procédés d'observation rejoindre les données de la métaphysique de l'homme, — **fondement** nécessaire de toute spéculation morale.

Il est résulté de l'emploi de cette méthode que, plus soucieux de mouler les groupes d'individus sur l'idéal construit que d'adapter celui-ci à leurs particularités, les philosophes ont toujours accordé plus d'attention aux **exigences de l'idéal** à atteindre qu'à celles résultant des disparates du matériel à organiser. Et il va sans dire qu'ils ont eu raison, puisque, sur quelque plan que ce soit, la **matière** ne saurait prévaloir contre la **forme**. Cependant, on le verra, c'est une énormité d'écrire qu'ils ont méconnu les lois de la matière et qu'ils lui ont refusé toute influence sur la forme, toute **causalité**. C'eût été faire preuve d'un bien piètre thomisme et d'une philosophie par trop subtilisée.

Les sociologues, eux, pratiquement oublieux de la **contingence foncière de l'agir humain**, ne voulant même pas se rendre au fait de la liberté ainsi qu'aux phénomènes de mutabilité et de déviation qu'il entraîne, ne firent pas le départ entre le **spontané et le libre**, entre l'instinctif et le délibéré, et ils apportèrent à l'étude de l'action humaine des procédés unilatéraux, violents dans une large mesure, tombant ainsi dans une rigi-

dité et une uniformité pires que celles qu'ils reprochaient à la conception séculaire.

Ambitionnant de constituer une **physique humaine**, une **physique sociale**, et traitant l'agir libre avec les principes et les méthodes élaborées en vue d'extraire l'intelligibilité des phénomènes de la nature, ils devaient aboutir à une étrange vision de l'univers moral. Est-ce croyable? Ils ont poussé l'absence de discernement et de souplesse jusqu'à confondre dans un même mode de traitement, d'une part, les démarches d'un pouvoir aussi délié et aussi fécond en imprévus que la liberté et, d'autre part, les manifestations mécaniques et stéréotypées des forces de la nature. Ils ont considéré les unes et les autres comme obéissant aux mêmes lois: c'est-à-dire comme pareillement déterminées dans leur **cause**, constantes dans l'exercice de leur action, symétriques dans les traits essentiels de leur physionomie et, surtout, comme également conditionnées par les facteurs pesant sur elles avec toute la rigueur de la nécessité physique. Par conséquent, selon eux, tout leur jeu se trouve commandé par le contexte d'influences au sein desquelles elles prennent naissance. Un peuple a la morale, la politique et l'économie que lui impose l'ensemble des éléments ayant concouru à former le type d'humanité qu'il représente. Sa civilisation est un produit, un produit de l'action conjuguée de sa race

et de son milieu géographique et historique. Sa valeur n'est pas consécutive à la pureté de la morale et à la finesse de la culture qu'il incarne, mais ce sont celles-ci qui sont redevables de leur perfection au fait de refléter un type national supérieur, d'être le visage dans lequel s'épanouissent les qualités exquisés de son tempérament.

C'est donc une erreur grossière, prétendent-ils, d'étudier l'éthique, la politique, l'économie et l'esthétique en partant d'un idéal préconçu, comme si elles étaient des entités autonomes, coupées de tout rapport avec l'homme historique, ayant en elles-mêmes une **valeur**. Ce qui tire de la substance humaine sa sève et sa vie, ce qui est conditionné dans sa structure par les facteurs mêmes qui différencient les agglomérations sociales, ce qui, en un mot, s'intègre à l'existence concrète d'un peuple, ne peut être connu et évalué à son juste prix que par l'étude patiente des influences multiformes qui ont marqué celui-ci à leur effigie et ont fini par le doter d'une idiosyncrasie inaliénable. Dans les collectivités humaines, tout autant que chez les règnes animaux, la complexion physiologique et psychique est justiciable et explicative des comportements moraux et des types de coagulation politique.

L'on voit comment une telle méthode, pour n'être fautive que par un excès de généralisation, devait contribuer à éveiller et à exacerber le sen-

timent national. Selon nous, elle est partiellement responsable des doctrines raciques. A force de fouiller les provenances matérielles et de scruter les "faits sociaux" on a fini par les ériger en règles de conduite et en droits imprescriptibles. On en est arrivé à croire que la supériorité qui est à l'origine de toutes les autres est celle qui réside dans la race.

Comme on le verra au chapitre deuxième, nous sommes loin d'identifier nationalisme et racisme. Mais du fait que l'un et l'autre semblent faire fond sur le natif, sur les forces issues de la génération (*gens, natio*), pour l'obtention de l'épanouissement spirituel intégral de la personnalité, il est plausible que les méthodes sociologiques, dont l'effet propre est de dégager les manifestations du spontané, aient concouru à développer le sentiment des ressources impliquées dans le national.

Quoi qu'il en soit de ses causes, le nationalisme est à l'affiche. Il nourrit une littérature drue, charroyant dans son flot tumultueux perles et scories. Il va sans dire qu'il fournit aussi à l'éloquence lyrique et creuse son thème favori. Ce qui n'a pas pour effet de simplifier et d'éclaircir un sujet déjà en lui-même fort enchevêtré et obscur. Et malgré qu'on se soit évertué à l'embrouiller, nous osons croire qu'il y a encore possibilité de le solutionner. Nous le déclarons sans

manière, étant convaincu que la sincérité est chose plus estimable que les artifices littéraires.

Le nationalisme est à la fois d'intérêt politique et religieux. Il comporte des applications et des conséquences pratiques dans les deux ordres. Mais comme son aspect politique diffère considérablement du religieux et qu'au surplus il se complique chez nous du dualisme des races et des cultures, nous le laissons de côté pour le moment, espérant pouvoir dans un avenir assez prochain le considérer à part et pour lui-même.

Notre intention présente est de déterminer ses rapports possibles avec la religion, de vérifier à la lumière des principes du thomisme s'il comporte quelque incompatibilité avec le sentiment religieux ou si par contre il peut servir à l'accroître en profondeur, en intensité et en force d'élan. Nous essaierons d'être bref, nous limitant à l'exposé concis des données essentielles à l'éclaircissement du problème.

Faut-il ajouter que nous comptons non seulement sur l'indulgence, mais sur la prudence du lecteur. Les principes émis au cours de ces pages valent pour éviter le dédoublement périlleux du national et du religieux, mais appliqués par des artifices de découpage aux rapports du politique et du national, ils sont en faute: entre ces deux problèmes il y a la distance qui sépare le **gracieux** du nécessaire. Nous prenons aussi la liberté de

faire remarquer que nous avons voulu mettre entre les paragraphes et les chapitres dont se compose ce petit ouvrage une telle solidarité et une telle cohérence que chacun, pris isolément, ne se suffit pas, a besoin du support et du complément de ses voisins. Enfin, bien que les principes ici invoqués aient une valeur universelle, il va sans dire qu'il est souvent fait allusion à des circonstances et à des situations de fait dont seul le lecteur canadien pourra saisir la portée.



CHAPITRE PREMIER

NOS DEVOIRS D'INTELLIGENCE

On s'étonnera sûrement de ce que nous avons l'audace d'agiter un sujet à tel point délicat et épineux, en un temps où l'effervescence des esprits est loin de favoriser la limpidité et le désintéressement des vues. Pourquoi attiser des passions déjà trop violentes ? Pourquoi en outre risquer de mécontenter tout le monde par une solution modérée et hardie, se tenant en deçà des positions extrémistes occupées par les enthousiastes et les ardents et bien au delà des horizons rétrécis de ceux qui, mordus d'un scepticisme chagrin, pointilleux et défaitiste, anathématisent du haut de leur tour d'ivoire et à coups de décrets toute tentative de restauration et de progrès ? Est-ce que par hasard nous serions de ces gens qui, toujours en démangeaison de déplaire, cherchent invariablement en toute chose le côté mesquin et regardent comme un critère de supé-

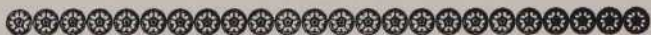
riorité le fait de s'inscrire en marge du commun et du bon sens?

Oh non ! Nous n'ambitionnons rien de tel. Du reste, il faut l'avouer, nous avons l'assurance de prévenir le sentiment du grand nombre de nos compatriotes. On ne saurait trouver chez nous une opinion condamnable et une conduite erronée en matière de nationalisme. Nos doctrines, lorsqu'elles ont existé, ont toujours été de la plus stricte orthodoxie. Tout ce qu'on pourrait nous reprocher, c'est de n'en avoir pas assez, c'est de ne pas nous soucier d'étayer notre action de principes, de ne pas suffisamment pratiquer l'éclairage de nos sentiments, de nos réclamations et de notre conduite. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres nous ne possédons pas encore une théorie quelque peu consistante et complète ⁽¹⁾. Nous proclamons à grands cris la nécessité du ralliement de nos forces et l'urgence d'une éducation nationale, mais nous semblons ne pas nous rendre compte qu'un ralliement et une éducation ne sont légitimes et valables que s'ils s'inspirent de principes de tout repos, que s'ils sont justifiables aux yeux de la raison et de la foi. Avant d'en élaborer la technique, il est d'importance primordiale d'en éprouver la valeur de vérité.

(1) Ces pages étaient écrites lorsqu'est paru l'ouvrage de M. BASTIEN: *Conditions de notre destin national*.

Etres intelligents, nos devoirs premiers sont **ceux de l'intelligence**, ceux que notre jouissance de cette faculté entraîne à l'endroit de la vérité. Et dussions-nous déplaire, le fait de servir modestement la vérité, de satisfaire à ses droits souverains, nous dédommagerait de ce désagrément. Les fruits de délivrance que comportent le moindre effluve de lumière, la plus pâle nappe de lueurs, nous apparaissent un bienfait si grand, que le seul espoir d'en jouir suffit à soutenir notre courage et à charmer notre labeur.





Un cas de conscience

Il n'y a pas que la vérité qui soit en cause ; l'intérêt spirituel des âmes est également engagé, — le nationalisme prenant de nos jours les proportions d'un **cas de conscience**, quand il ne fait pas figure de scandale. Un grand nombre de jeunes gens, des plus généreux, des plus loyaux et des plus sincères, sont en proie à une anxiété profonde. Au spectacle de la désorganisation et du recul de nos forces sur le terrain économique, politique, moral et religieux, ils sont coincés par des devoirs en apparence contradictoires. Ils sont travaillés, d'une part, par le désir véhément de contribuer à la remoralisation de notre peuple et à la restauration de notre esprit public, et d'autre part, par la volonté opiniâtre de suivre les directions des autorités religieuses, de demeurer en communion soumise et amoureuse avec le Christ mystique, afin de jouir de la lumière qui éclaire et réchauffe et d'être mis en partage des énergies vives qui rachètent, refont, sanctifient. Etant les ressortissants de deux patries, l'impulsion de leur

coeur les pousse avec une force et une ferveur égales vers l'une et l'autre. Ils sentent vraiment, ils ont la conscience intime, la conviction personnelle, que des amours si naturelles et si spontanées doivent se pouvoir concilier. La source dont ils s'originent étant une, se disent-ils, pourquoi ne pourraient-ils pas être dirigés vers un même terme ?

Il y a quelques années, on trouvait facilement le moyen d'accorder ce que Dieu a uni, mais la pseudo-spéculation et l'intérêt politique s'en mêlant, on a embrouillé si bien les idées claires que le désarroi est né dans les esprits et le trouble dans les consciences. Pour comble, des esprits brouillons et hargneux sont entrés en lice et ont traité le "cas" à l'aide d'une casuistique cuisinée, faisandée, fautive comme un florilège de bouts de texte et de données disparates. On a même agité devant l'intelligence désarmée des jeunes le spectre de l'anathème: ce qui n'a pas été de nature à les rassurer. Nous croyons donc qu'il y a à l'heure actuelle, pour tous ceux qui sont commis à la direction des âmes, un devoir impérieux, imminent, d'étudier ce problème à l'aide des **principes** de la raison et de la foi, afin de procurer à leurs ouailles, les lumières qu'elles réclament. Il serait périlleux de se claquemurer ou dans une indifférence intéressée, ou dans une sagesse hautaine, ou dans une diplomatie filandreuse, et

d'affecter de mépriser à l'égal d'un leurre de jeunesse un besoin profond et incoercible comme un instinct. Ce serait pécher contre les vœux de l'intelligence, contre les droits de la vérité et le besoin des âmes. Craignons que le malaise ne s'aggrave par notre défaut de considération et de zèle. On a payé bien cher en France et ailleurs une telle attitude. Que de catholiques on aurait empêché de rouler dans l'abîme de l'hérésie si, au lieu d'ignorer de parti pris leurs aspirations ou de donner inconsidérément dans leurs outrances, on s'était préoccupé de les entendre, de les orienter, de faire le départ du légitime et du condamnable dans leurs agitations ! Le sentiment est toujours dangereux quand, explosant à l'aveugle, il n'est pas capté dans les mailles infrangibles de la vérité.

Nous n'ignorons pas qu'il est partiellement inexact d'assimiler la mentalité de notre peuple à celle des Européens, mais par contre, on aurait tort de s'endormir sur de fausses illusions. Nous connaissons trop nos gens, leur passion et leur entêtement, pour croire qu'on les puisse faire si facilement revenir d'un égarement malheureux. Une divergence d'opinion sur le site du clocher n'a-t-elle pas déjà suffi à les aveugler à jamais ? Et lorsqu'un mouvement s'amorce aux sources obscures de la sensibilité, lorsqu'il est rythmé sur les pulsations du cœur, lorsqu'il est exalté par

le facteur atmosphère, lorsqu'il est exaspéré par l'hostilité des événements politiques et religieux, lorsqu'il s'appuie au vouloir âpre et réfléchi des masses, il est illusoire de prétendre l'endiguer. Le refoulement de passions naturelles conduit tôt ou tard à l'éclatement: éclatement d'autant plus brutal que l'état de violence a plus duré. On ne bride pas sans s'exposer à des réflexes périlleux les énergies vives de la nature. La seule ligne de conduite sage est d'essayer de les diriger, d'en canaliser le flot. Ce faisant, on reconnaît les droits de **suprématie de l'intelligence et de la foi**, on assure leur emprise sur les forces issues du tempérament ethnique, on leur permet d'exercer sur celles-ci **leurs fonctions illuminatrices et régulatrices**. Telle est l'attitude que dictent l'expérience et l'esprit chrétien. A se faire délibérément sourd à leur enseignement on s'expose à de rudes déconvenues.



Notre conversion à l'humain

L'âme des peuples résulte de forces soit parallèles, soit opposées, soit disparates qui, se combinant selon des lois mystérieuses, se font équilibre et forment un ordre. Réalité obscure et de consistance variable, mais réalité une et observable; et il est vraiment étonnant de constater que c'est au moment où tous les peuples, inquiets de leur destin, se replient sur eux-mêmes, se retirent en leur conscience, font l'examen de leurs possibilités de survie et d'expansion, puis en ressortent retrempés, imbus de fierté nationale, remplis de confiance en leur étoile et en leur génie propres, ... il est étonnant de constater que c'est au moment même où naissent les nationalismes que les états prennent le plus vivement conscience de leur interdépendance, de leur besoin d'entente et de collaboration, de leur devoir de tendre à un idéal commun de justice et d'humanité.

Jamais on n'a accordé tant d'intérêt aux problèmes internationaux que depuis que les

esprits sont hantés par les idées nationales; et on est témoin de ce paradoxe vivant que les plus grands internationalistes deviennent les plus intelligents et les plus zélés propagateurs de l'idée de nationalisme. Ce sont eux qui le comprennent le mieux; ce sont eux aussi qui en ont le mieux déterminé les principes, la valeur et les lignes de démarcation. A la réflexion, toutefois, on s'aperçoit que le paradoxe contient moins d'éléments antinomiques que ce semble. Il n'est que l'expression d'un souci de pondération, qu'un état d'équilibre entre le relativisme radical et l'absolutisme abstrait, — nationalisme et internationalisme étant des théories partielles, appelées à se corriger mutuellement et à se compléter. Un nationalisme qui n'est pas éclairé par des vues universelles constitue un système d'éducation clos, sans envergure, sans horizons, propre à engendrer une mentalité piètre, unilatérale, faisant dévier la ligne de vision de l'esprit. Pour faire bref, un nationalisme qui ne débouche pas dans un internationalisme judicieux dégénère en chauvinisme ridicule, comme du reste l'internationalisme qui ne repose pas sur le nationalisme perd son nom pour devenir humanitarisme, utopie, chimère de la pire espèce.

Plus l'homme se libère des préjugés et des infamies de l'état barbare, plus aussi s'accuse sa tendance à l'universalité. En même temps qu'il

élargit ses idées spéculatives, il se débarrasse du particularisme qui entache ses conceptions pratiques. On n'a qu'à observer les différents milieux où s'est déroulée son existence pour se mettre au fait de ce phénomène. On voit que plus il s'est amélioré, plus il a reculé les bornes de ses relations sociales et plus le cercle de son influence s'est étendu.

Ce "fait" politico-social n'a pas échappé à l'observation d'Aristote. Il a servi de base expérimentale à sa théorie de la "sociabilité" naturelle de l'homme. Le premier, il a discerné clairement que c'est par impulsion de nature, par son désir même de progrès, et non uniquement par la force des choses, que l'homme a passé de la condition de tribu ou de horde à celle de cité.

Une fois trouvée, l'idée fit son chemin. L'homme du Moyen Age, totalement sous l'empire de la grandeur et du charme de l'idéal chrétien, ne se trouvait à l'aise qu'à l'intérieur des confins mystiques de la chrétienté.

Lorsque cet idéal politico-religieux se fut effacé, on tomba à plat. Cependant, le principe demeura. Les philosophes humanitaristes du siècle dernier nous cassèrent les oreilles avec leur fraternité sans liens mystiques, sans "paternité commune". Et voilà que de nos jours, alors qu'une jeunesse en effervescence patriotique rêve d'un retour en chrétienté, de graves théoriciens

élaborent à grande peine la philosophie du Droit international. Ces quelques faits, pour être trop comprimés, sont tout de même révélateurs des tendances naturelles de l'homme.

Il n'a jamais manqué de gens qui se sont crus fort avisés de railler de tels mouvements. C'est si facile, et au fond si simpliste ! Mais nous croyons qu'une telle légèreté est tout simplement un péché contre l'intelligence, organe sublime de l'universel. Nous sommes donc loin de partager leurs vues. Ainsi que nous l'écrivions ailleurs, nous voyons en cet état d'esprit quelque chose de normal et de providentiel, un antidote à l'aberration particulariste.

Nous y voyons aussi le témoignage du désir louable d'ouvrir les yeux sur la complexité des faits et de conformer la doctrine aux conditions actuelles de la vie collective.

Il y a déjà longtemps que l'on pratique l'internationalisme de la vie de la pensée, — les écrits de S. Thomas en constituent la preuve, — mais il était réservé à notre temps d'inaugurer celui de la vie politique. Les inventions modernes ont fait craquer les cadres traditionnels de l'activité économique. Les facilités de communication et de transport, les échanges provoqués par la production intensive et par la convoitise du bien-être matériel, les transactions de toute espèce ont transformé l'univers en un tout lié à

l'intérieur duquel chaque peuple est forcé de s'établir. La solidarité des nations est devenue si grande qu'on peut affirmer que l'humanité n'est plus la somme des unités nationales, mais un tout doué d'un organisme, encore rudimentaire sans doute, mais suffisant à le doter d'une existence propre. Rêver d'indépendance et d'isolement, si "superbes" soient-ils, seraient non seulement égoïsme et orgueil, mais folie et déchéance certaines. De plus, étant donné que ce complexe humanité créé par l'expansion économique, scientifique et même artistique du dernier quart de siècle est fait de relations soudées entre elles, une seule abstention, le seul retrait d'une partie suffit à causer un malaise qui affecte tout l'ensemble ⁽¹⁾. Pour comble, la partie dissidente se prive de propos délibéré des moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission civilisatrice.

Il incombe donc aujourd'hui à chaque peuple, s'il ne veut pas forfaire à son devoir essentiel, de s'insérer dans le tout humain, de se soumettre de bonne grâce à l'emprunt et à la collaboration. Il n'y a pas à regimber: les faits sont plus forts que les hommes et ils triompheront de la résistance des préjugés, ils produiront sans tarder le désaxement d'un grand nombre de nos formes mentales.

(1) SON EMINENCE LE CARDINAL VERDIER dans sa neuvième lettre sur *La Question Scolaire*, développe ces idées et en tire des conclusions précises sur les devoirs des éducateurs.

Du reste, comment un nationalisme qui ne posséderait pas ces dispositions spirituelles pourrait-il **aspirer à devenir catholique** ? Comment arriverait-il à concilier ses vues égoïstes avec les exigences universalistes de la charité ? Il nous semble qu'il ne faut que peu de réflexion pour comprendre que la conversion à l'humain est **une condition préalable** à celle au divin et qu'en fermant son coeur au premier on risque d'empêcher toute infiltration du second.

Pour ce qui est de nous, nous voulons que notre nationalisme canadien-français soit robuste afin d'être plus aisément catholique, nous le voulons large, à l'échelle de la nature de notre pays, nous le voulons aéré et baigné d'une lumière abondante comme ses plaines, ses montagnes, ses lacs, son ciel, ses horizons. Ce serait déplorable qu'une contrée si grandiose soit habitée par une race de pygmées ! Alors c'est à nous de l'animer et de l'éclairer, mais l'animer d'un amour qui ne prenne pas ombrage de l'amour de l'humain et l'éclairer d'une doctrine qui ait des perspectives sur l'universel et sur l'Infini.

Cela, du reste, nous est doublement facile et nécessaire.

S'il est quelqu'un qui puisse dire avec entière sincérité : **homo sum et humani nihil a me alienum puto**, c'est bien le Canadien-Français. Sa facilité d'abord, sa simplicité de manières, sa franchise,

son hospitalité proverbiale font l'émerveillement de l'étranger et conquièrent sa sympathie. Il possède une belle ouverture d'esprit, une fraîcheur d'âme et un pouvoir d'enthousiasme qui le rendent naturellement accueillant à toute possibilité de perfectionnement. Chose étrange ! toutes les avanies qu'il a subies n'ont pas laissé de traces : il n'a gardé aucun préjugé et aucune haine de race. Ses défauts sont plutôt en sens inverse. Ses lacunes sont celles inhérentes à la jeunesse et à la mentalité du vaincu. Il est trop souvent enclin à l'ingratitude et à la susceptibilité. Mésestimant aussi trop facilement ses dons naturels, il est exposé à devenir pessimiste.

Ces dispositions naturelles sont renforcées par l'acquis. C'est à la France du XVII^e siècle, c'est-à-dire à la France manifestant à l'Europe la forme la plus universelle de son génie, que nous avons emprunté notre système d'éducation et notre culte intempéré des humanités. Ce qui, joint à la fréquentation presque exclusive du thomisme, a largement contribué à protéger et à développer nos tendances instinctives à l'universel et à l'humain.

Il nous est aussi doublement nécessaire d'être ouverts aux influences extérieures.

Il y a une solidarité naturelle, entraînant chez les peuples une nécessité de droit de s'unir. Ils ne peuvent s'y soustraire sans manquer à leurs

devoirs primordiaux. Il est étonnant de constater que même le païen Aristote, malgré son préjugé racique, ne met pas de limites à la sociabilité naturelle de l'homme. On aime naturellement son semblable, écrit-il ⁽¹⁾. La nature fait un devoir à l'être humain d'user de bienveillance à l'égard de tout ce qui porte visage d'homme.

En parcourant toutes les fadaises qu'on a écrites sur ce sujet, on s'aperçoit que tel est en somme l'argument qu'on a périodiquement remanié et qu'on a retourné sous toutes ses facettes. Nous sommes tous frères, tous détenteurs de la même nature, puisant l'être à la même source; et l'identité d'origine entraîne celle de la fin. Il y a entre nous une solidarité **métaphysique**, sous-jacente à l'action de notre arbitre, plus profonde que les caractères d'après lesquels s'établit la répartition de l'humanité en nations et en races: elle résulte des principes mêmes de notre essence d'hommes. Il serait absurde de la nier, puisque, étant antérieure à notre action consciente, elle demeure indifférente à toute négation.

Sur cette **similitude métaphysique** se greffe l'instinct d'association, qui s'est actualisé différemment selon la diversité des causes historiques qui ont influé sur lui. Cependant, même lorsqu'il est incorporé à un groupe géographique-

⁽¹⁾ *Eth., Nic.*, 1155 b, 8.

ment et politiquement circonscrit, l'homme conserve des devoirs naturels de sympathie envers l'humain. Il a des obligations de bienveillance envers ses semblables.

Cette donnée est fondamentale, mais il faut convenir que s'il n'y avait que cette manière de voir, que ce fondement d'ordre **ontologique**, la solidarité humaine demeurerait un lien bien ténu, bien lâche, bien vague, et serait mise au rang des réalités platoniques, de ces réalités dont l'efficacité pratique est à peu près nulle.

C'est pourquoi, grâce à l'infiltration secrète des principes thomistes dans la philosophie du droit, grâce aussi pour une bonne part à l'influence des écrits du R. P. Delos, O.P. sur les doctrines internationales, on a éprouvé le besoin de compléter cette théorie et de chercher les raisons d'être d'une **solidarité pratique, morale**. On a établi la nécessité des rapports internationaux en s'appuyant non seulement sur l'universalité de la nature, non seulement sur le "fait économique" actuel, mais sur des raisons de droit, tirées de la fin du vivre humain. On a fait valoir, et à bon droit, que sans la solidarité entre les groupements politiques, il sera toujours impossible à l'homme d'atteindre à l'intégrité du bien humain. La richesse, dans les productions de l'homme, naît de la différenciation et de la variété des aptitudes et des talents.

Ce n'est qu'en unissant et en coordonnant les possibilités propres à chaque peuple qu'on arrive à remédier aux pauvretés et aux déficiences de chacun et à produire ce concert résultant de la gamme de toutes les valeurs matérielles, morales, artistiques et spirituelles, dénoncé par le vocable de **bien humain**, ou de **bien commun** de l'humanité. Il en est de l'univers libre comme de l'univers matériel, ses forces les plus diverses en apparence sont appelées à se faire équilibre et à se compléter: ce qui manque à l'une est suppléé par l'autre ⁽¹⁾.

Chaque peuple a son génie particulier, propre, mais aucun ne peut se targuer de posséder le monopole du génie. Or, le génie particulier est déterminé, limité par ses particularités, enclos en elles. Il en est de même du génie propre. S'il est propre, il faut qu'il se différencie des autres, qui, eux aussi étant propres, jouissent chacun de caractères singuliers, incommunicables. Les ressources de chacun, pris isolément, sont toujours individuées et partant circonscrites; ses capacités inventives, son "démon" inspirateur, n'excellent que dans quelques domaines; au surplus, le

⁽¹⁾ "Quia per unam creaturam (Deus) sufficienter repræsentari non protest, produxit multas creaturas, et diversas; ut quod deest uni ad repræsentendam divinam bonitatem, suppleatur ex alia. Nam bonitas, quæ in Deo est simpliciter et uniformiter, in creaturis est multipliciter et divisim; unde perfectius participat divinam bonitatem, et repræsentat eam totum universum, quam alia quæcumque creatura." I, q. 47, a. 1.

milieu, les circonstances historiques et autres, l'absence de matériaux, indispensables comme support et comme moyen d'expression de la pensée, le condamnent à une inéluctable médiocrité sur bien des points. Par conséquent, pour peu qu'on considère l'infinie complexité du bien humain intègre, le nombre incalculable de modalités qu'il est susceptible de revêtir, le degré de perfection qu'il est capable d'atteindre, l'on ne peut s'empêcher de constater qu'un peuple qui se retirerait de l'atmosphère que lui procure le milieu international pour se replier uniquement sur lui-même se condamnerait à l'obtention d'un idéal chétif, déficient par plusieurs endroits. Même dans les types d'activité où s'affirmeraient ses réussites, il ne parviendrait pas au bien total, mais à un mode particulier, à une forme individualisée et restreinte du genre de bien que poursuivent ces types d'activité

Bien plus, il suffit d'un peu de réflexion pour comprendre qu'il est impossible de réaliser l'épanouissement total d'un genre quelconque de bien sans le secours, non seulement de tous les peuples, mais de toutes les générations. En philosophie, par exemple, que ferions-nous sans l'apport du monde grec et gréco-romain, que ferions-nous sans les constructions gigantesques du génie chrétien médiéval, que ferions-nous sans les développements si féconds, — lorsqu'ils sont

colloqués à leur endroit, — de la philosophie moderne. Et malgré l'aide constante de cette collaboration lumineuse, nous avons encore du mal à arracher au mystère quelques-unes de ses énigmes. Dans tout genre d'activité nationale, s'introduit toujours un relativisme qui en limite fatalement les résultats.

Vraiment, si c'est un devoir grave pour un peuple d'aspirer à un niveau supérieur de civilisation et de culture, c'est aussi une obligation rigoureuse pour lui d'aménager sa vie de manière à s'assurer une coopération nécessaire à l'atteinte la plus parfaite possible de ses fins humaines. Telles sont les causes propres de la solidarité pratique des nations. Elles résident dans la nature du bien humain, dans la densité et l'universalité de sa perfection. Elles résident aussi dans le caractère illimité et impérieux des préceptes de la loi naturelle. Elles résident encore dans l'incapacité pratique où se trouvent les communautés politiques de vaquer à l'accomplissement de leur mandat. Un individu, ou un groupe limité d'individus, demeure toujours impuissant à satisfaire aux exigences totales de la loi de l'espèce, seule l'humanité entière y pouvant aspirer.

Quant à nous, Canadiens-Français, nos devoirs de solidarité sont doublement impérieux. Détachés brusquement de la France par une guerre longue et ruineuse, qui avait considérablement

épuisé nos réserves spirituelles et matérielles, dispersés sur un continent aussi vaste que l'Europe, abandonnés des siècles durant à l'oubli de l'humanité civilisée, ignorés même de celle qui nous avait donné le jour, mis aux prises avec tout un concert de forces adverses, nous avons été à même de constater les effets d'asthénie que cause la rupture des liens naturels. Nous nous sommes efforcés de nous confondre avec un sol et une nature qui nous paraissaient une image agrandie de la France, nous avons végété ainsi jusqu'à ce que nos attaches natives se refassent et l'anastomose se rétablisse. Alors, ce fut la multiplication de nos collèges classiques, — centres ardents de culture latine et française, — ce fut l'entrée des ordres monastiques et des congrégations enseignantes, avec leur contingent de sujets tirés pour la plupart des meilleurs centres catholiques français. Qui pourra jamais évaluer ce que nous devons de progrès spirituels à ces envahissements en masse du catholicisme français? Sans doute un certain nombre d'entre eux n'eurent pas l'intelligence complète de la situation, — et pourquoi s'acharner à le leur reprocher? — mais tous contribuèrent quand même à enfoncer en nous l'atavisme latin, à galvaniser nos dispositions naturelles. Tous firent leur part dans la formation de nos bibliothèques et dans l'ameublement de nos cerveaux. Et depuis ce

temps-là, par le truchement du livre, de la revue, du théâtre, du journal, une vague irrésistible de sentiments et d'idées françaises vient déferler sur notre marché. Nous vivons au diapason de la France intellectuelle.

Un tel état de faits commande une attitude d'âme, nous dicte des sentiments. De ceux qui sont incapables de gratitude, nous osons exiger au moins l'intelligence. Nous leur demandons de ne pas pousser l'hébétude jusqu'à la méconnaissance des immenses bienfaits à nous rendus par le catholicisme français.

Maintenant que nous sommes sortis de nos langes et que nous représentons une entité sociale quelque peu consistante et caractérisée, allons-nous nous retirer en nous-mêmes et pratiquer l'idolâtrie de notre moi ? Je ne crois pas qu'il y ait là un danger véritable. Comme nous le disions plus haut, nous sommes plutôt enclins aux actes contraires. Naturellement portés à douter de nous-mêmes et à admirer les autres, nous sacrifions trop volontiers des qualités véritables pour courir après des contrefaçons. Et avec de telles dispositions intimes, à quoi ne sommes-nous pas exposés ? Songez donc que nous sommes là, sans puissance, sans richesse, sans prestige intellectuel, encerclés par environ cent trente millions d'anglophones et plus de cent millions de protestants et de païens. Quel risque

incessant nous courons ! Quelle gageure formidable nous tenons ! Seules notre langue, notre trempe morale et notre foi nous font un rempart. Rempart bien précaire lorsqu'on considère l'imbroglio économique dans lequel nous sommes allés nous empêtrer au cours du dernier quart de siècle !

Allons-nous abdiquer et nous fusionner dans le tout pan-américain ? Oh non ! et nous avons de ce refus d'excellentes raisons. Nous constituons la plus vieille famille spirituelle du continent ; nous sommes les seuls à avoir conservé dans ses traits essentiels la civilisation gréco-latine, nous sommes de ceux, et non les moindres, qui ont contribué à apporter en deçà des mers la culture et la foi catholiques. Voilà quels héritiers nous sommes, et nous avons eu la noble mission de transmettre cet héritage à toute l'Amérique du Nord. L'histoire est là qui l'atteste. On peut n'en pas tenir compte, mais on ne peut la raturer. On nous a souvent donné un traitement de mercenaires en guise du traitement de faveur auquel nous avons droit, mais cela ne change rien à notre situation historique.

Pour concilier notre survivance et nos aspirations à un degré supérieur de civilisation, nous sommes forcés à des emprunts. Mais gardons-nous de procéder à l'aveugle ! Pour réussir cette opération délicate nous avons déjà une directive

dans notre expérience passée. Nous possédons également dans notre sang et notre esprit une orientation précise. La communauté du sang et de l'esprit est quelque chose de plus profond et de plus fort que le voisinage territorial; les affinités physiologiques et psychiques se situent dans un plan bien supérieur à celui de la géographie. Il va sans dire que tout n'est pas à mépriser chez nos voisins. Nous pourrions, par exemple, sans entamer nos programmes, et même pour éviter de les gâcher, recevoir d'eux quelques bonnes leçons de pédagogie. La force des choses nous contraint aussi à bénéficier de leur bien-être matériel et à leur demander le secret des succès économiques. L'Europe le fait tout autant que nous. Mais il semble que pour la nourriture de notre âme, pour notre armature spirituelle, pour étayer par l'en-dedans notre esprit et notre coeur, pour assurer le plein rendement de toutes nos ressources spirituelles et sentimentales, c'est surtout vers la France catholique qu'il faille nous tourner. Le génie français, sans mentionner toutes ses autres qualités, est essentiellement assimilateur. Toute idée, d'où qu'elle vienne, trouve accueil en lui et se clarifie à son contact. Et étant donné sa grande parenté avec le nôtre, ses produits constituent un aliment apprêté pour nous, immédiatement assimilable, approprié à nos goûts et à nos besoins. Notre conduite habi-

tuelle, du reste, proclame que nous en avons le sentiment bien ancré. Faisons la revue de nos livres de méditation, d'étude et de divertissement, et nous en aurons la preuve irréfutable.

Après la France catholique, il semble que ce soit l'Italie la "claire", la latine, la pittoresque, qui doive nous attirer. La France l'appelle sa soeur; nous, sans trop nous soucier de décliner ses titres, nous devons la regarder comme une proche parente. C'est probablement cette parité foncière de tempérament qui explique l'incantation que ses poètes et ses peintres produisent sur nous.

Est-ce parce que nous l'avons compris que nous avons toujours eu des égards spéciaux pour les enfants de l'Italie qui sont venus s'établir dans nos cités? Est-ce par simple largeur de vue que nos évêques et nos gouvernants ont pourvu les colonies italiennes de Montréal et d'Ottawa d'églises et d'écoles nationales? Est-ce par intérêt politique que nos chefs encouragent et soutiennent leurs organisations fascistes? Nous ne saurions trop le dire, mais il est très certain que les Canadiens-Français bien pensants se réjouissent de ce que les fils de l'Italie bénéficient chez nous d'une hospitalité qu'ils ne trouvent nulle part ailleurs. Ils s'étonnent même de voir que nos gouvernants de Québec n'aperçoivent pas mieux les avantages spirituels que nous pourrions re-

tirer de relations plus étroites avec notre vieille parente l'Italie.

On estimera peut-être que ce sont là des calculs égoïstes; mais il faut bien nous résigner à recevoir si nous voulons un jour donner. Du reste, est-il si sûr que nous ne donnions pas déjà plus que nous ne recevons? Est-il si sûr que nous ne brûlions pas déjà du prosélytisme français? Est-il si sûr que nous n'ayons pas déjà exercé en cette terre d'Amérique l'apostolat des idées? Bien plus, est-il à l'heure actuelle un pays païen qui ne soit pas foulé par un fort détachement de prêtres ou de religieux canadiens-français?

Peu importe pour le moment le fait de notre expansion apostolique. Ce qui s'impose, c'est que, si nous le voulons intelligent, fécond et surtout catholique, notre nationalisme cherche à se nourrir par en haut et à communier aux valeurs spirituelles **humaines**, valeurs auxquelles nous convie la **loi naturelle**, valeurs que nous ordonnent de poursuivre des préceptes fondés sur notre essence, sur nos caractères génériques et spécifiques ⁽¹⁾, valeurs que seule la coopération de l'humanité toute entière s'avère apte à réaliser avec une certaine plénitude.

(¹) I, II, q. 94, a. 2.



Le "Sermo dominicus"

Il ne suffit pas de s'en tenir aux dispositions d'âme naturelles, même si elles sont indispensables. Il est aussi des valeurs spirituelles d'un **ordre transcendant** en lesquelles l'homme a l'obligation de se convertir, sans cependant cesser d'être lui-même, sans s'engager à abdiquer sa propre personnalité. On a compris qu'il s'agit des valeurs d'éternité et de notre conversion au divin.

Cette conversion unifie sans doute, mais l'unité qu'elle réalise ne consiste pas dans l'uniformité de la chair, du sang et de l'esprit. Elle est d'ordre intellectuel et moral, et résulte proprement de l'unanimité des pensées, des vouloir et des sentiments sur des objets déterminés; en d'autres termes, elle se noue dans le plan de l'activité psychique, dans l'**ordre intentionnel**, comme dirait l'Ecole. Elle tend à réaliser, en par-

tant de points divers, une coïncidence de perspectives sur l'Infini (1).

Tel est le problème qui fait question et que ces pages auront à élucider. Mais, afin de prévenir une censure prématurée, nous désirons avant de l'aborder, rassurer le lecteur sur l'orthodoxie de nos croyances. C'est pourquoi nous affirmons immédiatement la nécessité de cette forme transcendante de solidarité.

Ceux qui sont au courant des idées politiques en faveur au cours des premiers siècles chrétiens savent quelle conception outrée on avait alors de l'unité de l'humanité. Tous les hommes étant enveloppés dans un même rachat, tous étant destinés à être régénérés dans le sang du Crucifié, il s'ensuivait qu'ils étaient tous sur un pied d'égalité, que tous ils convenaient dans une même nature et jouissaient d'un droit de cité égal par rapport au Royaume. D'autre part, à cette époque, la ligne n'était pas encore tirée entre la politique et le religieux; de sorte qu'on avait tendance à croire à l'avènement d'un règne temporel où "Scythes et barbares", tout autant que les civilisés, seraient enrégimentés dans les cadres

(1) Il est assez universellement admis aujourd'hui que l'âme de l'Eglise, principe unifiant du Corps mystique, consiste dans la charité, dans la divine unanimité qu'elle réalise à l'intérieur des vouloirs. Cependant, nous verrons plus loin que cette suprême unité a son fondement antologique dans les configurations opérées par la grâce au sommet des âmes.

de l'unique Cité. La Cité de Dieu de S. Augustin symbolise assez bien cet état d'esprit d'où allait naître l'idée de chrétienté ⁽¹⁾. Le **De Monarchia** de Dante, où s'étalent les conflits scandaleux du Pape et de l'Empereur, est tout charpenté de ces théories.

Aujourd'hui, la distinction des pouvoirs et la démarcation précise des limites du temporel et du spirituel sont définitivement acquises. Il n'y a plus que les utopistes qui souhaitent abattre les frontières et, par je ne sais quelle magique symbiose, fusionner en un tout grotesque le genre humain tout entier.

Cependant, si distincts, si divers, si opposés soyons-nous par tempérament ethnique et formation politique, il est également acquis que nous sommes tous convoqués par le Maître à un mode transcendant d'union. La grâce de la Rédemption nous fait tous citoyens de la Cité des liesses: **cives sanctorum et domestici Dei**. Les cités terrestres constituent comme les fondations sur lesquelles s'élèvent les architectures de cette divine construction. Si elles correspondent à leur vocation naturelle, elles jettent en nos âmes les dispositions rigoureusement requises à l'enracinement et à la croissance des sublimes végétations de la grâce ⁽²⁾.

⁽¹⁾ H.-X. ARQUILLIERE: *L'Augustinisme politique*.

⁽²⁾ "Ad virtutem autem infusam disponit (lex), et eam jam habitam conservat et promovet; etc. I II, q. 92, a. 1, ad 2.

La parole du Maître est sans équivoque:
"Demeurez en moi et moi en vous. Comme le
"sarment ne peut de lui-même porter du fruit,
"s'il ne demeure uni à la vigne, ainsi vous ne le
"pouvez non plus, si vous ne demeurez en moi.
"Je suis la vigne, vous êtes les sarments... Père,
"re, l'heure est venue, glorifiez votre Fils, afin
"que votre Fils vous glorifie, puisque vous lui
"avez donné autorité sur toute chair, afin qu'à
"tous ceux que vous lui avez donnés il donne la
"vie éternelle. Or, la vie éternelle, c'est qu'ils
"vous connaissent, vous, le seul vrai Dieu, et ce-
"lui que vous avez envoyé Jésus-Christ... Je ne
"prie pas pour eux seulement, mais aussi pour
"ceux qui, par leur prédication, croiront en moi,
"pour que tous ils soient un, comme vous, mon
"Père, vous êtes en moi, et moi en vous, — pour
"que, eux aussi, ils soient un en nous, afin que
"le monde croie que vous m'avez envoyé. Et je
"leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée,
"afin qu'ils soient un comme nous sommes un,
"moi en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient
"parfaitement un, et que le monde connaisse que
"vous m'avez envoyé, et que vous les avez aimés
"comme vous m'avez aimé. Père, ceux que vous
"m'avez donnés, je veux que là où je suis, ils y
"soient avec moi, afin qu'ils voient la gloire que
"vous m'avez donnée, parce que vous m'avez ai-
"mé avant la Création du monde. . . (1).

(1) S. JEAN, XV. Voir aussi la parabole du bercaill et des brebis: X, 1-16.

C'est pour travailler à cette fusion mystérieuse de toutes les âmes, c'est pour que soit réalisée l'alliance mystique que le Christ appelait de ses vœux suprêmes, que de ce point minuscule qu'est la province de Québec partent chaque année les alertes escouades de missionnaires. Elles ne vont pas métamorphoser Japonais, Chinois, Nègres. . . en Canadiens, ni troubler l'économie de civilisations incrustées par des pratiques millénaires, mais vont jeter dans les âmes le germe de la vie éternelle, les mettre en relation amoureuse avec la Jérusalem céleste, établir entre le Christ et elles des liaisons spirituelles, effectives, donnant à la lettre corps et vie à l'allégorie évangélique. Et si l'adhésion à la foi et la naissance à la Vie n'entraînent pas de la part des étrangers la renonciation à leurs caractères nationaux, nous ne voyons pas pourquoi elles la comporteraient de la nôtre. Le problème se pose dans les mêmes termes et il ne fait pas difficulté à qui a compris la manière catholique de concevoir la fraternité et de pratiquer l'internationalisme.

Qu'on nous permette, à ce sujet de signaler au lecteur, la lettre de Son Eminence le Cardinal Verdier à laquelle nous faisons allusion plus haut. On verra en quels termes est proclamée la nécessité de l'internationalisme et la supériorité des ressources de l'Eglise sous ce rapport.

On a pu se rendre compte au cours de ce chapitre liminaire que le nationalisme, qui n'est en somme qu'un patriotisme tendant à se munir d'organes durables de protection et d'agression, représente un système lié de moyens appropriés, mis au service d'un groupement d'individus marqués de caractères communs en vue de lui permettre de mieux participer aux valeurs humaines et divines et de mieux atteindre les fins temporelles et éternelles de l'homme. Politiquement parlant, il peut être considéré comme une nécessité, mais dans la perspective des réalités spirituelles, il n'est plus qu'une marque de condescendance divine, que l'effet d'une action soucieuse à l'infini de se plier au mode propre des âmes, soucieuse de s'insinuer dans l'enchevêtrement de leurs états psychiques, de suivre les sinuosités de leurs pensées et les intrications de leurs sentiments. Le regarder et le rechercher comme une fin absolue est faire preuve d'obnubilation et d'absurdité.

Il reste cependant qu'il implique une antinomie, étant principe de division chez ceux qu'il s'agit d'unir. Nous verrons plus loin à la lever. Ce qui importe immédiatement, après avoir maintenu la primauté des fins, c'est de rechercher dans quelles conditions nécessaires se trouvent ceux qui ont l'obligation de les poursuivre.



CHAPITRE DEUXIÈME

AUX SOURCES VIVES DU SENTIMENT NATIONAL

Le motif de l'Incarnation a été de restaurer l'humanité et de la replacer dans l'orbite de Dieu. La volonté explicite du Christ fut de rétablir l'homme dans son équilibre originel de prédestiné et de le mettre en condition de recommencer sa gravitation vers le Centre invisible. Voilà l'évènement historique, le fait social, qui domine de haut tous les autres. Il est donc de nécessité péremptoire d'y accorder les faits secondaires et d'y assortir nos théories.

D'autre part, non seulement la situation séculaire créée par le sectionnement de l'humanité en races, en empires et en états autonomes, mais le christianisme lui-même était grevé d'une antinomie: le royaume de l'Envoyé ne devant pas être de caractère temporel, mais de signification uniquement spirituelle. Et le catholicisme a sans cesse eu à soutenir cette gageure de son divin Fondateur.

Dans le mystère lui-même de l'Incarnation où l'amour violent déchaîne la Toute-Puissance et la mobilise à la fabrication du miraculeux, les choses vont encore assez bien pour quiconque possède la foi, mais lorsqu'il s'agit de concilier concrètement en nous la servitude éternelle et les libertés du temps, cela nous cause bien du mal. Comment maintenir l'équilibre entre le divin et l'humain? Comment ne pas oblitérer le premier et sauver l'intégrité du second? D'une part, le divin a des exigences totales, tyranniques. Il n'entend pas se confiner à la fine pointe de l'esprit, mais veut étendre son emprise à l'homme tout entier. Tout en nous, matière et esprit, fibres charnelles et énergies spirituelles, doit subir son imprégnation. D'autre part, le spirituel se défend de s'immiscer dans le temporel: à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui est de Dieu.

Du point de vue politique, ainsi que nous le notions plus haut, après s'être débattu dans les enchevêtrements de doctrines et les confusions d'idées, on en est venu à préciser qu'il y a harmonie préétablie entre les deux ordres, que la grâce présuppose la nature et que son développement est normalement en rapports constants avec celui de cette dernière ⁽¹⁾. C'est dans l'homme achevé qu'elle trouve son libre épan-

(¹) *Cont. Gent.*, L. I, c. 7.

chement, si bien qu'elle le guérit avant que de le transformer (1). Par conséquent, l'Etat en travaillant à instaurer l'ordre de la justice et à parfaire l'homme, se trouve par ricochet à servir l'Eglise à laquelle il prépare un terrain non seulement propice mais nécessaire à l'exercice efficace de son action (2). Et s'il est en défaut dans l'accomplissement de sa fonction, il peut être repris par l'Eglise, étant donné que sa mission est préalable et son travail fondamental par rapport à celui de l'Eglise. Une négligence grave de sa part constituerait un empêchement à l'exercice des fonctions de l'Eglise, qui ne peut pas se substituer à lui, faute de compétence dans ce domaine, et qui par ailleurs possède une suprématie de droit proportionnée à la divinité de ses fins (3).

La pluralité des Etats est d'une nécessité également impérieuse. Impérieuse par rapport direct au bien humain, et, en vertu d'un effet de redondance, par rapport au bien divin. Le bien humain est le fruit de l'établissement de l'ordre de la justice: *ordinem justitiæ et virtutis, secundum quem bonum commune conservatur, et ad ipsum*

(1) I II, q. III, a. 3.

(2) "Omnes leges, in quantum participant de ratione recta, in tantum derivantur a lege æterna". I II, q. 93, a. 3.

(3) "Leges possunt esse injustæ per contrarietatem ad bonum divinum, sicut leges tyrannorum inducentes ad idolatriam... etc. I II, q. 96, a. 4.

pervenitur (1). Or, il n'y a pas un système juridique, d'institution humaine et applicable à des hommes coulés de déficiences, qui soit apte à produire la totalité des valeurs qui composent le bien humain. L'excellence et la complexité de celui-ci exigent la **diversité des régimes dans l'unité d'aspiration**. Les carences de l'un sont comblées par les perfections de l'autre; et de l'apport combiné de tous résulte la mosaïque du bien complet. D'autre part, considérant l'étendue de l'humanité, le contraste des races, la contrariété des goûts et des besoins, les obstacles créés par la distance et **autres accidents géographiques**, on conçoit aisément que c'est une colossale utopie que de rêver enserrer dans un seul réseau politique l'univers tout entier. Le résultat serait fatalement l'anarchie. Les circonscriptions politiques sont donc indispensables au règne de l'ordre, à l'épanouissement du bien, au progrès de l'humanité, et, par voie indirecte, à l'expansion du christianisme.

Il semble que cette solution aurait dû être définitive, mais voilà qu'on recule la difficulté et qu'on reprend le problème au sujet des nationalités. La question du jour n'est plus seulement l'insertion de la vie de l'Eglise dans le temporel, mais l'intégration dans le catholicisme du sentiment national, en tenant compte de sa modalité moderne.

(1) I II, q. 100, a. 8.

La doctrine du pluralisme politique unifiée par l'idée d'ordre, par la coordination d'efforts que réclame la conspiration vers une même fin, vers un même idéal, pourrait, pour peu qu'on la transpose, offrir une solution satisfaisante. Les valeurs culturelles et artistiques, tout autant que les valeurs morales, sont en dépendance étroite de la "multiplicité des dons", de la différenciation et de la variété des talents. Une loi remplie de sagesse veut que la perfection des vivants de ce monde soit conditionnée au nombre de leurs organes et à la distinction spécifique de leurs fonctions; elle veut aussi que leur anarchie apparente soit réduite à l'unité par l'ordre qui est comme leur âme, leur idée directrice totale, le facteur qui fait concourir leurs activités les plus disparates à leur perfection propre, distinctive (1).

Mais ce qui nous jette dans le brouillard et nous enlève à prime abord tout espoir d'en sortir, c'est qu'on nous a devancés et qu'on a incorporé le nationalisme à une philosophie lourdement matérialiste. Qu'on ajoute à cela les infiltrations du paganisme nordique, les contaminations du mythisme aryen, et l'on comprendra toutes les équivoques que couvre le mot **nationalisme**. En employant nos mots, on ne parle plus notre langage; on a vidé les moules verbaux du sens que nous y logions. En conséquence, il devient de sou-

(1) I, q. 77, a. 2, 3, 4.

veraine importance de dire ce que nous entendons par le mot **nationalisme**. Nous le ferons sommairement, étant donné que nous aurons à reprendre cette définition lorsque nous traiterons du nationalisme dans ses rapports avec le politique.



Pourquoi pas patriotisme?

On nous fera peut-être observer que le terme patriotisme ne comporte pas ces inconvénients et qu'au surplus il possède l'avantage d'être dans la tradition.

Nous reconnaissons volontiers au terme patriotisme une richesse et une pureté d'évocation que ne possède pas le vocable nationalisme; c'est pourquoi nous ne le prenons pas comme **point de départ**, mais comme **point d'arrivée**. Nous verrons même que le nationalisme qui ne tend pas à se commuer en piété (entendez le mot au sens gréco-romain) demeure toujours une force inhumaine et dangereuse. Par conséquent, quoique nous reconnaissions la justesse de cette observation, nous persistons à nous attacher au terme nationalisme.

Tout d'abord, les deux termes ne se recouvrent pas parfaitement; leur synonymie n'est pas complète; les connotations dont ils sont chargés ne se correspondent pas en tout point: on dirait

que leur ordre est renversé, le nationalisme ayant plus d'affinités avec le côté charnel de l'homme et le patriotisme avec le côté spirituel. Ce qui prédomine dans l'un est relégué au second plan dans l'autre. Par conséquent, si nationalisme et patriotisme dénoncent une même réalité, ils ne la font pas voir sous le même angle. Le nationalisme est le mode renouvelé, la forme moderne que revêt le patriotisme. Il fait figure de problème nouveau, et ce serait sembler recourir à l'échappatoire que de lui appliquer, sans plus de façons, les principes qui gouvernent le patriotisme.

Dans ces derniers temps, de nombreux catholiques, préoccupés de dégager leur credo national de tout soupçon de racisme, se sont appliqués à faire voir dans le nationalisme une forme supérieure du patriotisme (1). Il serait en somme un patriotisme plus critique et plus consolidé, étant plus armé de principes, plus systématisé, plus étayé de faits et de raisonnements. Du point de vue théorique, il serait un patriotisme élevé à l'ordre scientifique, il constituerait comme l'organisme doctrinal de celui-ci. Au point de vue pratique, il serait un patriotisme plus en éveil, plus conscient de lui-même, plus énergique, plus belliqueux, plus soucieux de se munir d'organes et plus enclin à cristalliser en institutions

(1) Quelques passages de l'ouvrage du R. P. J.-V. DUCATILLON sur *Le Vrai et le Faux Patriotisme* semblent indiquer que l'auteur incline dans ce sens.

nationales. Il serait l'élévation du patriotisme à l'état politico-social.

Chez nous, c'est à peu près dans le sens d'un bon patriotisme qu'on l'a toujours entendu. On a compris que le seul moyen de secouer l'apathie de nos gens et de les rendre plus hommes était d'en faire de meilleurs Canadiens. Et on a eu parfaitement raison, étant donné qu'il est impossible, faute de dispositions natives, d'en faire de bons Irlandais ou de bons Anglais. En rendant leur patriotisme plus conscient, on leur a donné une intelligence plus claire de ce qu'ils étaient et une volonté plus forte de le demeurer.

Cette forme de nationalisme, se confondant avec le patriotisme éclairé, est fort acceptable. Le seul danger qu'elle comporte est de s'y enfermer hermétiquement. A force de trop se dépenser à la conservation des caractères nationaux, qui sont en eux-mêmes une richesse véritable, on finit par perdre de vue les valeurs humaines et divines, qui en sont de bien plus grandes. Il y a aussi dans la volonté opiniâtre de se distinguer le péril de s'opposer et de s'isoler. Mais ce ne sont là que risques communs. Il n'est pas une vertu humaine qui ne soit susceptible de dégénérer en un ou plusieurs vices opposés, sans que cela pourtant dispense de la pratiquer. Les déformations du bien n'ont jamais été considérées des motifs sérieux de le condamner.

Bien que la manière de voir ci-dessus décrite renferme une grande part de vérité, bien qu'elle traduise assez fidèlement l'attitude des catholiques qui s'adonnent à la noble tâche de diriger les activités nationales, elle est cependant trouvée en défaut lorsqu'on vient à l'appliquer au nationalisme spontané, à celui qui prend à l'heure présente les proportions d'un fait humano-social.

Son inadéquation apparaît facilement, sitôt que l'on considère que le national est nécessairement **antérieur** à sa rationalisation, et ne peut, partant, être caractérisé par elle. Avant que d'entreprendre la rationalisation d'un mode de comportement collectif, il faut en avoir constaté le fait, l'existence. Le national existe et a besoin d'être rationalisé, mais n'est pas constitué par cette rationalisation. Au surplus, celle-ci ne le différencie pas du patriotisme. Il suffit d'ouvrir la **Somme Théologique** de S. Thomas pour se rendre compte que le patriotisme est tout autant que le nationalisme rationalisé et divinisé. Certes, il l'est même beaucoup plus, et c'est peut-être, — nous le verrons, — ce qui l'en distingue. De sorte que nous inverserions volontiers l'équilibre des données en présence pour accorder une priorité de valeur et de dignité au patriotisme. Nous estimons que le **patriotisme** est la **forme épurée et ennoblie du nationalisme**.

Voici dans quel rapport nous les établissons !

A ce qu'il nous semble, nationalisme et patriotisme puisent au même sol les mêmes principes élémentaires, mais les combinent selon des proportions différentes et donnent lieu à des alliages différents. Le premier est caractérisé par la **prédominance de l'élément sentimental et passionnel**, le second par l'emprise de l'élément humain, de l'**élément rationnel**.

Dans leur phase initiale les deux se présentent sous forme d'**instinct**. Or l'instinctif chez l'homme au début de la vie est souvent obscur et inopérant, quoiqu'il doive tôt ou tard se déclancher spontanément, manifester sa présence et exercer sa tension. Il est provisoirement neutralisé, mais pas absent. Ce phénomène provient à la fois de l'inconscience du jeune âge et du fait que les inclinations qui font partie de l'organisation native du vivant semblent avoir leur point d'attache dans les plus occultes cavités de son être. Alors, elles ont à percer bien des couches avant d'arriver à celle de la conscience claire, et elles ont à traverser celle-ci bien des fois avant de devenir l'objet d'une aperception distincte. Et en l'espèce, ces observations semblent doublement vraies, du fait que l'instinct dont nous parlons s'enracine dans la chair et le sang, est l'effet en nous de l'insertion physique du sol, du climat

et de toutes les autres influences que fait peser sur nous notre pays, du fait aussi qu'il y a une multitude d'impondérables et une assez jolie marge de mystère dans la question de nos origines et des causes de notre tempérament. Dès qu'on entre dans ce domaine, on se perd toujours dans l'impénétrable. C'est peut-être en considération de cela, et sans doute pour se soustraire élégamment à un aveu d'ignorance, que les psychologues estiment de bon aloi d'émettre que l'instinct national est à base de mysticisme.

Les premières manifestations de cet instinct, — et cela est à noter, — se produisent sous couleur de **sentiment**. Elles ont lieu lorsque l'enfant prend confusément conscience de sa solidarité avec les générations d'humains qui l'ont précédé et le milieu qui l'a façonné. A ce moment, si l'éducation se saisit de ce sentiment, le confirme, le renforce, en fait voir l'objet, la fin et les affinités avec la religion, il se transforme en devoir de piété et devient du patriotisme. Mis ainsi en conjonction avec le religieux, il est comme lui traversé par une sorte de magnétisme spirituel qui l'épure et l'enrichit graduellement des émanations immatérielles de l'âme.

Si par contre, au lieu d'orienter ce sentiment vers sa fin naturelle, on l'électrise et l'alourdit de toutes les rancunes et les haines, si en toute occurrence on fait passer sur lui le frisson de la

passion afin de plus sûrement l'envoûter, si, pour comble, l'iniquité des événements l'exacerbe et le contraint à organiser sa protection, on aura beau bâtir de belles théories pour en établir la légitimité, il n'en demeurera pas moins du nationalisme dévié. Il est trop sous le coup de la passion pour être du patriotisme pur. Nous verrons plus loin qu'il y a encore possibilité de le convertir en patriotisme, mais le moyen efficace ne réside certes pas exclusivement dans les échafaudages idéologiques.

Tel est bien le nationalisme moderne: **un sentiment naturel** hérissé d'instruments de défense. Tel est l'héritage à nous dévolu par le siècle dernier. Le mépris de la justice dans la régie interne et externe des états, une politique d'usurpation systématique du droit d'autrui inspirée par un infâme esprit de domination de la part de certains groupes ethniques, des tracasseries, des brutalités, des exactions, en un mot, des situations de fait violentes et injustes, ont acculé un certain nombre de nationalités à l'urgence de combattre ou de périr. Il va sans dire que les fermentations du vouloir-vivre ont triomphé de la sotte résignation et que les nations se sont bel et bien aguerries. On imagine aussi que cela n'alla pas sans vexer l'agresseur et accroître sa furie. Et on appelle cet état général de choses le phénomène du nationalisme contemporain.

Est-il foncièrement mauvais et condamnable ou simplement dangereux ? Est-il au contraire indifférent, mais nécessaire ? Est-il même susceptible de devenir bon et méritoire ? C'est ce qu'il nous reste à voir. Et pour le faire selon un certain ordre, nous allons d'abord dire ce qu'il faut penser de certaines contre-façons.



L'hypnotisme racique

C'est à tort qu'on désigne parfois le racisme allemand ou autre par le terme nationalisme. Ni la bienveillance et encore moins la confusion des idées ne peuvent en fournir l'excuse. On n'appelle pas le vice vertu ni le concubinage chasteté. En outre, le mot racisme ne désigne pas tant un sentiment, qu'une philosophie sociale et politique. S'il désignait le sentiment national, il ne serait pas condamné, celui-ci étant aussi naturel et aussi légitime en Allemagne qu'ailleurs. Pour autant qu'il nous est possible de démêler tous ces aspects, nous croyons saisir que le nationalisme est un phénomène humano-social, indifférent à être justifié et orienté par telle ou telle philosophie. S'il est incorporé à une philosophie qui a pour postulat la supériorité de la race, il dégénère en racisme; si, par contre, il est intégré à une philosophie spiritualiste et rationnelle, il demeure du nationalisme. Alors, il ne lui

reste plus qu'à devenir renforcement vertueux des énergies volontaires pour devenir patriotisme.

On se plaît d'ordinaire à déceler dans le racisme un reliquat de paganisme. Il est commode de porter au compte de celui-ci toutes les aberrations de notre société présumée chrétienne. Mais est-il si sûr que les païens accordaient à la matière une supériorité sur l'esprit et au politique une primauté sur le religieux? Sans doute, les Grecs, s'en remettant à une légende ancienne, se croyaient autochtones, déposés au cœur de l'Hellade par le soin des dieux, et partant se considéraient comme des surhommes. On rencontre des traces de cette croyance dans les Politiques d'Aristote. On pourrait peut-être en dire autant des habitants de l'Inde, de la Chine, et du Japon. La légende des origines de ce dernier est particulièrement gracieuse.

D'autre part, n'ayant aucune perspective sur les destinées surnaturelles de l'homme, le païen jugeait tout du point de vue temporel, reléguant au domaine du mystère la question de la survivance dans l'au-delà. Il estimait que le seul milieu où l'homme puisse pratiquer une religion censée et s'adonner au culte de la sagesse était la cité, l'homme de la forêt étant condamné à croupir dans l'ignorance et à être en proie à la superstition. La Cité constituait donc une sorte de sommet, le meilleur lieu où devenir homme et

se préparer à passer dans la demeure des dieux. Et si l'on proclamait parfois la religion nécessaire au maintien des bonnes mœurs, cela n'implique pas qu'on la subordonnât au gouvernement temporel. L'existence de la Cité se déroulait, remplie d'appréhensions et de respects, sous la protection d'une divinité ombrageuse. Enfin, on ne perd pas son temps à démontrer que Socrate, Platon et Aristote ont accordé à l'esprit une suprématie tyrannique sur la matière. C'est un lieu commun battu et rebattu de longue date.

Toutefois, pour un écrivain qui ne sait pas faire le départ entre l'ordre naturel et surnaturel, entre le nécessaire et le gratuit, il y a un danger réel à transporter, sans préalablement opérer les transpositions de rigueur, les théories aristotéliciennes dans notre monde chrétien, — où la cité ne dispose plus des valeurs suprêmes, où un atome de grâce prévaut sur tous les biens moraux et culturels. Ainsi, Charles Maurras, n'étant pas chrétien, a été victime de ce péril. Il a osé subordonner le catholicisme à la civilisation méditerranéenne, le réduisant au rôle inférieur d'instrument de culture. Le catholicisme ne s'est pas révélé à lui une fin souveraine, par la saisie de laquelle l'individu passe dans le plan divin, mais il lui est apparu comme un excellent moyen d'aménager un milieu terrestre de qualité supérieure. En parcourant ses œuvres on a l'impres-

sion qu'il n'y a pour lui qu'un absolu, la civilisation méditerranéenne, l'*homo mediterraneus*, et que tout doit s'y subordonner. "Un vrai nationaliste, écrit-il, place la patrie avant tout; il conçoit donc toutes les questions politiques pendantes dans leur rapport avec l'intérêt national."

Nous n'avons pas l'intention de résumer ici ses doctrines. Cela a déjà été fait dans **Pourquoi Rome a parlé** (1). Cependant, nous croyons pouvoir sans injustice soutenir que ses principes conduisent à la mobilisation des valeurs humaines et divines au servage du national. Cette inversion de l'ordre objectif est grosse d'une hérésie; en conséquence ses écrits ainsi que le mouvement politique qui se modèle sur eux furent condamnés.

Le racisme descend infiniment plus bas. En présence du dualisme inhérent à l'être humain, il opte pour la matière: en ce sens que, poussant trop loin l'interférence des ordres, il lui accorde une priorité de gouvernement. Etendant le déterminisme qui régit l'ordre physiologique au plan de l'activité intellectuelle, morale et artistique, il aboutit à l'hégémonie de la chair et du sang. Il rend le complexe physiologique, la race quoi ! justiciable des tares ou des qualités de l'esprit. Au lieu de distinguer comme nous le faisons, l'ordre d'être, gouverné par la nécessité physi-

(1) Ed. Spes, Paris, 1927.

que et physiologique, de l'ordre d'opération, gouverné par l'ordre de la raison et de la liberté spirituelle, il confond tout dans un même plan, il unifie toutes nos tendances en les réduisant sans merci à l'état de sujétion vis-à-vis la loi de l'hérédité et du sang. Il supprime de la sorte le dualisme et réalise par en bas une unité trop rigide pour convenir à un être libre. Il va sans dire qu'il abolit du même coup la suprématie de l'esprit et de la grâce.

"La science biologique et médicale, écrit le Dr Walter Grosz, nous a enseigné, dans les dernières trente années, que l'homme est bien plus fortement déterminé dans sa valeur corporelle que psychique, par son hérédité propre que par toutes les mesures extérieures, qu'elles concernent l'alimentation, le sport ou l'éducation" (1). Hitler lui-même n'y met pas plus de nuances: "Toutes les méthodes d'éducation de l'Etat raciste devront avoir pour **but dernier** d'inculquer dans le cœur et le cerveau de la jeunesse le sens et l'instinct de la race. Aucun garçon, aucune fille ne doit quitter l'école sans être convaincu de la nécessité de la pureté du sang. D'ailleurs cette éducation du point de vue raciste doit recevoir son plein achèvement dans le service militaire" (2).

(1) *Sept*, 24 mai 1935.

(2) Extrait de *Mein Kampf*.

L'idéal raciste ne consiste pas à rechercher l'ennoblissement par la conquête des valeurs spirituelles, mais à revenir, par des procédés de sélection, à la pureté matérielle des origines. Etant donné que notre vie spirituelle est déterminée par les ondes du sang, il est de souveraine importance de purger celui-ci des scories étrangères.

L'origine des peuples européens, — celle du peuple allemand en particulier, — est passablement perdue dans le recul des âges, mais à l'aide de la sociologie et des savoirs annexes on peut sûrement réussir à fouiller les ascendances et à n'y découvrir que de l'aryen. Alors l'idéal concret du racisme est le retour en aryanisme, le retour aux caractères de celui-ci, à ses coutumes, à ses croyances, à son culte, à ses vertus, etc.

Ceux qui se plaisent, par un triste travers d'esprit, à tirer avantage des confusions pour mieux fustiger leurs compatriotes et brandir l'anathème sont libres d'appeler cela du nationalisme; nous, nous n'y voyons que matérialisme cru. Nous respectons l'amour qu'ont les Allemands de leur pays et nous souhaiterions les imiter, mais nous répudions tout cet affublement d'hérésies contre la raison et contre la foi chrétienne. Cet orgueil de race incommensurable, cette suffisance froide, attentatoire à l'égalité chrétienne, à la justice et à la charité, nous répu-

gnent, comme ils répugnent du reste aux Allemands catholiques eux-mêmes. Nous éprouvons trop vivement un immense besoin d'amour et de rédemption pour attribuer tant d'efficace à notre misérable sang.

Il ne faudrait pas conclure de là que nous méconnaissions la valeur des facteurs ethniques, leur rôle dans le développement de la civilisation et dans l'expansion du christianisme. Nous avons trop conscience de l'orientation contenue dans les dispositions naturelles des individus et des peuples, dans leurs goûts et leurs aptitudes, pour donner dans cet excès de prudence. Nous savons trop bien aussi que Dieu ne crée pas l'homme pur, ni même l'âme en général, mais qu'il s'est associé les causes secondes et qu'il supporte leur mode imparfait et individué de coopérer. Mais nous avons également appris que le spirituel en nous procède immédiatement de Dieu, pur esprit, principe d'où découle le souffle animateur de toute chair. Il est sans doute forcé de faire l'âme que peut soutenir notre organisme, celle qui s'ajuste rigoureusement à lui, mais il la fait **spirituelle et indépendante du corporel dans ses opérations propres** (1).

(1) Nous avons essayé de démontrer dans *Où vont nos vies?* que l'âme, bien qu'elle soutienne des relations essentielles au corps, est cependant *subjectivement* indépendante de lui dans ses opérations propres. Cf. pp. 32-46.

Cela apparaît clairement, dès qu'on a aperçu l'irréductibilité radicale qu'il y a entre les lois du logicisme et de la liberté d'une part, et celles de la biologie et de la physiologie d'autre part. L'esprit transcende la matière, la domine, l'utilise à ses fins, et surtout possède la merveilleuse prérogative de modifier ses tendances, de les enrichir d'habitudes, de les soumettre à demeure à ses ordres. L'esprit n'a pas le pouvoir de changer la qualité de l'organisme corporel, mais il a celui de le faire concourir à la poursuite de son idéal. Cela ne va pas sans efforts, mais s'il est aidé par la puissance de la grâce, il dépasse son propre idéal et rejoint celui du Rédempteur. Et c'est ainsi que, selon le plan rationnel et chrétien, l'unité de l'individu s'opère par en haut et non par en bas.



Le chapitre des foudres

On discute depuis quelque temps à l'effet de savoir si le nationalisme est condamné. Pour ce qui concerne le racisme, dit-on, il n'y a pas de doute, mais il n'en va pas de même du nationalisme, du fait que le terme **nationalismus** ne se rencontre dans aucun des écrits émanés du Saint-Siège.

Cette observation peut être vraie, mais elle constitue un assez piètre argument. A notre humble sentiment, voici comment il faudrait plutôt former son jugement en cette matière.

Le nationalisme est un sentiment naturel qui a cristallisé en doctrine et en modes de comportement collectifs. Il implique donc trois éléments : un sentiment, une justification théorique et une activité morale. Il va sans dire que le sentiment, dès là qu'il est naturel, est légitime. On n'anathématise pas la nature, mais on la sauve.

La doctrine est soit conforme à la foi et à la raison, — et alors elle n'est pas condamnable, soit en désaccord avec leurs enseignements, — et dans ce cas elle est en défaut et condamnable. Enfin, il peut se faire qu'en théorie on énonce d'excellents principes et qu'en pratique on s'abandonne à des attaques et à des violences sans mesure, et ainsi on commet un péché collectif, on crée un état général de sentiments et de mœurs constituant une occasion prochaine de péril pour les âmes. Dans ce cas l'Eglise qui est la gardienne des mœurs tout autant que des doctrines a droit d'intervention.

Toutes ces considérations reviennent à dire que le sentiment national, à l'instar des forces neutres, peut être tourné à bon ou à mauvais usage, et que le nationalisme, comme tout système éducationnel, est exposé à des déformations théoriques et à des déviations pratiques. Par conséquent, c'est faire preuve d'incompréhension que de porter à priori un jugement massif sur lui.

Aussi les autorités religieuses, extrêmement conscientes de la diversité des situations, ont-elles fait preuve d'une très grande souplesse lorsqu'elles se sont risquées sur ce terrain. Si la situation actuelle de l'Italie et de l'Allemagne les a forcées à porter de rudes coups aux prétentions immodérées de l'orgueil de race, elles ont été constamment soucieuses de manifester leurs sympathies

pour l'attachement de l'homme à son pays, à sa mentalité, à ses coutumes, à son histoire.

Nous avons nullement l'intention d'instituer un inventaire des déclarations faites au cours des quinze dernières années relativement à ce sujet. Nous nous gardons également de souligner qu'il s'agit de nous, lorsque le Saint Père parle d'"autres nations qui ont aussi le droit de vivre et d'aspirer à la prospérité" (*Ubi Arcano*), bien que l'interprétation ne serait pas dépourvue de fondements, étant donné que c'est uniquement ce que nous avons de tout temps désiré et réclamé.

Nous nous contentons de renvoyer le lecteur, auquel les principes énoncés plus haut n'auraient pas l'heur de plaire, à l'article publié par l'*Osservatore Romano*, organe officiel du Saint-Siège, le printemps dernier, et reproduit par *Le Droit* dans son édition du 21 mars 1935. Nous le renvoyons aussi aux déclarations du légat papal à Lourdes, Son Eminence le Cardinal Pacelli: "Il y a deux patriotismes: un patriotisme faux qui fait de la patrie une sorte d'idole barbare assoiffée de tyrannie et de sang. Dieu veuille écarter de tous les pays les ravages de ce fléau ! Et puis, il y a le vrai patriotisme, celui que le Saint-Père rappelait en termes magnifiques ces jours-ci à plusieurs centaines de jeunes gens patriotes..." (1).

(1) Reproduit par M. CHARLES PICHON, dans *l'Echo de Paris* du 27 avril 1935.

Nous extrayons de la **Déclaration du Comité Archiépiscope de l'Action Catholique Française** le passage suivant: "L'Eglise a toujours enseigné que le patriotisme est un devoir, dont elle rattache les prescriptions au quatrième commandement de Dieu; L'Eglise approuve et favorise un juste nationalisme, celui qui veut à son pays sa sécurité, le respect de ses droits, sa vraie place dans le concert mondial.

Mais elle veut que ce nationalisme soit chrétien, c'est-à-dire respectueux des droits des autres, soucieux d'entretenir les rapports que la justice, la charité, et le devoir de fraternelle collaboration imposent aux peuples comme aux individus, et désireux d'aider et de soulager ceux qui souffrent" (1).

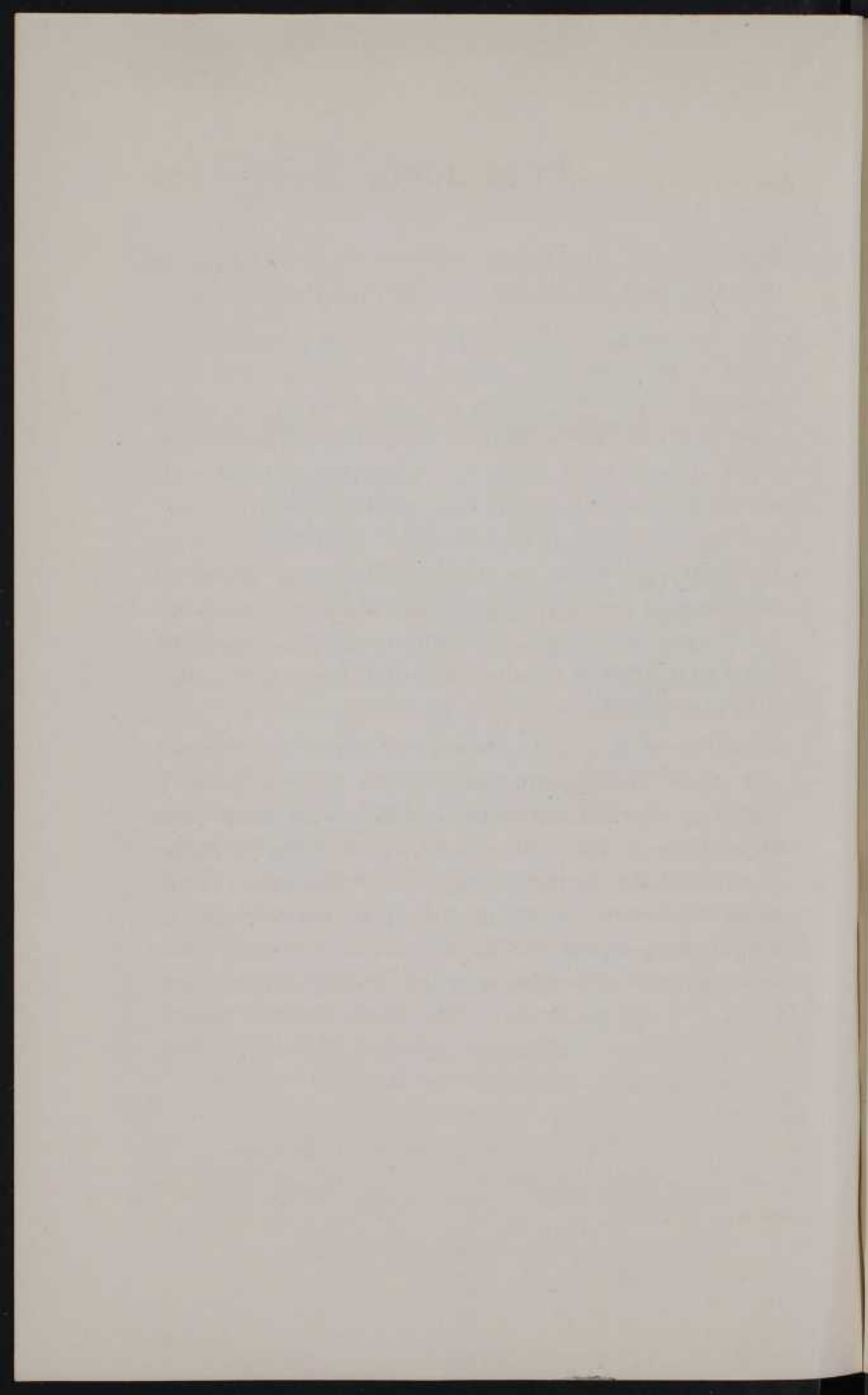
Pour ce qui est du nationalisme canadien-français, il n'a pas encore remué mer et monde; il n'est qu'à l'état embryonnaire, et nous concéderions volontiers que, bien qu'encore dans ses langages, il n'est pas immunisé contre tout défaut, — le sort de ce qui est humain étant d'être entaché d'imperfections. Mais, est-il nécessaire de le redire, nous le voulons pur, noble, foncièrement catholique. Et c'est probablement cette franche orientation qui lui a valu en juin et en juillet derniers, sinon la consécration, du moins l'appro-

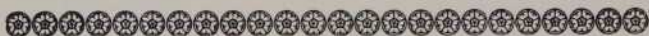
(1) *La Croix*, 28 janvier 1933.

bation de la plus haute autorité ecclésiastique en ce pays, Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

En guise de conclusion de ce paragraphe, nous exhortons nos compatriotes à ne pas embrouiller nos problèmes en les traitant à la lumière d'une casuistique absurde, périmée aux yeux des esprits sérieux. Grouper ensemble et assimiler en tout point des réalités presque équivoques et parfois totalement disparates, sous prétexte qu'on les a arbitrairement coiffées du même nom, les envelopper des mêmes suspicions, du même discrédit, des mêmes condamnations, est faire preuve ou de mauvaise foi ou de stupidité consommée.

Il y a des principes directeurs, des principes éprouvés et approuvés, qui valent pour la solution de nos propres problèmes comme pour celle de ceux d'autrui. Observons notre situation à nous et raisonnons sur les données de fait en nous éclairant d'eux; confrontons notre conduite à la règle, et s'il y a accord, marchons en toute assurance, s'il y a désaccord, corrigeons-nous.





Les servitudes de la chair et du sang

L'Eglise a toujours entretenu de secrètes sympathies à l'égard de l'humanisme, non seulement celui de la forme, mais celui plus profond de la pensée et du cœur. Elle sait trop que la foi a du mal à inonder de ses clartés l'âme enténébrée du barbare et que la charité s'y trouve toujours mal à l'aise. Lorsque celle-ci doit donner l'impulsion à des facultés incultes, dénuées de souplesse, elle est mise dans l'impuissance d'exercer toutes les virtualités de son souverain dynamisme. C'est en partant de ce principe qu'on est parvenu à reconnaître la nécessité de la multiplicité des états. Elle est indispensable à l'établissement universel de l'ordre de la justice. En effet, sans le pluralisme politique, l'anarchie triompherait de la justice et l'ordre chrétien ne saurait convenablement reposer sur l'anarchie. De même aussi l'humanisme, — qui est toujours souffreteux sans les guérisons de la grâce, — demeurerait certainement trop en défaut pour assurer à celle-ci sa

liberté d'action, s'il ne jouissait pas de l'intégrité relative que lui garantit la variété politique.

Nous pourrions également, en considérant le rôle des facteurs ethniques par rapport aux valeurs culturelles et artistiques, faire voir que leur variété est **nécessaire** au plein épanouissement du bien humain. De sorte que l'une ou l'autre race disparaissant, celui-ci en subirait un appauvrissement appréciable, et les possibilités d'épanchement de la grâce en seraient pour autant diminuées, étant donné que celle-ci suppose la nature et ses richesses à titre de dispositions. Sans doute les bienfaits divins demeurent toujours **gratuits** et les énergies rédemptrices réussissent de par leur propre force de pénétration à se frayer un passage dans les âmes les plus encroûtées, mais normalement parlant, c'est dans les sujets et les peuples les mieux équilibrés et les plus sains qu'elle réalise ses plus glorieuses réussites.

Mais ce n'est pas cette nécessité morale de la variété des caractères ethniques que nous voulons considérer, c'en est plutôt la **nécessité physique**, la nécessité de fait. Les peuples se différencient entre eux comme les parties de l'univers qu'ils habitent. C'est une nécessité, c'est une donnée de fait. Elle est prévue et voulue par le Maître de la vie; elle a donc ses raisons d'être, puisqu'Il a ses vues et ses desseins. Par conséquent, elle ne

ressortit ni à l'Ethique, ni à la Politique, ni à la Religion, elle leur est antérieure, étant d'ordre physique et empirique. Ainsi que le répète très souvent S. Thomas, la politique ne crée pas les hommes, mais elle les reçoit de la nature et les achemine vers leur fin. Elle ne crée pas les sexes ni les autres notes de l'individualité, mais s'en saisit et s'en accommode.

Il n'y a donc pas lieu d'identifier le politique et le national, comme on le fait en Allemagne et en Italie, et comme le font plusieurs politiciens de chez nous. Il y a entre ces deux réalités distinction et même séparabilité. Le régime politique peut être remplacé par un autre tout à fait divers, ainsi que cela s'est récemment produit en Espagne, et la nation demeure inchangée, identique à elle-même. Un régime politique est un ordre ⁽¹⁾, la nation est le sujet qui s'y soumet. Il peut arriver que deux ou trois nationalités s'associent politiquement sans renoncer pour cela à leur individualité ethnique. L'unité politique est conciliable avec une dualité parfaite du point de vue national, comme cela se voit en Belgique et en Suisse. Il va sans dire que notre unité politique, qui n'est pas législative, qui n'est pas pénétrante, qui se confine à certaines concessions de pouvoir de la part des provinces contractantes,

⁽¹⁾ "Politica nihil aliud est quam ordo inhabitantium civitatem". *Comm. Pol.*, L. 3, lec. 5; I II, q. 105, a. 1.

qui ne doit pas porter préjudice à l'autonomie de celles-ci, qui n'a pas à s'ingérer dans la fabrication de leurs lois, qui n'a pas à troubler le fonctionnement de leurs coutumes, . . . il va sans dire, que notre unité politique, si elle était comprise, si elle n'était pas faussée par l'ostracisme pratique de l'anglo-protestant, serait parfaitement conciliable avec la liberté nationale.

Nous concluons donc que la diversité nationale n'est pas du ressort de la politique, en ce sens que ce n'est pas elle qui la produit. Elle est antérieure à celle-ci; elle résulte du déterminisme particulier exercé sur les groupes par une combinaison d'éléments psycho-physiques individualisée, — un complexe naturel individué donnant fatalement jour à des types individué. La seule attitude qui s'impose à la politique est d'en prendre son parti et d'y adapter son gouvernement. Elle doit se rendre compte qu'un ordre politique n'est pas une réalité abstraite, mais incorporée à une nation, et que partant il ne peut atteindre son but que par l'utilisation de biens incarnés dans des valeurs historiques concrètes et limitées.

Nous écartons aussi la conception de certains esprits pragmatiques, commercialisés, estimant tout sous l'angle des intérêts matériels. Il faut avoir une bien piètre idée de la profondeur de l'humain et des poussées sourdes de la race pour

penser que l'unité d'intérêt suffit à engendrer l'unité nationale. A les entendre on croirait qu'une nation est une vaste compagnie d'assurance, une entreprise commerciale, une société de secours mutuels, une firme quelconque.

Nous reconnaissons aisément que la solidarité d'intérêts, que la réalisation des conditions indispensables au vivre, peuvent contraindre une nationalité à des compromis sur le plan politique et la conduire à agréer une alliance que, par dispositions et goût naturels, elle serait encline à répudier, mais cela n'a la plupart du temps que l'effet de provoquer les réactions du national contre le politique (1). Et celui-ci ne réussit à dominer le conflit et à maintenir sa suprématie que dans la mesure où son action s'exerce au-dessus des divergences ethniques, que pour autant que sa direction s'en tient le plus possible aux strictes exigences de l'humain. Une politique qui, au lieu de poursuivre le bien humain, se donnerait comme fin l'exaltation des caractères na-

(1) Le phénomène n'est pas nouveau: S. Thomas, commentant Aristote, écrit: "Pertinet ad politicum cognoscere quanta debeat esse magnitudo civitatis, et utrum debeat continere homines unius gentis vel plurium . . . Constare etiam debet ex una gente potius, quia gens una unius moris et unius consuetudinis est quæ amicitiam propter similitudinem inter cives conciliat: unde civitates quæ constitutæ sunt ex diversis gentibus propter dissensiones quas habuerunt propter diversitatem morum destructæ fuerunt, quia una pars adijungebat se inimicis propter odium alterius partis." *Comm. Pol.*, L. 3, lec. 2. On croirait qu'il y est fait allusion à l'immigration.

tionaux et qui, au lieu de se régler sur les principes du droit, se modèlerait sur les aspirations particulières du groupe à gouverner, serait vraiment impropre à servir de liaison à plusieurs entités nationales. Elle ferait la confusion du politique et du national. Or cette confusion est une erreur: elle implique qu'on ne conforme pas la matière à régler à la règle du droit et de la justice, mais qu'au contraire on conforme la règle à la matière à régler. Il y a en elle une inversion grave des valeurs ⁽¹⁾.

Pour éclairer un peu les allusions qui sont faites au cours de ce travail à la priorité du politique sur le national, notons que, bien que l'ordre politique s'enfonce par sa base dans l'économie et le national et semble se confondre avec eux, il obéit tout de même dans son ensemble et surtout dans sa partie supérieure à des principes de droit et de justice qui ont une valeur objective et humaine. Les normes premières de l'action ont une rectitude intrinsèque, indépendante de l'esprit qui les découvre et des sujets auxquels elles sont appliquées. Elles sont faites, non sur la me-

⁽¹⁾ La nature de l'état et sa mission essentielle exigent qu'il ait priorité de valeur sur la nation. Mais cela ne règle pas le problème du pluralisme politique, qui, lui, ainsi que l'indique la note précédente, est en rapport direct avec la nationalité: *secundum diversitatem gentium et nationum*, dit S. Thomas. *Comm. Met.*, n. 333.

sure des individus qu'elles dirigent, mais sur celle des biens dont elles veulent assurer l'obtention. Leur structure intime dépend étroitement des exigences du bien commun ou de l'idéal humain.

Or le bien commun est un ensemble de valeurs plus ou moins susceptibles d'être individuées ou nationalisées. Ainsi les valeurs spéculatives, étant purement objectives, sont les mêmes chez tous les peuples: *sic igitur in speculativis est eadem veritas apud omnes tam in principiis quam in conclusionibus, licet veritas non apud omnes cognoscatur in conclusionibus, sed solum in principiis, quæ dicuntur communes conceptiones*. La vérité spéculative, considérée soit dans ses principes soit dans ses conclusions, est la même chez tous les peuples, bien qu'elle ne soit pas également connue par tous dans ses conclusions. Si elle est individuée, ce n'est que par le mode de chacun de la formuler, ce n'est que par les particularités du langage au moyen duquel elle se traduit et se communique.

Ainsi encore le bien objectif capable de conférer le bonheur à l'homme est le même chez tous les peuples. Par conséquent les directives générales orientant leur action vers ce Bien sont immuables; alors que, cependant, les normes particulières qui en dérivent sont susceptibles de varier selon que le réclament les dispositions de chaque peuple: *in operativis autem non est eadem*

veritas vel rectitudo practica apud omnes quantum ad propria, sed solum quantum ad communia, et apud quos est eadem rectitudo in propriis, non est æqualiter omnibus nota (1). Les principes de l'action sont universels, mais les lois morales qui en découlent sont susceptibles d'un relativisme croissant au fur et à mesure qu'elles s'éloignent des principes. Il y a tant de manières de faire le bien ! Et les peuples trouvent avec un instinct très sûr celles qui s'harmonisent le mieux à leur tempérament. De là des modes stables d'agir créés comme par inclinations spontanées, appelées coutumes et ayant, aux yeux de S. Thomas, valeur de lois. On voit par là que l'ordre de l'action ou l'ordre politique, s'il est constant dans ses principes, est susceptible dans ses développements d'une infinité de variantes qui l'individualisent fortement.

Ainsi enfin, les buts et les principes généraux des arts libéraux, mécaniques, industriels, économiques et agraires sont les mêmes chez tous les peuples. Cependant, ces arts se frayent des voies d'extériorisation qui varient nécessairement d'une contrée à l'autre. Si l'on fait exception de la logique, les arts libéraux intéressent non seulement l'intelligence, mais l'organisme tout entier. Ils tirent leur substance de l'intelli-

(1) I II, q. 94, a. 4.

gence en collusion avec l'imagination et toutes les facultés sensibles. On comprend alors qu'ils soient aussi nettement individués que les vertus morales. Quant aux arts mécaniques et autres, il va de soi qu'ils sont étroitement conditionnés par les facteurs matériels et varient comme eux dans leurs applications.

Par conséquent, si de cet ensemble ordonné résulte le bien commun, objet propre de l'ordre politique, on comprend que celui-ci soit tout d'abord commandé par des valeurs humaines et construit d'après des normes communes, objectives, universelles, puisque les principes ci-haut mentionnés sont des données d'extension humaine et que les principes d'un ordre sont ce qui en détermine définitivement le mode intrinsèque. L'humain conditionne le politique par en haut, et le national par en bas; l'humain à la manière des causes finale et formelle, le national à la manière d'une cause matérielle. Il n'y a au concret qu'un ordre politique, mais beaucoup plus influencé par l'humain que par le national. Et lorsqu'on oppose le politique au national, ce n'est qu'en vertu d'une opposition partielle, puisqu'il s'agit d'une part du tout et de l'autre de sa cause matérielle et individuante. Cependant, on entend désigner ce qu'il y a de principal en lui lorsqu'on le distingue de ce dernier. Par conséquent, le politique se rapporte surtout à ce qu'il y a d'hu-

main et de spécifique en nous, le national à ce qu'il y a d'individué ⁽¹⁾.

Nous rejetons enfin l'opinion (différente du racisme) de ceux qui accordent au facteur racique une influence décisive sur la formation du national. La race a sans doute une causalité profonde sur le tempérament national, mais elle n'est pas d'ordre proprement humain. Elle est un phénomène animal, tandis que la nationalité est un phénomène spécifiquement et exclusivement humain. Les animaux sont d'une race; l'homme seul est ressortissant d'une nation. En outre, il

(¹) S. Thomas, lorsqu'il regarde l'intelligence et la volonté comme facultés, comme parties d'un individu, *ut ens*, maintient qu'elles sont individuées; cependant, lorsqu'il s'arrête à leurs objets, c'est-à-dire aux données qu'elles saisissent et qui leur servent de normes suprêmes dans leurs démarches, *ut potentia*, il les considère comme des valeurs universelles, indépendantes sous le rapport de leur régulation des individus qui en ont la jouissance. Elles sont quelque chose d'eux, mais dont l'intention est de les adopter à des données humaines et intemporelles. En d'autres termes, elles représentent en eux des organes de l'universel. C'est ainsi qu'il écrit: "Semper naturæ respondet unum proportionatum naturæ; naturæ enim in genere respondet aliquid unum in genere, et naturæ in specie acceptæ respondet unum in specie; naturæ autem individuatae respondet aliquid unum individuale. Cum igitur voluntas sit quædam vis immaterialis, sicut et intellectus, respondet ei naturaliter aliquod unum commune, scilicet bonum, sicut etiam intellectui aliquod unum commune, scilicet verum, vel ens, vel quidquid est hujusmodi. Sub bono autem communi multa particularia bona continentur, ad quorum nullum voluntas determinatur." I II, p. 10, a. 1, ad 3. L'intelligence et la volonté portent sur des biens qui transcendent l'individuel et le national. Dès lors, si leurs biens sont impliqués dans le bien humain, objet de l'ordre politique, à titre de partie principale, on comprendra aisément que le politique émerge pour une large part au-dessus du national et le transcende.

n'est pas rare de constater que des individus de race étrangère sont parfaitement assimilés par la nation qui les accueille et deviennent de fervents nationaux.

On n'arrive pas d'ordinaire à faire la clarté sur cette question parce qu'on confond le problème de l'essence ou de la nature de la nationalité avec celui de ses causes réalisatrices. Nous allons dire quelques mots des deux, afin de mieux voir à quelles profondeurs s'amorce le sentiment national.

Les deux grands faits sociaux dominant l'histoire contemporaine sont l'état et la nation. Les deux offrent le spectacle d'une masse humaine circonscrite, agglutinée, consistante, possédant une unité, une âme, un génie, un visage, des traits et une expression caractéristiques. Les deux sont d'ordre psychique avant que d'être d'ordre moral; les deux par conséquent sont affaire d'âme, de parité spirituelle; les deux proviennent de ressemblances, d'accords, non pas tant dans la structure de l'âme, que dans son dynamisme, dans son vivre, dans ses états de conscience, dans ses conceptions pratiques, dans ses modes de comportements, dans ses manières de concevoir l'ensemble des accommodations dont résulte le régime de vie. Les deux sont composés d'une multitude de parties physiquement distinctes, irréductibles l'une à l'autre, vivantes et

libres, ne pouvant être cimentées mais devant se tenir de quelque façon par la vertu d'attaches spirituelles ⁽¹⁾. Attaches souples, imperceptibles, mystérieuses, mais réelles et fortes, mais assez pénétrantes pour engendrer l'unité d'action et de réaction, pour produire la puissance de masse et l'unité de direction.

On fait parfois observer que celles du national se nouent presque toujours antérieurement à celles du politique, et que partant elles doivent s'en distinguer. Nous concédons aisément le fait, mais nous faisons remarquer qu'il n'engendre pas nécessairement une distinction de nature, mais seulement une différence de temps. Cependant, nous le répétons, le national ne s'identifie pas avec le politique. Et c'est précisément la **nature de ce lien**, la substance de ce fil opérant la cohésion morale des parties du tout, qui les distingue spécifiquement. L'état est enserré dans les mailles du **droit**, la nation dans celles du **sentiment**. La vie politique est unifiée par l'obligation qu'éprouvent les citoyens de conformer leur conduite à des règles objectives d'action, à des lois instituées en fonction du bien commun; la vie nationale tire son unité des liens affectifs, reposant sur des affinités de tempérament et de for-

⁽¹⁾ "Manifestum est enim quod plures multa uniri et concordare non possunt, nisi ipsi aliquo modo uniantur." I, q. 103, a. 3.

mation, et se traduisant en sympathies, en affabilité, en bienveillance, en courtoisie, en agrément de vivre ensemble. Par où l'on voit que dès qu'une nation organise juridiquement son vivre, elle passe au rang des états. C'est ce que S. Thomas, s'inspirant des théories d'Aristote sur le rôle de l'amitié politique, exprime déjà très clairement: "Il y a, dit-il, entre ceux qui sont de même nationalité une amitié (bienveillance) naturelle, du fait qu'ils communiquent dans les mêmes mœurs et la même manière de vivre" (1). Or, on le sait, c'est le propre de l'amitié et de ses diminutifs, telles la bienveillance et la sympathie, d'unir, de provoquer le vouloir vivre en commun: **Amicitiae proprium est quod ex multis faciat unum** (2). **De ratione amicitiae est quod congreget** (3). Et donc la substance du lien ou du complexe de relations qui solidarise les nationaux de manière à dessiner une masse sociale d'une densité observable et de contours assez nettement définis est la sympathie ou la bienveillance spontanément éprouvée par eux (4).

Les ligaments politiques sont d'une tout autre espèce: "Il est de l'essence de la société

(1) "Est etiam naturalis amicitia inter eos qui sunt unius gentis ad invicem, in quantum communicant in moribus et convictu". *Comm. Eth.*, n. 1541.

(2) *Comm. Phys.*, L. 8, lec. 1, n. 5.

(3) *Ibid.*, lec. 3, n. 4.

(4) Le R. P. DELOS, O.P., dans *La Société Internationale et les Principes du Droit Public*. Chap. 1 et 2.

politique (populi) que les rapports de ses membres soient règlementés par l'ordre de justes lois" (1). "La loi est un certain art ayant pour objet d'instituer et d'ordonnancer la vie humaine" (2). Par conséquent les relations qui contiennent les membres de l'état et les ramènent à l'unité sont de nature juridique: **communicatio in istis facit domum et civitatem** (3).

On pourrait encore assigner comme différence que le politique est surtout fondé sur la spécificité et l'universalité de la nature (4), et se propose directement la recherche des valeurs humaines (5), tandis que le national repose sur l'individualité de celle-ci et conditionne comme par en bas le politique, commandant la modalité de ses recherches.

Ayant constaté que le national, considéré dans sa nature propre, tient sa vertu d'agrégation du commerce social, du mode commun que contractent les mœurs civiques d'une agglomération, **communicant in moribus et convictu**, ayant découvert que le secret de sa force de cohésion réside dans l'uniformité de la mentalité, c'est-à-dire dans la ressemblance de la tournure

(1) I II, q. 105, a. 2.

(2) I II, q. 104, a. 4. "Lex est quædam ars humanæ vitæ instituendæ vel ordinandæ."

(3) *Comm Pol.*, L. I, lec. 1.

(4) I II, q. 94, a. 2 et 3

(5) *Ib.*, q. 90, a. 2.

d'esprit et de la manière pratique de concevoir l'aménagement du vivre, c'est-à-dire encore dans la communauté des formes du goût et de la sentimentalité, il nous reste à voir brièvement sur quoi reposent ces relations d'affinité justiciables de l'unité pratique de la nation. Et nous passons ainsi à l'ordre de réalisation.

Pour apaiser l'inquiétude de ceux qui voient dans le nationalisme une manifestation diabolique, nous prendrons les choses de haut. Premièrement, les lecteurs qui se souviennent encore un peu de leur philosophie et de leur théologie savent qu'au sommet il y a un Dieu qui connaît toute chose. Il ne se contente pas de les envelopper dans une aperception commune, mais il veut avoir pour chacune d'elles un regard particulier, qui les distingue, comme celui de l'artiste pour chacune de ses œuvres. Même ce que nous appelons l'imprévu, le contingent, fait acte de présence devant lui: *in quantum subduntur divino conspectui secundum suam præsentialitatem* (1). Sa volonté est aussi d'une telle efficacité qu'elle s'étend à toutes les modalités en lesquelles sont nécessairement noyés ses effets temporels (2). Par sa providence, il en enjoint la réalisation particulière, **individué** (3). Sa toute-puissance mobilise

(1) I, q. 14, a. 13; q. 15, a. 2.

(2) *Ib.*, q. 19, a. 8.

(3) *Ib.*, q. 22, a. 2.

toutes les forces individuées de la nature, les remue, les féconde, les traverse, les conduit à la réalisation de leurs œuvres : **Ipse est qui est causa actionis omnium rerum** (1). Voilà donc qui nous apprend que l'individuel pousse des racines jusque dans le divin.

Nous pourrions, en second lieu, en nous appuyant sur les données de la métaphysique, faire voir que l'individualité est de nécessité inéluctable dans l'économie de notre univers. Elle est l'unique moyen d'introduire le nombre au sein de l'espèce et de faire de chaque unité numérique une synthèse close, c'est-à-dire une entité qui, tout en partageant avec beaucoup d'autres les traits communs de l'espèce, s'en distingue par des caractères particuliers inaliénables. Mais ce qu'il est surtout expédient de noter ici, c'est que l'individualité est une conséquence de ce que l'être causé est l'effet d'une connivence de forces naturelles elles-mêmes individuées. Et dans le cas échéant, l'homme est individué parce qu'il est la réalisation d'influences individuées. Nous sommes l'anneau d'une longue chaîne, le lieu de passage d'une multitude de courants. Nous sommes tout d'abord issus de parents qui étaient le déroulement d'une race. Et l'on sait que dans le facteur race, il n'y a pas que le sang qui influe; en la race est inscrite l'action des éléments ter-

(1) *Cont. Gent.* L. III, c. 67.

ritoriaux, orographiques et climatériques. C'est devenu un cliché poétique que de se proclamer fils du sol, de la montagne, de la mer, des steppes... Les éléments naturels incrustent donc en notre être tout entier des caractères indélébiles dont la somme représente notre individualité. Et comme les mêmes causes produisent les mêmes effets, il s'ensuit que les individus de la même race et du même pays jouissent d'une hérédité commune, possèdent des caractères communs qui deviennent comme le support physiologique du sentiment national.

Tablant sur ces données déduites de l'observation et du raisonnement, S. Thomas n'hésitera pas à considérer l'individualité comme un phénomène aussi naturel que la spécification. Si les causes secondes ont pour effet propre de spécifier le concours divin, elles ont aussi comme résultat fatal de l'individuer et cela de par leur nature même. "Quelque chose peut être naturel à un être à double titre. Ce peut être à raison de la nature de l'espèce qu'il incarne, comme il est naturel à l'homme de pouvoir rire et à la flamme de s'élever. En outre, ce peut être à raison de sa nature individuelle, comme il est naturel à Socrate ou à Platon d'être, à raison de leur complexion personnelle, maladifs ou de solide santé. — De plus, dans chacun de ces deux cas, quelque chose peut être dit naturel de deux manières, soit

parce que cela vient entièrement de la nature, soit parce que cela vient en partie de la nature et en partie d'un principe extérieur: ainsi lorsque quelqu'un guérit par lui-même, toute sa santé lui vient de la nature; mais, lorsque quelqu'un guérit à l'aide de la médecine, sa santé provient partiellement de la nature et partiellement d'un principe extérieur.

Ainsi donc, si nous parlons de l'habitude en tant qu'elle est une disposition du sujet provenant de sa forme ou de sa nature, il lui arrive d'être naturelle de toutes les façons que nous venons de dire. Il y a en effet des dispositions naturelles qui sont dues à l'espèce humaine et en dehors desquelles il ne se rencontrerait aucun être humain: ce sont là des dispositions qui sont dans la nature même de l'espèce, — mais comme de telles dispositions comportent une certaine latitude, il arrive qu'elles se réalisent à divers degrés chez les divers individus suivant la nature particulière de chacun. — Enfin ces sortes de dispositions peuvent provenir, soit totalement de la nature, soit en partie de la nature et en partie d'un principe extérieur comme on l'a dit de ceux qui sont guéris par l'art médical.

Mais, lorsque l'habitude est une aptitude à l'action et a pour siège, ainsi que nous l'avons dit, une puissance de l'âme, elle peut encore fort bien être et dans la nature de l'espèce et dans

celle de l'individu; dans la nature de l'espèce, en tant que cette habitude se rattache à l'âme qui, étant forme du corps, constitue le principe spécifique; dans la nature de l'individu, en tant qu'elle dépend du corps qui est le principe matériel. — Mais cependant, ni d'une manière ni de l'autre, ces habitudes en nous peuvent être naturelles au point de nous venir entièrement de la nature . . . Donc il existe en nous quelques habitudes naturelles. Elles proviennent partiellement de la nature et partiellement d'un principe extérieur. Différemment, il est vrai, suivant qu'elles sont dans les facultés de connaissance ou dans celles d'appétit.

Dans les facultés de connaissance en effet il peut y avoir à l'état d'ébauche une habitude qui soit naturelle et selon l'individu et selon l'espèce. — Est dans la nature de l'espèce ce qui tient à l'âme même. Ainsi on dit que l'intelligence des principes est une habitude naturelle. Effectivement, il sied à la nature même de l'âme intelligente que, dès que l'on connaît ce qu'est un tout et ce qu'est une partie, l'on sache aussitôt que le tout est plus grand que la partie; et ainsi de suite. Mais savoir ce que c'est que le tout et ce que c'est que la partie, ne se peut qu'au moyen d'idées puisées dans des images. C'est pourquoi le Philosophe à la fin des Seconds Analytiques montre que la connaissance des principes nous

vient des sens. — D'autre part, une habitude de connaissance à l'état d'ébauche est dans la nature de l'individu en ce sens qu'un tel, vu ses dispositions organiques, est plus apte qu'un autre à faire œuvre d'intelligence, pour autant que nous avons besoin de nos forces sensibles pour émettre des opérations intellectuelles. Dans les facultés d'appétit il n'y a pas d'habitude naturelle à l'état d'ébauche, à prendre la chose du côté de l'âme et à considérer la substance même de l'habitude; il n'y a que les principes de l'habitude, comme on dit que les premiers axiomes du droit sont la semence des vertus... — En revanche, à prendre les choses du côté du corps et selon la nature de l'individu, il y a des habitudes effectives à l'état d'ébauche qui sont naturelles. Il y a en effet des gens qui par leur propre complexion corporelle sont prédisposés à la chasteté, à la douceur, ou à quoi que ce soit de ce genre." (1)

En ce condensé reproduit en substance à l'article premier de la question 63 et à plusieurs autres endroits des œuvres de S. Thomas (2), il est affirmé que l'individualité est naturelle tout autant que la spécificité, du fait qu'elle tire son origine du corps qui est lui-même avec l'âme partie de la nature.

(1) I II, q. 51, a. 1.

(2) III *Sent.*, d. 33, q. 1, a. 2; *De Ver.*, q. 1, a. 2; *Comm. Eth.*, L. 2, lec. 1; *Ad. Gal.*, c. 5, lec. 6; II II, q. 47, a. 15.

Il est affirmé en second lieu que la naturalité des habitudes est toujours partielle, c'est-à-dire à l'état d'ébauche ou de dispositions naturelles.

Il est affirmé en troisième lieu que certains individus, à raison de leur tempérament propre, sont particulièrement favorisés sous le rapport des dispositions à l'activité intellectuelle, artistique ou morale.

Et considérant que ce qui est vrai de l'individu type dont parle S. Thomas peut s'étendre à plusieurs, on voit que les caractères ethniques relèvent exclusivement de la nature. Ni la politique, ni la religion n'ont pour mission de forger le tempérament physique des hommes.

Mais S. Thomas fait observer que si les habitudes sont naturelles du fait qu'elles rencontrent un raccordement dans le fond même de la nature, elles sont cependant **proprement acquises**, dépendant partiellement "d'un principe extérieur". Et cela nous introduit dans un autre ordre d'idées.

Les disciples de S. Thomas, — dont les plus remarquables en cette matière sont les RR. PP. Hyacinthe Woroniecki, O.P., et T.-D. Delos, O.P., — tiennent que le phénomène nationalité est d'ordre psychique et se rattache par un rapport immédiat à la doctrine thomiste des habitudes. Prenant acte de cette donnée, nous ferons voir

par quelques brèves observations d'ordre psychologique et métaphysique que la similitude des caractères ethniques devient le fondement d'une parenté spirituelle, c'est-à-dire qu'elle se prolonge normalement dans l'ordre psychique et sert de support immédiat au phénomène d'affinité et de cohésion qu'on désigne du nom de nation, nationalité, nationalisme ⁽¹⁾. La ressemblance spirituelle engendre les bons rapports sociaux, car il est dans la nature même de la ressemblance d'être unitive: *simile per se loquendo est amabile* ⁽²⁾. Cela nous permettra de constater, — ainsi que le contient la lettre même de S. Thomas, — que si les habitudes ont leur amorce dans la spécificité de notre nature, elles sont redevables de leur **mode particulier** au fait que notre nature est toujours littéralement noyée dans les modalités du singulier. Les dispositions naturelles du physiologique en nous retentissent dans le psychique. De sorte que les mêmes habitudes n'engendrent pas tant au concret une unité spécifique qu'une unité fondée sur l'identité des caractères individuels. Sur ce second plan, à savoir celui de notre génération et de notre naissance spirituelles, nous avons encore à constater

⁽¹⁾ Il faut retenir que ces interférences ne suppriment pas la liberté d'exercice et de spécification. Toutefois, notons que la liberté s'exerce dans l'ordre moral, et ici nous sommes dans le physique.

⁽²⁾ *Comm. Eth.*, n. 1545.

que des causes identiques produisent des effets univoques. Du fait qu'elles affectent des sujets pareillement disposés du point de vue organique, du fait qu'elles sont engendrées en eux sous l'empire des mêmes facteurs, du fait aussi qu'elles les adaptent aux mêmes nécessités objectives, les habitudes des nationaux s'organisent toujours autour d'un même noyau, selon une formule commune dans ses grandes lignes.

Tout d'abord, le **sujet des habitudes**. Il est marqué dans toute sa personnalité du sceau de l'individualité. Celle-ci en effet tire ses origines du corps, mais s'étend à l'âme et à toutes ses facultés. Tout en lui porte l'estampille de l'individuel. La physionomie du corps est la projection à l'extérieur de celle de l'âme.

En second lieu, les habitudes ne sont pas des plantations rapportées, ni même des adjonctions de pouvoir, mais des modifications de nos facultés, des qualités tirées de leur substance, le développement des possibilités contenues dans leur vitalité native. Elles sont donc quelque chose de nous; elles font partie de notre personnalité. Au concret, nous n'avons pas nos facultés et leur développement, mais nous jouissons de facultés développées. En conséquence, si les habitudes ne sont que l'actualisation des virtualités naturelles du sujet, que sa croissance normale, il va de soi qu'elles contractent le mode du

sujet, qu'elles sont affectées dans leur perfection par ses qualités ou ses tares (1).

En second lieu, les habitudes sont, à l'instar de la beauté et de la santé, l'effet d'un ordre, d'un équilibre, d'une symétrie, d'une disposition et d'un ajustement de parties diverses ou de principes élémentaires hétérogènes (2). Elles se prêtent donc à la réalisation de complexes infiniment variables, d'idiosyncrasies toujours originales. Et comme leur fonction propre est d'équilibrer le sujet qui en bénéficie, elles sont nécessairement influencées dans leur équilibre par les dispositions naturelles du sujet. Le natif est dans une large mesure déterminant par rapport à l'acquis, celui-ci venant parfaire celui-là.

Ceux qui se consacrent à l'enseignement des sciences et des arts savent comment il est difficile de suppléer au natif et impossible de faire disparaître l'individualité. Mais où celle-ci prend le pas, domine, joue le premier rôle, c'est dans les matières morales, **in moribus, consuetudinibus et convictu**. Les habitudes morales, en effet, n'ont pas pour fin d'affronter des difficultés objectives, mais elles veulent, en l'orientant préalablement sur quelques principes généraux, aider le sujet à triompher de ses propres misères, à

(1) Sur l'inégalité des âmes on lira: I, q. 85, a. 7; q. 96, a. 3; *De Ver.*, q. 2, a. 2, ad 2; IV *Sent.*, d. 49, q. 2, a. 4, ad 1; *Quest. Disp.*, *De anima*, a. 8, etc.

(2) I II, q. 49, a. 4.

mater ses inclinations charnelles et à tirer parti de son propre tempérament. Elles sont donc, par nature, presque totalement imprégnées de subjectivisme. Et comme le national repose surtout sur la similitude des mœurs, il va sans dire que le physiologique laisse sur lui, par le truchement des mœurs, une très forte empreinte.

Lorsque de la considération du sujet on passe à celle des **causes extérieures** sous l'influx desquelles les habitudes germent et croissent dans les âmes, on aboutit à la même conclusion.

D'ordinaire on groupe en trois catégories les facteurs qui font éclore en nous la vie psychique et l'influencent dans un sens ou dans l'autre. Il y a d'abord ceux d'ordre social, telles les traditions, les mœurs collectives, les institutions familiales, politiques et économiques. Par la contrainte qu'elles exercent sur les nationaux, elles engendrent des types communs de conduite qui laissent des traces dans leurs forces motrices et finissent par les modifier. Cela se réalise du reste sans difficulté, puisque à la base des institutions il y a la coutume et que celle-ci naît du mode naturel et spontané selon lequel une nation se comporte. C'est en ce sens que les institutions sont dites sortir du sol et être déterminées dans leurs modalités concrètes par la mentalité des peuples.

Vient en second lieu la religion. Par ses dogmes, sa morale, ses institutions, ses rites, elle impose une forme à la pensée, au sentiment et à l'activité des nationaux.

Enfin, il ne faudrait pas négliger de mentionner le facteur principal, celui qui englobe en quelque sorte tous les autres, du fait qu'il leur sert constamment de véhicule et leur impose son mode, à savoir la langue.

L'homme l'a forgée dans la demi-conscience, par une sorte d'automatisme, par un vague besoin d'extérioriser les vibrations de son âme au choc de la nature. C'est pourquoi elle est l'affleurement spontané d'un mode de sentir et d'écouter. C'est pourquoi aussi elle est si près de la nature, si étroitement adhérente à notre manière de concevoir et de vouloir, si modelée sur les ondulations de notre émotivité et si rythmée sur les discours éthérés de notre esprit. Notre âme débouche directement en elle, se déverse et s'épanouit dans ses moules, transporte et communique par sa médiation les phénomènes et les états dont est traversé le silence de sa conscience et de sa vie.

Etant en conjonction si étroite avec l'âme, étant comme un organe qu'elle se forme, elle est chargée de tout ce qu'il y a de meilleur en elle. Elle contient toutes ses perceptions, tous ses rêves, tous ses gestes, toutes ses volontés, toutes

ses joies, toutes ses douleurs, toutes ses épouvantes. Sa souplesse est sans limites. Elle plie sous la moindre impulsion spirituelle. Elle est capable d'enregistrer toutes les nuances du sentiment et toutes les ciselures de l'idée.

Si, après cela, on s'arrête à considérer tous les usages d'ordre social, politique, moral, religieux, scientifique et artistique auxquels elle se prête, on comprend qu'elle est une fabricatrice à nulle autre pareille de mentalité commune.

Ajoutez à cela sa puissance d'incision, ses vocables triomphant plus facilement de l'opacité corporelle que le trait de lumière traverse le diaphane. Ils vont droit à l'esprit de l'interlocuteur, l'éveillent, lui donnent l'impulsion, l'associent aux pensées qui font la vie de ses semblables.

La langue possède donc une valeur unitive singulière. Elle uniformise l'âme nationale. Elle lie d'une façon active les membres de la collectivité qui la parle, par là même qu'elle crée en eux une conscience commune, qu'elle concentre leurs facultés spirituelles sur les mêmes objets, qu'elle les fait vivre des mêmes aspirations et des mêmes pensées. Elle opère la liaison des âges, établit la continuité des générations, prolonge l'avant dans l'après, le passé dans le présent. Source limpide, miroir inaltérable où toute une race se reconnaît et se com-

plaît. Image de nous-mêmes plus claire, plus accusée et plus expressive que le visage de notre âme! Elle nous révèle parfaitement à nous-mêmes. Ce que nous avons confusément conscience d'être, nous le contemplons en elle exprimé sous une forme plus épurée et plus immortelle.

Nous notions plus haut, au sujet des institutions, que le spontané précède le rationalisé sous forme de coutumes et est déterminant par rapport à son individualité. Il en est de même du langage. Le naturel, le spontané submergent toujours le réfléchi. Par conséquent, il n'y a pas que les **dispositions du sujet** qui contribuent à conférer aux habitudes un cachet de naturalité, mais il y a aussi leurs **causes réalisatrices extérieures** qui entrent en ligne de compte.

Enfin nous disions que les habitudes résultent dans le sujet d'un souci d'accommodation, du besoin où il se trouve de **s'adapter à des nécessités objectives** et de se munir contre les forces hostiles de son milieu. Or, il serait vain de disserter longuement à l'effet de démontrer que parmi les difficultés objectives que le sujet a à affronter, il y en a bon nombre qui proviennent de la nature, et que ces difficultés sont communes à tous les nationaux.

La conclusion ressort d'elle-même. Les causes de l'individualité commune qui donnent naissance au phénomène nationalité sont incon-

trôlables, étant surtout d'ordre physique et psychique. Dieu et la nature sont les principaux créateurs des peuples. La politique et la religion n'ont guère de compétence dans ce domaine, si ce n'est à la longue et **dans la ligne de l'humain et du divin** ⁽¹⁾. La Providence et la nature veulent la variété et elles la réussissent, afin que de la variété naissent la perfection et la richesse. Le pluralisme politique se complique du pluralisme national et nous n'y pouvons rien faire. Le seul parti sage est de nous efforcer d'en tirer bon usage et de faire conspirer la nature à notre activité volontaire.

Avant de clore ce paragraphe, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer encore une fois l'équilibre splendide de la pensée de S. Thomas. Avec quel mélange de rigueur et de souplesse il maintient la suprématie de l'humain, et en même temps avec quel sens aigu du concret il l'intègre dans le national afin de le rationaliser.

Tout au long de la *Prima secundæ*, et en particulier de la question 49 à la question 109, il ne se lasse de rappeler que les habitudes intellectuelles, morales et artistiques sont des formations rationnelles causées en nous sous la direction de la raison universelle, c'est-à-dire de la raison particulière fonctionnant sous la régulation de principes impersonnels, nécessaires, dérivés de l'ana-

(1) Cf. Chap. premier.

lyse de données objectives et universelles comme la nature humaine. En outre, il ne manque pas de préciser que les habitudes morales sont doublement libres, *habitus electivi*, libres dans leur exercice et leur spécificité, étant des facilités acquises par l'activation de ce pouvoir foncièrement indéterminé qu'est la liberté. Cependant, la liberté se greffe sur la volonté qui est **une nature spécifiée**, une nature régie par une nécessité interne, une nature qui est forcément axée sur un bien universel, humain. Et cette orientation foncière se fait sentir dans tous les actes libres. Et c'est ainsi qu'est assurée dans la structure de notre âme et dans ses développements la prédominance du spécifique et de l'humain.

Cependant notre nature, étant composée de matière et d'un principe spirituel, est nécessairement individuée. A raison de notre corps, nous sommes engagés sur le courant du temps; nous avons à en affronter toutes les fluctuations et toutes les contraintes. Et à moins de s'abîmer dans un philosophisme abstrait, décharné, systématique, sans égard pour la réalité concrète, il faut reconnaître qu'il n'y a pas seulement une métaphysique, mais qu'il y a aussi une physique, une psychologie et une morale de l'homme. C'est pourquoi S. Thomas dans la première partie de la *Prima secundæ* ainsi qu'à plusieurs endroits de ses écrits, situera l'homme dans son milieu physique

et évaluera le degré d'influence des facteurs extérieurs et de ses dispositions subjectives sur le choix de ses actes. Là est la raison d'être de la doctrine sur les circonstances, sur les inclinations charnelles, sur les passions et le reste.

Ainsi, au point de vue métaphysique, l'intelligence humaine est un pouvoir d'une amplitude indéfinie, capable de tous les développements. Il y a entre tous les hommes égalité. Mais à raison du corps, qui lui fournit un instrument plus ou moins parfait et qui la cantonne à un temps, un lieu et un espace, il peut se faire que cette capacité de l'infini se trouve considérablement limitée. Ainsi dans l'acquisition de nos vertus intellectuelles et artistiques, nous ne pouvons pas ne pas compter avec nos dispositions natives. De même nous ne pouvons pas ne pas calculer avec les empêchements concrets ou les facilités mises à notre disposition par notre entourage. Nos fermiers des Laurentides n'ont pas la formation intellectuelle du personnel enseignant des Universités de Paris, et pour cause ! L'homme est un animal qui se nourrit du sol et des aliments spirituels contenus dans son milieu. La nature décèle partout les mêmes vérités, mais avec quelle prestigieuse variété de langage et d'accent elle les transmet !

Pour ce qui est de la liberté, il est incontestable qu'elle est affranchie de toute nécessité

intérieure. Elle participe à l'indifférence de l'intelligence vis-à-vis du singulier. Mais ce serait la considérer en pur métaphysicien que de prétendre qu'elle est inconditionnée sous tout rapport (1). Autre est le problème de l'essence de ce pouvoir et autre est celui de son exercice et de son évolution: **electio non est nisi possibilium**. L'on ne fait pas le bien que l'on veut, mais celui que l'on peut, étant données ses ressources personnelles. Malheur à qui veut "faire l'ange"! Elle est également conditionnée par le milieu extérieur, par sa stabilité et ses contingences. L'individu qui naît ne choisit pas le lieu de sa venue en ce monde. Cette détermination initiale entraîne toute une longue chaîne de servitudes. Etant placé au sein d'un ordre préétabli, il est forcé de s'y débattre. Tel est le sens profond de la théorie thomiste de l'influence des circonstances objectives sur le caractère moral de nos actes. Pour faire le bien, il ne suffit pas d'agir librement, mais il faut en plus se conformer aux exigences d'objets fatalement circonstanciés (2). Et les

(1) "Ex parte objecti appetitus sensitivus movet voluntatem". I II, q. 9, a. 2 et 5.

"Secundum quod voluntas movetur ab objecto, manifestum est quod moveri potest ab aliquo exteriori (principio)." Ib., a. 4.

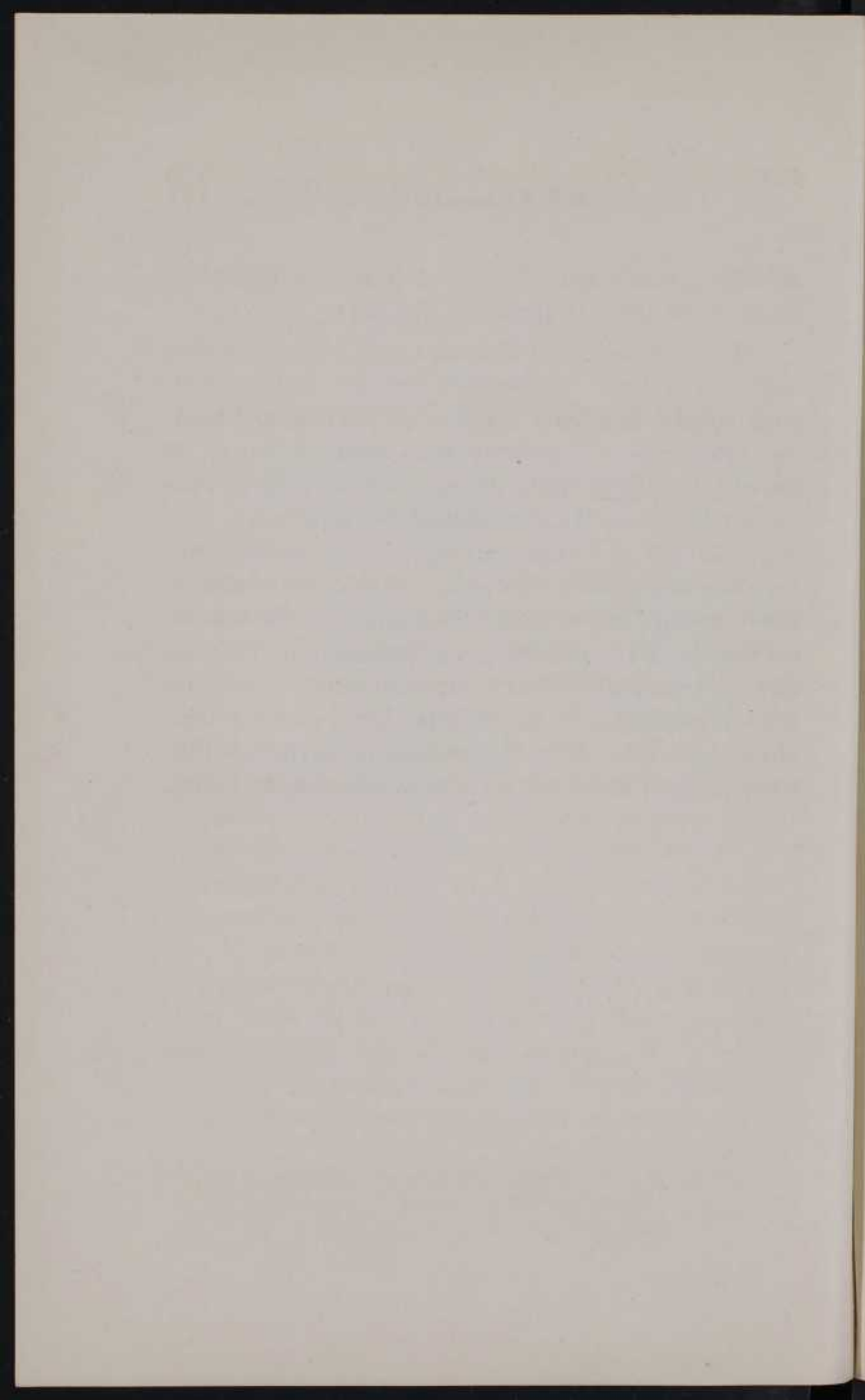
"Necesse est dicere quod electio non sit nisi possibilium". Ib., q. 13, a. 5

"Terminus inquisitionis est id quod statim est in potestate nostra ut faciamus." Ib., q. 14, a. 6.

(2) I II, q. 18, a. 1 ss.

mêmes considérations, quelque peu retouchées, vaudraient pour la pratique des arts.

En résumé, les habitudes de l'homme, à raison des normes communes qui les gouvernent, sont toutes de même espèce. De sorte que l'homme ressemble à l'homme non seulement par sa nature foncière, mais même par ses développements subséquents. Cependant ces habitudes sont acquises par des sujets dont les dispositions subjectives et les conditions objectives varient. C'est ce qui explique qu'elles sont forcément individualisées. Et lorsqu'une agglomération d'individus se trouvent sous ce rapport dans une situation commune, il en résulte qu'ils se ressemblent, se solidarisent et donnent naissance, à l'intérieur de l'humain, au phénomène nationalité.





L'exploitation des forces neutres

La nationalité est un fait social fondé sur le psychisme, c'est-à-dire reposant surtout sur la similitude des caractères acquis. Par conséquent le nationalisme, qui en découle, n'est pas nécessairement une passion. Il doit être de même ordre que sa cause et partant un événement spirituel, un mouvement de l'émotivité de l'âme. Ce sentiment fait suite à une aperception: il naît de la prise de conscience collective d'une solidarité profonde et d'une individualité propre. Et comme toute entité distincte est pourvue par la nature de l'instinct de conservation, il est normal que cette conscience de son individualité provoque chez la nation un vouloir vivre commun (1). Il convient aussi qu'elle se penche sur elle-même, qu'elle se rende compte de ses ressources et de ses responsabilités, et surtout que,

(1) "Unitas autem pertinet ad rationem bonitatis, ut Bætius probat. . . , per hoc quod sicut omnes desiderant bonum, ita desiderant unitatem, sine qua esse non possunt. . ."I, q. 103, a. 3.

recherchant les causes de son existence, elle éprouve à l'endroit de ceux qui l'ont fondée un culte fait de vénération et de piété.

Il y a confusément un peu de tout cela dans la fermentation du sentiment national. Cependant, il ne se confond pas avec un simple patriotisme collectif. S'il n'était que patriotisme, il ne comporterait aucun danger et se ramènerait à l'accomplissement des devoirs de fidélité envers soi-même et envers tous les principes dont on est la synthèse animée.

Nous disions plus haut penser que le nationalisme actuel est caractérisé par la prédominance de l'élément passionnel sur tous les autres. A ce qu'il semble, il serait né d'une explosion imprévue de forces abruptes. Il s'est intégré très aisément aux doctrines matérialistes de l'Allemagne. Mais, chez les peuples catholiques, ces forces sont demeurées plus ou moins libres. On ne serait pas encore parvenu à élaborer une philosophie chrétienne assez résistante pour les capter et les contenir dans leur rôle secondaire par rapport au bien total de l'homme. On n'aurait pas davantage élaboré une technique propre à les canaliser, à les inhiber, ou à les intensifier.

Si l'on se surprend de ce qu'un sentiment humain soit si totalement mobilisé par la passion, l'on n'a qu'à se représenter les tiraillements

de l'esprit avec la chair et qu'à se convaincre que nous sommes ainsi faits que fatalement l'unité de notre vie, si elle ne s'effectue pas par en haut, se réalise par en bas.

A part cette explication générale, il y a à considérer que si le sentiment national repose immédiatement sur des caractères communs d'ordre spirituel, il ne provient pas moins de la chair et du sang comme de sa source primitive. En effet, l'uniformité psychique d'un groupe d'individus est conditionnée par l'uniformité physiologique, et celle-ci par l'identité des facteurs ethniques, géographiques, climatériques, etc. De sorte que ceux-ci sont en dernière analyse responsables du national. Il n'y a donc pas à s'étonner de ce que les premières manifestations de celui-ci prennent la tournure d'un assaut de tempérament. Le sang bouillonne sans cesse en nous et il influe constamment sur nos états psychiques. En outre, les émois de la chair et du sang se métamorphosent toujours en passion: c'est leur mode propre d'extériorisation, de sorte que le complexe passionnel se modèle toujours sur celui de la chair et du sang. De plus, c'est un fait facilement constatable que nos sentiments à l'endroit des réalités impliquées en nous par l'intermédiaire de la chair et du sang s'adjoignent toujours un coefficient passionnel.

Nous en avons un exemple topique dans les susceptibilités de famille.

Ajoutez aux implications de la chair et du sang, — qui ne sont dans leur totalité que combinaisons d'hérédités, — ajoutez une température surchauffée, entrecoupée de tempêtes et de tornades, et vous comprendrez que ce qui domine dans le mouvement nationaliste naissant, c'est l'élément passionnel.

Alors, quelle attitude prendre en face de ce phénomène? Faut-il appréhender que d'une telle turbulence sorte infailliblement le désordre et l'anarchie? Faut-il, par contre, n'y voir qu'agitation puérile? Non, nous croyons que ni le premier parti ni le second ne seraient sages, car la passion si elle est en soi force neutre, est toujours au concret grosse de dangers. Il importe donc de savoir s'il incombe de la combattre ou de la diriger.

Pour la combattre, il faudrait l'attaquer ou en elle-même ou dans sa cause. Or, nous allons voir que l'atteindre dans sa cause est impossible, et que la frapper elle-même, n'est ni nécessaire ni recommandable.

La cause de la passion est la chair et le sang. Or nous ne pouvons rien à la qualité et aux dispositions de notre organisme corporel, ne jouissant d'aucune emprise quelconque sur le jeu

occulte des forces matérielles de la nature. S. Thomas ne fait que refléter le bon sens lorsqu'il écrit: "Sont soumises à la gouverne humaine les actions qui peuvent être accomplies par l'homme; quant à celles qui appartiennent à la nature, elles sont soustraies à sa juridiction, comme par exemple qu'il ait une âme, des mains, des pieds....." (1). Et dans la question où il détermine *ex professo* les limites extrêmes de la compétence humaine, soit individuelle, soit politique, soit religieuse, il enseigne premièrement, que notre libre arbitre n'a rien à faire dans le fonctionnement des lois physiologiques qui sont à la base du mouvement délibéré de nos membres (2); deuxièmement, que toutes les opérations de la vie végétative dont résulte notre complexion physique s'exercent à l'aveugle et par impulsion de nature (3); troisièmement, que notre sensibilité est filtrée par des organes dont la structure est corporelle et que "toute activité découlant d'énergies qui ont comme support obligé des organes corporels dépend dans sa perfection non seulement de la vertu de l'âme, mais aussi de la structure des organes: ainsi la vue dépend à la fois de la faculté visuelle et de la

(1) I II, q. 93, a. 4.

(2) 'Motus autem membrorum quæ consequuntur vires naturales non subduntur imperio rationis.' I II, q. 17, a. 9; *De Ver.* q. 15, a. 4, ad 5; *Ib.* a. 5, ad 14

(3) I II, q. 17, a. 8; q. 50, a. 3, ad 1.

qualité de l'œil, qui la sert ou la dessert . . . Or la qualité et les dispositions du corps ne sont pas soumises au commandement de la raison, ne sont pas contenues dans sa zone d'influence, et par suite ne peuvent pas être modifiées par elle (1).

C'est ce qui nous autorisait à proclamer plus haut que le national n'est pas de la compétence du politique et du religieux, mais de celle du Providentiel et du naturel (2). Il est sans doute incontestable qu'à la longue la politique et la religion peuvent purifier et ennoblir les races, mais pour autant qu'elles deviennent meilleures, celles-ci ne sont que plus elles-mêmes.

Si nous sommes impuissants à supprimer les variantes des tempéraments physiques, ne serait-il pas au moins en notre pouvoir d'empêcher les explosions de la passion?

Il est toujours expédient de la réprimer, mais il serait chimérique de croire qu'on peut la réduire à néant. Et le pourrait-on, que ce serait sans profit, sinon sans perte.

En effet, contrairement à ce que pensaient les Stoïciens, les passions sont des forces neutres,

(1) I II, q. 17, a. 8; *De Ver.*, q. 25, a. 4; etc.

(2) "Secundum ea quæ ad naturam corporis pertinent, homo homini obedire non tenetur, sed solum Deo, quia omnes homines natura sunt pares..." II II, q. 104, a. 5.

indifférentes à être mises au service des meilleures comme des pires causes. "Si on les considère en elles-mêmes, dit S. Thomas, c'est-à-dire en tant qu'elles sont des mouvements d'inclinations aveugles, il n'y a en elles ni bien ni mal moral, puisque le bien et le mal ont leur source dans la raison" (1). Et donc, le sentiment national, même s'il est noyé dans les modalités du sensible et du passionnel, n'est pas intrinsèquement mauvais.

Cependant, il ne tarde pas à le devenir, — du fait que la raison a un devoir de surveillance sur les soubresauts de la chair auxquels elle doit imposer sa mesure et ses directives.

Si nous demeurons impuissants à agir directement sur la constitution de notre corps et sur l'équilibre de notre complexe passionnel, il nous est cependant possible d'en diriger les courants et de réaliser en nous une **unité d'activité** qui se transformera progressivement en **habitude**, c'est-à-dire en sujétion et en harmonie stabilisée. C'est en passant par l'action que nous arrivons à nous unifier.

Notre corps est axé sur notre âme dont il est le serviteur, et même l'instrument (2). Par

(1) I II, q. 24, a. 1.

(2) I, q. 78, a. 1.

conséquent tous les biens du corps, toutes ses énergies, doivent avoir une certaine disposition à concourir aux activités de l'âme et à la poursuite des destinées de l'homme total (1). Réciproquement, les facultés supérieures jouissent d'une certaine suprématie sur celles de l'ordre sensible. De sorte que lorsque les deux travaillent sur la même représentation charnelle et jugent de sa valeur, le verdict de la raison et les injonctions de la volonté peuvent prévaloir: "Chacun expérimente, dit S. Thomas, qu'en faisant appel à des considérations universelles, il surmonte sa colère ou sa crainte" (2). Et par le souci constant d'envelopper les forces sensibles de son influence, la raison finit par les assouplir d'une manière permanente, habituelle.

Bien plus, il y a non seulement obligation et possibilité de maîtriser les passions, mais il y a grand avantage, car une fois domestiquées, elles deviennent des énergies de haute valeur.

Notre âme est tellement imparfaite qu'elle est impuissante à vivre sa vie propre sans un support sensible, charnel. Ainsi nos idées, pour sortir du réduit de l'inconscience, ont besoin d'être en quelque sorte convoquées par des images concrètes, par des représentations que l'ima-

(1) I II, q. 2, a. 5. "Omnia bona corporis ordinantur ad bona animæ sicut ad finem".

(2) I, q. 81, a. 3. Lire tout l'article.

gination colore et fait miroiter (1). Il en est de même de nos vœux : ils sont souvent condamnés à demeurer à l'état de charmantes velléités s'ils ne sont pas secondés par la passion. En elle réside le secret des actes forts, des vœux réalisateurs. "Il est requis, dit S. Thomas, à la perfection du bien moral que l'homme soit mû au bien non seulement par sa volonté, mais aussi par ses forces sensibles: **ad perfectionem boni moralis pertinet quod homo ad bonum moveatur non solum secundum voluntatem, sed etiam secundum appetitum sensitivum**" (2).

Ces quelques principes nous permettent de porter un jugement sur le nationalisme.

Premièrement, il n'y a pas à conclure de son caractère passionnel qu'il soit intrinsèquement mauvais. La passion, considérée en elle-même, est force neutre.

Deuxièmement, s'il n'est pas dirigé, il comporte de graves périls. Une passion qui n'est pas endiguée emporte toutes les autres forces dans son courant et réalise dans celui qui en est le sujet une unité qui travaille contre l'humain et le divin résidant en lui.

Troisièmement, s'il est maîtrisé, le nationalisme représente une force, de second plan sans

(1) I, q. 84, a. 7.

(2) I II, q. 24, a. 3.

doute, mais nécessaire à la formation de l'homme complet et à la réalisation d'un étiage élevé de culture et de civilisation.

Mais à qui appartient-il de l'utiliser pour qu'il occupe sa véritable place dans l'ensemble ordonné des valeurs humaines et pour qu'il concoure à la réalisation de nos destinées suprêmes?

C'est ce qui sera l'objet des chapitres suivants.



CHAPITRE TROISIÈME

LES ATTACHES NECESSAIRES

Dieu et la nature ont été de partie pour nous donner une physionomie, pour nous pourvoir d'aptitudes précises, de facultés réellement individuées. Nous devons voir dans ce don une contribution positive au salut de l'humanité et à la gloire de notre Auteur. Le nationalisme naît au sein d'un groupe de la prise de conscience de ce fait, et il apparaît un attachement passionné à sa propre personnalité ainsi qu'un vouloir constant, opiniâtre, d'agir crânement selon les possibilités qu'elle renferme. Laisse à la remorque de la passion, ce vouloir constitue un danger, mais contrôlé par une puissance supérieure, il devient une valeur d'action fort appréciable.

Est-ce à la politique de s'en emparer et de se le soumettre? Ne serait-ce pas plutôt à la religion, — étant donné que c'est à elle qu'il incom-

be d'équilibrer toutes les valeurs humaines en rapport avec nos suprêmes destinées.

Il est indubitable que le national soutient des rapports très étroits avec le politique. L'esprit d'un peuple, sa mentalité commune sont dans une certaine mesure déterminants par rapport au type de son organisation juridique et politique. Nous écartons délibérément cet aspect, — ayant l'intention de le reprendre plus tard. Pour le moment ce que nous voulons savoir, ce qui nous intéresse particulièrement, ce sont les rapports possibles entre le national et le religieux.



Harmonies profondes entre la religion du terrestre et celle du divin

Le point à l'enjeu est le suivant : est-ce que le nationalisme, pris dans le sens d'un sentiment de vénération à l'endroit des réalités qui nous ont donné le jour, est de quelque manière apparenté à la religion ? Est-il une forme de culte, de piété, de dévotion ?

Un auteur récent, dans les excellentes pages qu'il publie sur notre nationalité, semble pencher vers la négative. "Plusieurs auteurs, écrit-il, considèrent la **religion**, pour autant qu'elle entre dans la tradition nationale, comme un des plus fermes fondements de la patrie." Contre cet avancé, il construit deux arguments dont voici le second : "La religion poursuit une fin propre, bien différente de celle du patriotisme. Celui-ci, c'est l'amour des biens temporels ; celle-là, c'est l'amour

des biens éternels. La religion, c'est le culte envers Dieu; le patriotisme, c'est le culte envers une portion d'humanité organisée. On a donc grandement tort, à notre humble avis, de chercher à confondre religion et patriotisme, à prétendre qu'en accomplissant bien ses devoirs envers la religion, on satisfait aux exigences du patriotisme. Religion et patrie imposent des obligations différentes, dont la fin propre ne souffre pas de confusion."

Nous sommes de l'avis de l'auteur: il n'est rien qui dissipe mieux la confusion que de distinguer, mais encore faut-il se rappeler que distinguer n'est pas fractionner, **séparer**. On "distingue pour unir". Des vertus inséparables peuvent se distinguer; et des vertus dont l'une est **fondement** indispensable de l'autre doivent se distinguer. C'est un procédé courant en philosophie que d'opposer la **chose** et son **fondement**. On suit cette méthode quand on traite, par mode d'introduction, des **fondements métaphysiques** de la Logique, de la Psychologie, de la Morale et de la Sociologie.

Appliquant ces données au point en litige, nous sommes d'accord avec notre auteur pour distinguer la religion du patriotisme, étant donné qu'ils portent sur des objets différents. La religion dirige nos actes de culte intérieur et extérieur vers Dieu, **principe premier** de notre être,

et s'efforce de les faire s'égaliser à son excellence infinie. Le patriotisme, lui, nous incline, à l'instar de la piété filiale, à rendre l'hommage de nos sentiments et de nos actions à ce complexe, pour une part indéfinissable, de **principes seconds** de notre être qu'on appelle la Patrie. Et donc religion et patriotisme, étant des réalités distinctes, ne doivent pas être confondus.

Quant à savoir si le patriotisme a son fondement dans la religion, on ne peut en douter sitôt qu'on se représente qu'il ne saurait y avoir de principes seconds de notre personnalité sans le Principe premier, les principes seconds tenant du Premier leur valeur et leur fécondité de principe. Et ils ne sont à nos yeux dignes de respect et de culte que dans la mesure où ils empruntent leur prestige intrinsèque à la source d'où ils découlent. Des forces matérielles, considérées en elles-mêmes, constituent un objet inférieur à la raison, et par conséquent impuissant à lui imposer soumission et piété. Elles ne deviennent dignes de vénération que lorsqu'elles sont reliées au Principe premier auquel elles servent d'instrument. Et puisque l'ordre de nos sentiments est commandé par celui des réalités auxquelles ceux-ci s'adressent, il s'ensuit que le patriotisme est en dépendance étroite de la religion. L'ordre des objets est déterminant par rapport à celui des actes vertueux qu'ils finalisent. En d'autres ter-

mes, il n'y a pas lieu d'inverser dans nos jugements et notre conduite l'ordre imposé par la nature des choses (1).

C'est ainsi d'ailleurs que S. Thomas, toujours parfait logicien, explique les relations entre religion et patriotisme. Voici ce qu'il enseigne dans son traité de la religion: "L'homme est constitué débiteur envers les autres selon leur excellence diverse et selon les divers bienfaits qu'il en a reçus. Or, à ce double titre, Dieu occupe le rang suprême, lui qui est tout ce qu'il y a de plus excellent et qui est pour nous le premier principe de l'être et du gouvernement. Mais, en second lieu, notre être et la conduite de notre vie ont pour principe nos parents et **notre patrie**, auxquels nous sommes redevables de notre vie et de notre subsistance. Il suit de là, qu'après Dieu, c'est envers ses parents et sa patrie que l'homme est le plus en dette. Aussi, de même qu'il appartient à la religion de rendre à Dieu le culte qui lui est dû, ainsi il appartient à la piété, comme en sous-œuvre, de rendre aux parents et à la patrie le culte qui leur est dû. Le culte des parents comprend tous ceux qui nous sont unis par le lien du sang (la consanguinité provenant précisément de ce qu'on est issu des mêmes parents...). De la même manière le culte de la patrie s'étend

(1) "Sic est dispositio rerum in veritate sicut in esse"
Cont. Gent. L. I, c. 1.

aux concitoyens et à tous les amis de la patrie. . ." (1)

On voit à quelles profondeurs saint Thomas cherche les appuis du sentiment national; on voit aussi quel rapport indissoluble il établit entre lui et la vertu de religion. Des causes de deux ordres, ayant chacune leur mode et leur influence propres, s'associent pour nous donner vie et croissance. Notre raison, **se réglant sur cet ordre objectif**, nous fait donc un devoir de ne pas séparer dans notre tribut d'honneur ce qui est si étroitement uni.

Si nous en avons l'espace, nous ferions voir que cette doctrine est corroborée par l'histoire. Les travaux récents sur l'origine des religions nous ont appris qu'au début sentiment patriotique et religion se confondaient. Dans le culte qu'on rendait aux puissances obscures présidant à la destinée de l'homme, on comprenait Dieu et nature, gouvernement divin et gouvernement humain. On les chantait dans le même livre, la même poésie, le même vers. La Bible offre un bel exemple de ce genre de conception synthétique. L'analyse et la distinction des aspects étant l'effet de la réflexion, on comprend que l'homme spontané n'ait pas songé à repartir selon nos vues à nous les branches de son savoir. Ce n'est qu'après

(1) II II, q. 101, a. 1.

plusieurs âges de réflexion et de culture que l'esprit humain est parvenu à se créer des cases dans lesquelles classer ses types de représentations. Et, chose étrange ! le sentiment religieux a joué en tout cela le rôle de levain, de force motrice. Il est si naturel au cœur de l'homme que sur lui se sont greffées presque toutes ses aspirations. Il a prêté son appui à toutes. C'est en partant du fond d'idées qu'il a fait germer qu'on est parvenu à la découverte de l'objet de la plupart des disciplines considérées aujourd'hui comme autonomes.

 Du point de vue ethnique et sociologique, on constate que chez une foule de peuples les agglomérations primitives ont pris consistance, se sont formées en masses, dans l'obscurité des antres de pierre autour d'un autel improvisé. Le besoin d'adorer ensemble, d'entrer en communication avec les forces mystérieuses qui remuent le cosmos, a créé celui de penser ensemble ; et le besoin de penser ensemble a fait éclore celui de réciter et de chanter ensemble, c'est-à-dire de pourvoir de formes sensibles la croyance commune. Ainsi donc, la volonté de se réunir pour les pratiques rituelles, volonté avivée par cette sorte de nostalgie qu'éprouvaient les peuplades indo-germaniques pour la magie et le sortilège, provoqua la vie en commun avec ses avantages et ses abus. Pour la régler, la sagesse po-

pulaire dut donner jour à un ensemble de sentences ou de maximes qui sont comme le sédiment primitif sur lequel repose encore la charpente de nos sciences morales et politiques.

Lorsqu'elle émigrail, chaque peuplade était avant tout préoccupée de choisir un lieu favorable à la célébration de ses mystères, et ce choix décidait du lieu de son existence: la patrie allait se confiner au coin de terre élu. Et alors, l'on comprend que l'histoire des dieux, celle du pays et la sienne propre n'en faisaient pas trois mais une seule. Les dieux étaient étroitement mêlés à la vie de l'homme et à l'évolution des saisons. Le Grec célébrait dans une même épopée ses dieux, ses héros et sa divine Hellade. Le royaume d'Hadès était fait à l'image de celle-ci et n'avait d'autre raison d'être que d'en prolonger les bienfaits dans l'autre vie. Bien plus, celui qui s'exilait de son pays était considéré comme un misérable, sans foyer et sans dieu.

Nous pourrions retracer même mentalité et mêmes situations chez les Romains. Il nous serait facile aussi de rappeler que l'histoire de la Gaule s'est presque toujours identifiée avec celle du druidisme. Ce n'est qu'après plusieurs siècles qu'eut lieu la séparation du politique et du sacerdotal, qui du reste amena sa perte. Mais inutile d'insister. La doctrine ne violente pas les faits de l'histoire, l'une et l'autre dérivant en

dernier ressort de l'orientation impliquée dans la nature des choses.

Mais, nous dira-t-on, il y a aussi l'expérience quotidienne avec laquelle il faut compter; et il n'est pas rare de rencontrer de fervents nationaux dont les convictions religieuses sont à peu près nulles.

Sans nier ces faits, nous faisons remarquer que l'expérience nous enseigne généralement autre chose. Les enquêtes menées dans les grands centres nous ont découvert que le socialisme, le communisme et l'internationalisme, sous toutes leurs formes, trouvent généralement leurs meilleures recrues chez les athées et parmi les classes où les croyances religieuses sont lamentablement diluées. Et s'il arrive qu'on soit grand patriote tout en étant médiocre religieux, la chose s'explique par le fait que le nombre de ceux qui se dirigent exclusivement par le sentiment est beaucoup plus considérable qu'on le pourrait croire.

Il y a aussi en cela une question d'influences au jeu occulte, provenant de l'éducation, des habitudes, de l'atmosphère, de l'entourage, du tempérament. Et nous abordons par là le domaine de l'impondérable. Il est toujours difficile d'estimer la force que continuent d'exercer sur une âme certaines habitudes fortement enracinées durant l'enfance, surtout chez ceux qui ont

un penchant naturel à la sentimentalité et au mysticisme. Il est indéniable que l'idéal qui a présidé à notre formation première nous guide toujours un peu à notre insu. Il est également impossible de calculer à quel point agit sur nous ce que nous respirons sous mode d'atmosphère.

Ce qui est certain, c'est que tout sentiment pour être **raisonné**, pour ne pas dégénérer en trouble ou en fantaisie, doit être motivé par des données objectives. Nous n'avons de devoirs, nous ne sommes liés d'obligations culturelles qu'envers ce qui est supérieur à nous. Et si on est matérialiste, si on croit devoir son existence à un jeu **aveugle** et **déterminé** de forces, s'il n'y a pas eu d'**intention** ni de **liberté** à nos origines, pourquoi nous incliner, pourquoi nous jeter dans la lutte? La matière vaut-elle qu'on s'impose tant de privations et de sacrifices? Si le mot nationalité ne dénonce que combinaison d'éléments chimiques et mécaniques, pourquoi tant de beaux gestes? Enfin, s'il n'y a pas d'idéal en fonction duquel s'établit le prix des choses, comment pouvons-nous conclure à notre valeur et à celle de notre culture? C'est précisément en s'appuyant sur les exigences de l'idéal humain que le R. P. Delos, O.P., justifie le nationalisme; et nous croyons que c'est là l'unique manière dont on puisse le faire. Or, la croyance à un idéal implique la croyance à une Intelligence su-

prême. Il n'y a pas à sortir de là. Un patriotisme raisonné suppose la croyance à un être principe et fin des choses.

Le nationalisme humanisé, raisonné, doit reposer sur la religion. Il doit voir dans les causes secondes des instruments de la Première et trouver en elles des chemins tracés à l'avance pour remonter à Dieu. Cependant, nous ne prétendons pas qu'on soit nécessairement bon national du fait qu'on accomplit ses devoirs de religion, mais nous prétendons qu'on ne saurait l'être intégralement sans **pratique religieuse**, car il y a nationalisme et nationalisme. L'individu qui vit de l'authentique respecte sa race, son sang, le bien matériel et spirituel de ses congénères, la beauté et les richesses de son pays. Et il est bien difficile, quoiqu'on en puisse penser, de satisfaire aux devoirs d'un patriotisme entier sans satisfaire à ses devoirs envers Dieu et le prochain. Du moins, nous avons toujours cru jusqu'à présent que la science qui apprend à l'homme à être juste, tempérant, chaste, humble, soumis, dévoué, charitable, — qualités nécessaires à l'ennoblissement d'une race, — se confondait avec celle qui lui apprend ses devoirs envers Dieu. Il y a un quart de siècle et plus, il était de mode en France de proclamer avec emphase que la religion était un stupéfiant com-mode pour tenir en respect cette espèce de car-

nassier qu'est le bas peuple; et en ces derniers temps il nous fut donné de rencontrer chez nous des gens qui se croyaient à date en répétant la même ineptie. Mais peut-être les évènements se chargeront-ils de nous apprendre, à nous aussi, que la pire des brutes n'est pas toujours le peuple, et que le seul moyen de conserver les mœurs publiques est de perfectionner celles de ceux qui sont chargés de diriger. Ce n'est pas en mettant à leur tête des dilapidateurs du bien public et des monstres moraux que les nations deviennent grandes. La loi est la même à tous les degrés de l'échelle: pour être bon citoyen, il faut pratiquer les vertus morales, et on ne les pratique **logiquement** que si l'on croit à la spiritualité de son être et que si l'on reconnaît l'autorité d'un ordre éternel.

Nous tenons donc qu'il y a des liaisons profondes entre le national et le religieux. Ils se tiennent et communiquent de par les fibres mêmes de la nature, indépendamment de nos volontés. La religion supporte le national, le nourrit par mode d'humus, exerce sur lui une influence éloignée qui le maintient en conjonction avec les grands courants de sentiments qui sourdent des infiltrations divines et des osmose mystérieuses ayant lieu dans les couches profondes de notre être. Ainsi, elle le maintient dans l'ordre, l'empêche de s'isoler, de devenir parasi-

taire, de dégénérer en chauvinisme étroit et stérile.

Par conséquent, nous ne soutenons pas qu'il est possible, mais nous proclamons qu'il est nécessaire qu'il y ait jonction vitale entre le nationalisme et la religion. Dès qu'on tente, par je ne sais quelle hébétude propre aux médiocres, de les séparer, on brise des vaisseaux naturels, on intercepte des courants d'énergie vitale, on rompt violemment l'unité de l'organisme psychique, et l'on prépare une de ces étranges proliférations cellulaires qui tôt ou tard prennent les proportions d'un corps cancéreux. Un nationalisme coupé de tout rapport avec la religion est un chancre que l'on entretient et dont on aide l'organisation.



Intégration du nationalisme dans le catholicisme

Le nationalisme doit être en union intime avec la religion, être fécondé par ses influx mystérieux. Sans cette condition, il ne parvient jamais à l'état de végétation humaine, puisqu'il est toujours en désaccord avec la raison et avec l'ordre objectif des valeurs. En outre, dépendant de la religion comme d'une puissance supérieure, mais s'en distinguant, il lui incombe de s'y subordonner et de prolonger sur le plan terrestre, selon son mode propre, le rayonnement des infinies virtualités de cette divine vertu.

Mais depuis l'avènement du Christ, la religion est au concret le Catholicisme ou une vertu se rattachant à lui. Il est d'usage en effet de désigner par le mot **religion** ou l'ensemble des vertus constituant le catholicisme, ou une vertu spéciale portant sur les actes du culte dû à Dieu. Et s'il y a opposition entre le catholicis-

me et le nationalisme, il est évident que cette opposition se prolonge entre religion et nationalisme; c'est pourquoi dans ce chapitre nous nous limiterons à étudier l'harmonie possible entre catholicisme et nationalisme, remettant au chapitre suivant celle qui existe entre la vertu de religion et le nationalisme.

Et alors, par quel procédé et à la lumière de quel principe faudrait-il appliquer l'enseignement de S. Thomas aux rapports du nationalisme et du catholicisme? Comment concilier les tendances universalistes du second avec les vues particularistes du premier? Comment lever la sorte de contradiction existant entre les deux termes en présence?

En droit, la grâce n'a pas pour fin de mutiler la nature, ni de la gauchir. Elle est au contraire ordonnée à son rachat, à son redressement, et à son exaltation. Elle ouvre à l'homme des perspectives et lui octroie des secours qu'il ne peut de lui-même soupçonner ni pressentir. Elle est donc une extension, un exhaussement. De même que le système clos d'énergies tumultueuses et de forces titanesques qui pétrissent la matière et entraînent sa masse à travers les espaces reçoivent leur couronnement de la raison et de la liberté, ainsi celles-ci trouvent leur libération et leur apaisement dans les clartés de la foi et le dynamisme de la charité. La grâce, natu-

ralisation divine, — non par fiction de droit mais en vertu d'un apport qualitatif qui transfigure les sommets de l'âme et achève d'y graver l'image de la Trinité, — la grâce forge le dernier anneau qui relie l'univers à Dieu et l'y suspend. Par son entremise nos rêves sont dépassés: ils s'élargissent en émerveillement et en visions extatiques. Bien plus, il n'est pas jusqu'à la cohue des instincts sans nom qui pullulent dans les retraits de la matière et cherchent obscurément, qui n'attendent d'elle un sens et une motivation de surcroît. Telle est la doctrine thomiste: la grâce, pour être totalement gracieuse, se doit de conserver à la nature son intégrité et de la combler de richesses excédant démesurément ses exigences essentielles.

De ces principes la logique nous fait un devoir de déduire que le catholicisme n'a pas mission de rompre des liens que la Providence et la nature ont si soigneusement noués, multipliés et combinés. Il ne se propose pas de déraciner l'homme et de le séquestrer de la nature. Il n'ignore pas, du reste, qu'en le coupant de tout rapport avec les causes secondes, il romprait par le fait même plusieurs de ses attaches à la Cause première. Non ! Ses visées sont autres. Souhaitant parfaire la nature, il doit épurer ces liens vitaux, les fortifier, les transformer et les faire concourir positivement à l'épanouissement

de la sainteté. "L'Incarnation, écrivait Hello, n'est pas un rapport établi entre deux points mathématiques. C'est une œuvre qui relie Dieu à l'homme. Ce que j'admire dans le procédé du Créateur c'est que, s'adressant à la créature attaquable par mille côtés, il a parlé à ces hommes, non à des théorèmes, il s'est souvenu que nous avons un corps et comme la mort était dedans il est venu y mettre la vie".

Deuxièmement, il serait peut-être expédient de rappeler ici un principe invoqué plus haut, à savoir que la grâce n'est pas un point d'arrivée, mais un commencement, un "germe", un "ferment", une "semence" de la vie divine en nous. Elle ébauche lentement, dans les nappes souterraines de l'âme et à travers le mystère obscur de la foi, les lignes fondamentales du régime de vie auquel nous serons soumis dans la Cité de la paix. Elle n'est donc pas simplement une rédemption et une régénération, mais elle est cela en rapport avec la poursuite d'un idéal transcendant et d'une fin dépassant les visées de la nature. Pour atteindre un but surnaturel, il faut être en possession de pouvoirs du même ordre. Par conséquent, l'individu n'a besoin d'être racheté, rénové dans la grâce, soutenu par les énergies divines, que parce qu'il lui incombe de poursuivre un but que les seules forces de la nature s'avèrent impuissantes à atteindre. Si

donc l'on parle des tendances unitaires du catholicisme, il convient d'en situer le principe premier dans l'identité de l'idéal poursuivi, à savoir la vie éternelle. Il y a aussi uniformité des moyens, mais une uniformité essentielle seulement, c'est-à-dire une uniformité s'accompagnant d'une diversité individuelle. On sait en effet que la grâce et l'organisme divin qu'elle porte reçoivent leur individualité des dispositions de celui qui en est le sujet. Ils jaillissent des possibilités réceptives de l'âme par un attouchement de l'Esprit-Saint, comme l'âme elle-même apparaît dans la cellule mère par l'affleurement du Souffle créateur. Par conséquent, l'individualité étant un facteur nécessaire au rayonnement de la grâce, à sa multiplication numérique et à sa diffusion dans les âmes, nous ne voyons pas qu'il y ait incompatibilité entre elle et les caractères nationaux, ceux-ci se ramenant à des ressemblances dans l'individualité (1).

Nous ne voyons pas davantage qu'il y ait opposition entre un légitime attachement à son individualité et le désir sincère de se conformer aux moyens efficaces de salut. Les sacrements sont tout autant à la disposition des Canadiens qu'à celle des Ethiopiens.

(1) I II, q. 110, a. 2, corp. et resp. obj.

En raccourci, tous les peuples **sont appelés**. Ce qui signifie qu'il n'y en a pas qu'un seul; ce qui signifie encore que l'appartenance à une nationalité n'est ni un moyen de salut ni un motif de répulsion. En regard de la vie éternelle ces choses du temps sont indifférentes. Cependant il est de rigueur de faire concourir les possibilités dont nous disposons à notre divine **conversion** et de nous élancer vers notre Dieu en nous appuyant sur les "talents" qu'il nous a si miséricordieusement départis.

Enfin,—et nous touchons ici au point crucial de la question, — l'**essence** du catholicisme n'implique aucun rapport nécessaire avec quelque tempérament national que ce soit. Et lorsque nous disons **aucun rapport**, nous englobons tout rapport de répugnance et tout rapport de convenue. En d'autres termes, elle est indifférente aux particularités ethniques. Elle n'inclut ni n'exclut aucune d'elles. Aucune d'elles n'entre dans l'énumération de ses attributs nécessaires. Et donc, lorsque je tente de définir l'essence du Catholicisme, je n'ai à faire appel à aucune nationalité particulière. Comme auraient dit les vieux Scolastiques, le national sous sa forme individualisée n'est pas au nombre des prédicats essentiels du catholicisme. C'est en vain qu'on feuilletera la **Somme Théologique** pour en trouver quelque trace.

Il est renversant de constater à quel point on est dupe de ses habitudes d'abstraction et jusqu'à quel degré on pousse l'ignorance de la valeur concrète de ses idées. A l'exemple de Platon, on jongle avec des notions intemporelles en leur accordant l'hypostase. On oublie qu'aucune essence n'est nécessairement universelle ni nécessairement individuée. Si elle était nécessairement universelle, elle répugnerait à être individualisée; si par contre, elle était nécessairement individuelle, ce serait par un procédé violent qu'on réussirait à l'universaliser. Par conséquent, ni l'universalité ni l'individualité n'entrent dans le contenu des essences. Ainsi le contenu de l'essence humaine est l'animalité et la rationalité. Ce contenu est universalisé par mon esprit et individualisé par la matière. De sorte que l'homme universel n'existe que dans mon esprit et l'homme individuel n'existe que dans l'ordre concret (1).

(1) Une large partie du chapitre quatrième du *De ente et essentia* de S. Thomas est consacrée à l'étude de ce point de doctrine. On nous dispensera de le reproduire ici.

"Cum dicitur intellectum in actu, duo importantur, scilicet res quæ intelligitur, et hoc quod est ipsum intelligi. Et similiter cum dicitur universale abstractum, duo intelliguntur, scilicet ipsa natura rei, et abstractio seu universalitas. *Ipsa igitur natura* cui accidit vel intelligi, vel abstrahi, vel intentio universalitatis, non est nisi in singularibus; sed hoc ipsum quod est intelligi, vel abstrahi, vel *intentio universalitatis, est in intellectu*". I, q. 85, a. 2, ad 2.

C'est précisément parce qu'elles ne sont, de par leurs principes intrinsèques, ni universelles ni individuelles, que les essences sont **indifférentes** à être universalisées par l'esprit et particularisées par la matière. C'est ce qui leur permet d'être pensées par l'esprit sous forme de notions unes et indéfiniment applicables et d'être réalisées dans la matière sous forme de réussites multiples et variées. Et voilà qu'est levée l'antinomie entre l'universel et le particulier :

Le contenu de l'essence du catholicisme est l'énumération de tous les facteurs nécessaires à notre rachat et à notre restauration dans l'Esprit d'Amour. Cette essence (et son contenu) ne répugne pas à être pensée par notre esprit et à être par là même nécessairement universalisée. Il n'y a rien en elle qui s'oppose à ce qu'elle obtempère aux exigences inhérentes à la nature de notre faculté. Mais ce serait une erreur grotesque de croire que sous ce mode universel elle existe ailleurs que dans notre pensée. D'autre part, il n'y a rien dans le contenu de cette essence qui répugne à ce qu'elle soit concrétisée, multipliée, variée. Elle peut, grâce à son indifférence radicale, s'incarner dans une multitude de nationalités et engendrer une très grande variété de catholiques. De sorte qu'en réalité il n'y a que les catholiques qui existent. On pourra toujours, par une généralisation fondée sur les ca-

ractères communs des sujets qui en vivent, parler de catholicisme allemand, italien, français, mais là encore, il est à noter qu'une généralisation est toujours l'effet d'une intervention de la pensée

On nous pardonnera de nous appesantir sur des données métaphysiques, mais le conflit fictif soulevé entre l'humanité et les hommes ainsi qu'entre le catholicisme et les catholiques nous forçait à les exposer brièvement.

Nous pensons que le catholicisme est une œuvre de miséricorde conçue en vue de sauver les nationalités et de sanctifier leurs sentiments humains, y compris celui que l'on désigne sous le nom de nationalisme.



Titres colorés

Est-ce à dire que nous pouvons faire fond sur nos exigences natives pour réclamer que la foi et la grâce nous soient communiquées selon le mode qui s'assortit le mieux à notre tempérament national ? En termes plus précis, avons-nous le **droit strict** à ce que la vie surnaturelle nous soit transmise par des voies qui s'harmonisent à notre type ethnique ? Sommes-nous autorisés à imposer nos volontés au sujet de l'aménagement de l'Eglise dans notre pays ?

Nous croyons qu'en prenant le problème de ce côté, on s'expose à tomber dans les plus désastreuses erreurs ; — car il y a un renversement complet des données lorsqu'il s'agit des exigences du national par rapport au politique et de ces mêmes exigences par rapport à la grâce. Le politique est postulé par la nature même de l'homme et par suite répond à un de ses droits naturels primordiaux. Il en va tout autrement de

la grâce qui, elle, est un don totalement gratuit, un effet de libéralité et de miséricorde pures. Nous n'avons aucun titre vis-à-vis d'elle, aucun pouvoir moral, aucun droit. Elle ne nous est due en aucune façon; Dieu n'est nullement lié envers nous sous ce rapport. Il n'a aucune obligation à nous l'octroyer. S'il le fait, c'est par une bienfaisance absolument libre. Il n'est pas même engagé par le fait de nos bonnes dispositions, puisque c'est Lui qui les fait germer en notre cœur de chair: **convertite me, et convertar** (1).

N'ayant aucun droit à la grâce elle-même, il semble bien clair que nous en avons encore moins à son adaptation à nos goûts. Le foudroie-ment de S. Paul est très significatif à ce point de vue.

Il faut donc se tenir en garde contre une telle manière d'argumenter. Elle offre toujours une occasion de périls sérieux. Nous signalons toutefois que, lorsque la grâce nous est déjà **libé-rale-ment** dévolue, nous pouvons mériter. Or mériter, c'est sous l'impulsion "forte et suave" de l'Esprit acquérir des droits stricts.

Mais alors, sur quoi porte le mérite? Quels sont les gages auxquels nos œuvres nous donnent droit!?

S. Thomas énumère au nombre des objets qui tombent sous le mérite la vie éternelle, l'aug-

(1) JEREMIE XXXI. 18; I II, q. 109, toute la question.

mentation de la grâce, et, — qui le croirait après tant de conclusions négatives ? — les biens temporels utiles à la pratique de la vertu, à la faveur de laquelle nous pouvons parvenir à la vie éternelle: **si temporalia bona considerentur prout sunt utilia ad opera virtutum, quibus perducimur in vitam æternam, secundum hoc directe et simpliciter cadunt sub merito** (1).

Considérations qui n'ont pas une très grande valeur probante, mais qui donnent tout de même à croire qu'il est en dehors des visées de la grâce d'exterminer les nationalités.

(1) I II, q. 114, a. 10.





Droits imprescriptibles de l'Evangile

Ce n'est pas nous qui avons des droits sur les apôtres; c'est l'Evangile qui en a sur eux; c'est la foi qui se les assujétit; c'est la loi de grâce et d'amour qui les enchaîne. Quiconque veut se faire propagateur de la Bonne Nouvelle doit respecter ses droits sous peine de jouer un rôle semblable à celui de la mâchoire d'âne qui servit à l'extermination des Philistins.

Mais quels sont ces droits de l'Evangile et de la grâce ? De quelle loi se détachent-ils ? En quels principes trouvent-ils leur fondement ? C'est ce que nous allons essayer de découvrir. Et étant donné que la loi évangélique est une œuvre de Dieu, elle doit s'inspirer des principes généraux qui sont comme les leviers de commande de l'action divine. C'est pourquoi nous chercherons des indications d'abord dans la manière commune de faire du suprême Gouvernant et ensuite dans ses œuvres de grâce. Nous cher-

cherons quelles sont les lois profondes de l'économie de l'univers et de celle du salut.

Et ne visant nullement à l'effet, nous produisons nos résultats avant même d'établir les faits, afin de dispenser le lecteur du labeur d'une enquête. Le principe général est la haute perfection de la loi éternelle et, dans son ordre, de la loi évangélique, — sa meilleure réplique dans le temps. L'une et l'autre renferment des possibilités indéfinies et sont susceptibles d'une variété incalculable d'applications. La loi qui découle immédiatement de ce principe est celle de l'**adaptation**. L'une et l'autre peuvent, sans s'abaisser ni se diminuer, se plier au mode propre des êtres qu'elles ont à gouverner.

Mais qu'entendre par ce mot **adaptation** ? Par le temps qui court, on l'a tellement dénaturé et tellement abâtardi qu'il serait opportun d'en préciser le sens. Tout d'abord, il dénonce deux termes en présence l'un de l'autre, qu'il s'agit de rendre convenables l'un à l'autre par un effort d'ajustement. "La convenance, dit avec précision S. Thomas, provient de deux choses, à savoir de la condition de **ce qui** est proposé et de celle de **celui à qui** il est proposé. La convenance en effet désigne un **rapport** et par suite repose sur deux termes en présence (1).

(1) I II, q. 9, a. 2.

Il ressort de là qu'elle n'est pas une fusion, où un terme est sacrifié à l'autre, ni un compromis, où l'on transige, où un terme est mitigé en faveur de l'autre. Elle consiste, selon le mot même de S. Thomas en un rapport, — ce qui suppose deux termes distincts, — et en un **conditionnement**, — ce qui produit leur convenance. Et en l'espèce, nous avons à établir entre la loi éternelle et l'univers, d'une part, entre la loi évangélique et les hommes, d'autre part, un accord, une harmonisation, qui n'entraînent la disparition d'aucun des termes donnés, **ni le sacrifice d'un quelconque de leurs principes essentiels**.

En second lieu, la loi de l'adaptation est inéluctable. Elle est la condition obligée de l'action. En effet, il n'y a action que s'il y a **influence réelle** de l'un sur l'autre, que si l'un subit l'emprise et l'envahissement de l'autre. Or, il n'y a influence réelle que s'il y a **contact réel**. Peu importe que ce contact soit spirituel, peu importe qu'il se résolve en un pur attouchement d'énergies, ce qui est indispensable, c'est qu'il soit réel. Et le contact demeure impossible aussi longtemps qu'il n'y a pas raccordement voulu, **adaptation préétablie**. Sans risque de donner dans le paradoxe, nous pouvons affirmer que la plupart du temps le secret de l'action profonde, le secret des transformations déconcertantes, ne réside pas

tant dans la puissance des activités concentrées sur une âme que dans leur adaptation, dans leur parfait conditionnement à ses dispositions. Pour atteindre les esprits et les cœurs, il faut se mettre à leur portée, prendre des moyens appropriés à leur capacité de réception. Ce qui touche l'un et le convertit aura sur l'autre l'effet de l'eau sur roche. Il n'y a donc pas à regimber contre cette loi: elle est imprescriptible, elle entraîne des droits et des devoirs auxquels il n'y a qu'à se conformer. Si l'on veut agir et exercer une influence pénétrante, il faut établir des contacts, et le moyen d'y arriver est de s'adapter.

Ayant précisé que l'adaptation n'implique aucune déchéance des principes adaptés, il nous reste à faire voir que Dieu, tant dans le gouvernement de l'univers que dans celui des âmes, s'est fait une règle inviolable de rendre son action adhérente aux sujets qu'il souhaite conduire à une participation plus intensive de Sa suprême bonté, — et de là nous déduirons à l'avoir de l'Evangile des droits rigoureux et à la charge de ses ministres une prestation obligée de formes et de manières, les droits du premier engendrant chez les seconds des devoirs impérieux.

“L'action de gouverner, dit S. Thomas, implique une certaine amélioration des gouvernés par le gouvernant. Car, comme il est dit au livre

troisième des **Physiques**, tout mouvement est une perfection imprimée au mobile par le moteur. Or toute perfection, tout acte est **proportionné** au sujet qu'il affecte. Par conséquent, il est de rigueur que divers mobiles soient mus de diverse façon, même lorsqu'ils sont soumis à la vertu motrice **d'un seul et même moteur**. Ainsi donc, en vertu de l'**art unique** du suprême Gouvernant, les êtres sont gouvernés de diverse manière par suite de leur diversité. Quelques-uns d'entre eux, en effet, sont de par leur nature principe total de leur action, ayant le domaine sur leurs actes. Et ceux-là sont gouvernés par Dieu non seulement par le fait qu'il les meut en opérant en leur intimité (promotion physique), mais aussi par le fait qu'il les induit au bien par ses préceptes et ses récompenses et qu'il les détourne du mal par ses défenses et ses châtements. Toutefois, les créatures privées de raison, qui sont plus mues qu'agissantes, ne sont pas gouvernées par Dieu de cette manière . . ." (1).

Le gouvernement, alors même qu'il procède d'un **art unique**, doit être **proportionné** aux sujets auxquels il s'adresse et être différencié selon leurs degrés de diversité. En vertu de ce principe, S. Thomas introduit dans les multitudes angéliques neuf espèces de politiques correspondant aux neuf ordres angéliques, puis les groupe en trois tripty-

(1) I, q. 103, a. 5.

ques constituant les hiérarchies (1). Il maintient également que les injonctions de sa Providence s'expriment dans le temps par les lois de neuf ordres entièrement irréductibles les uns aux autres : ordres chimique, physique, physiologique, psychique, mathématique, métaphysique, logique, moral et artistique (2). Chacun de ces ordres s'en surbordonne encore quelques autres. Cela prêterait à croire qu'il n'y a pas de limites à la souplesse et à la fécondité d'adaptation du suprême Gouvernant ! Et malgré cette variété d'application, la loi éternelle demeure une, universelle, inaltérable. Sa causalité infinie traverse tous les êtres en respectant leur constitution et leur mode propre d'opérer : c'est ce qui explique la plénitude de sa fécondité.

Dans les perspectives du salut, dans l'économie de la grâce, aurait-il fait preuve des mêmes préoccupations. Aaurait-il signifié le même dessein et les mêmes volontés ? Aaurait-il par sa conduite créé quelques précédents relatifs à la loi de l'adaptation ? En aurait-il dans sa Révélation promulgué quelques préceptes ? L'aurait-il par conséquent érigée en droit, — étant donné que ses actes et édits ont valeur statutaire ? L'aurait-il au contraire incluse dans ses œuvres seulement à l'état d'esprit, d'indication, de suggestion, d'in-

(1) I, q. 108, a. 1 et 2.

(2) *Comm. Phys.*, L. I, lec. 1 ; *Comm. Eth.*, L. I, lec. 1.

vite ? Se serait-il, par condescendance et en vue de ménager les esprits ou obtus, ou étroits ou géométriques, déterminé à ce second parti ?

Penser que cette dernière hypothèse puisse être en adéquation avec la vérité, ce serait attester une connaissance bien courte et bien matérielle de l'économie de l'Incarnation ainsi que de celle de la grâce et de l'Evangile. Ce serait même préconiser entre l'ordre de la nature et celui de la grâce une inversion qui ferait de celle-ci un effectif toujours à rebours et souvent stérile. De la part de Dieu, une telle volonté impliquerait un dépassement de la raison qui, **étant sans nécessité aucune**, équivaldrait à un mépris. Non ! ce à quoi Dieu s'acharne, c'est à aller aux âmes, à aller tout entier à elles afin de faire accéder l'homme tout entier aux rafraîchissements de sa propre béatitude

L'Incarnation révèle une volonté d'adaptation poussée jusqu'à la hardiesse, jusqu'à la témérité, jusqu'au défi de toutes les lois de la nature. Cette suture métaphysique de deux natures démesurément distantes sans que soit porté le moindre préjudice à leur intégrité respective ne renverse pas la pensée mais la décontenance, tant est excédée l'efficace des virtualités de la nature, tant ses voies et ses procédés sont ignorés ! Dieu se fait homme ! Jésus est Dieu et homme parfaits ! En lui Dieu s'abaisse, mais demeure lui-même,

l'homme est élevé et exalté, mais non résorbé. Ce mystère humano-divin est opéré par l'action conjugée de l'Esprit-Saint et d'une femme d'Israël, de sorte qu'en Jésus l'homme n'est pas platonique ni olympien, mais terrestre. Il porte la frappe du sceau d'une race; il consent à subir les envahissements et les contraintes des forces vagabondes de la nature; il veut apprendre du livre de la Judée et de celui des docteurs d'Israël. Il faut voir le gaspillage d'art et d'expérience auquel se livre, au cours de la *Tertia Pars*, le profond humaniste qu'était S. Thomas à l'effet de nous faire éprouver par le menu détail avec quel raffinement Jésus a voulu expérimenter tous les sentiments qui s'ébattent et se heurtent dans notre cœur de chair. Comment surpasser semblable miracle d'adaptation ! Il n'est pas jusqu'à la plus futile circonstance extérieure qui n'ait été prévue et considérée !

Dieu a encore voulu que la promulgation et l'application de la loi divine soient soumises au principe de l'adaptation.

Quoique cette loi soit continue et jouisse d'une unité spécifique, elle demeure sujette au changement selon les phases d'évolution de l'humanité qu'elle recouvre. Elle suit l'homme dans son développement et son progrès. Elle passe de l'état imparfait à l'état parfait: *sicut perfectum et imperfectum in eadem specie, sicut puer et*

vir (1). Elle est tantôt Loi Ancienne et tantôt Loi Nouvelle selon qu'elle s'adresse à un peuple enfant et mercenaire ou à une nation évoluée et libre (2). Et S. Thomas, toujours attentif aux données de l'expérience, ne se fait pas défaut de concéder que, sous l'une et l'autre forme, elle varie selon les lieux, les temps et les personnes, sans cependant cesser de demeurer identique à elle-même dans sa teneur substantielle.

Après avoir démontré qu'il ne peut exister ici-bas d'état plus parfait que celui constitué par la Loi Nouvelle, il poursuit: "l'état des hommes peut varier selon qu'ils se comportent de diverse manière, c'est-à-dire plus ou moins parfaitement, vis-à-vis de la même loi. Et ainsi l'état de l'Ancienne Loi fut fréquemment changé, du fait que tantôt les lois étaient parfaitement suivies et tantôt reléguées partiellement dans l'oubli. Et ainsi l'état de la Loi Nouvelle est sujet aux variations selon que diffèrent les lieux, les temps et les personnes, étant donné que la grâce de l'Esprit-Saint est susceptible d'être possédée à divers degrés" (3).

Il faut toutefois se garder de croire qu'on puisse par ses manières augmenter l'efficace de la grâce. C'est Dieu qui sauve les hommes, — mais comme il les fait concourir à leur salut, il est

(1) I II, q. 91, a. 5; q. 106, a. 3; q. 107, a. 1 et 2.

(2) *Ib.*

(3) I II, q. 107, a. 4.

contraint de les prendre tels qu'ils sont. Il obtempère à leurs conditions, donnant le lait aux enfants et aux malades et une nourriture forte aux hommes d'âge mûr et de nature robuste. "Comme le maître, dit S. Thomas, qui connaît tous les ressorts de son art, ne le livre pas tout entier à son disciple dès le début, parce qu'il serait incapable de le comprendre, mais procède progressivement par condescendance pour son incapacité; ainsi, pour le même motif, les hommes furent amenés peu à peu par la suite des temps à la connaissance des mystères de la foi" (1).

En outre, Il n'a pas voulu que l'Eglise fût juive. Il en a d'abord manifesté l'intention en nous donnant une loi qui, n'étant pas le reflet d'un tempérament ethnique, jouit de l'universalité de l'Amour et de l'ampleur du Souffle de l'Esprit. Il l'a ensuite déclaré très explicitement par la voix de ses apôtres. S. Pierre, relevant Corneille prostré à ses pieds, lui dit: "Lève-toi; moi aussi je suis homme". Et tout en s'entretenant avec lui, il entra et trouva beaucoup de personnes réunies. Il leur dit: "Vous savez qu'il est défendu à un Juif de se lier avec un étranger ou d'entrer chez lui; mais Dieu m'a appris à ne regarder aucun homme comme souillé ou impur. Aussi suis-je venu sans hésitation, dès que vous m'avez envoyé

(1) II II, q. 1., a. 7, ad. 2; q. 2, a. 3, etc.

chercher . . .”(2). Parlant devant tous les apôtres et les Anciens réunis à Jérusalem, il n'est pas moins affirmatif: “Mes frères, vous savez que Dieu, il y a longtemps déjà, m'a choisi parmi vous, afin que, par ma bouche, les Gentils entendent la parole de l'Evangile et qu'ils croient. Et Dieu, qui connaît les cœurs, a témoigné en leur faveur, en leur donnant le Saint-Esprit comme à nous; il n'a fait aucune différence entre eux et nous, ayant purifié leurs cœurs par la foi . . . C'est par la grâce du Seigneur Jésus-Christ que nous croyons être sauvés, de la même manière qu'eux.” Et le récit des Actes se poursuit en ces termes: “Toute l'assemblée garda le silence, et l'on écouta Barnabé et Paul, qui racontèrent tous les miracles et les prodiges que Dieu avait faits par eux au milieu des Gentils” (3).

Il est inutile de multiplier les citations. Il est par trop patent que Dieu n'a établi aucun rapport nécessaire entre sa loi de grâce et un tempérament ethnique quelconque. Et c'est précisément cette absence d'implication du particulier dans sa structure qui la conditionne à son rôle de règle universelle et qui est cause de ce qu'elle n'offre aucune incompatibilité avec les caractères d'une nationalité donnée. Etant par définition indifférente à toutes les modalités de

(2) *Act. Apost.* X, 26-30.

(3) *Act. Apost.*, XV, 8-13

l'individuel, elle peut se concilier avec lui, subir son moulage sans en être déformée.

Quelques volumes seraient nécessaires pour faire valoir que l'histoire du sentiment religieux ainsi que celle des systématisations théologiques et des institutions ecclésiastiques confirment à merveille notre avancé.

Tout d'abord, la lumière de Dieu, dès qu'elle passe par le prisme de notre esprit se fragmente, est réfractée en concepts et en affirmations, et définitivement coagulée en complexe logique ⁽¹⁾. Elle épouse le mode de notre esprit et est provisoirement affectée par les misères de notre raison, s'engageant dans ses discours lents et laborieux comme le cours des choses du temps. Alors il va sans dire que bien qu'inaltérable en son essence, elle subit toutes espèces de colorations au fur et à mesure qu'elle descend plus profondément dans les âmes. J'oserais dire qu'à l'instar de la vie de la pensée, elle se développe, suivant les conditions diverses des temps et, des climats. Il n'est pas jusqu'aux facteurs ethniques et historiques dont elle n'ait à supporter les contre-coups. A plus forte raison est-elle conditionnée par les nuances de formations d'esprit et les divergences de mécanisme psychique. Décidément, il y a dans **les manifestations** de la vie de la grâce toute une

⁽¹⁾ "Cognita sunt in cognoscente secundum modum cognoscentis. Est autem modus proprius humani intellectus ut componendo et dividendo veritatem cognoscat, etc." II II, q. 1, a. 2.

part de contingence et de relativisme. Et si de parti pris ou par prudence on néglige de la considérer, on s'enlève la possibilité d'assigner une **raison suffisante** à la variété des systèmes théologiques, à la dualité actuelle de la législation de l'Eglise, à la multiplicité de ses mystiques et de ses liturgies ainsi qu'à la diversité de ses institutions. Tout cela se produit, il est vrai, à l'intérieur des frontières du dogme et de la morale, mais serait sans nécessité, n'étaient les variantes intellectuelles et psychologiques des peuples. Et si l'on se scandalise de nos hardiesses, qu'on veuille bien songer un moment au grain de sénévé destiné à se transformer en un grand arbre ! Qu'on se donne la peine de considérer les enrichissements innombrables apportés à la doctrine sacrée par les proliférations conceptuelles et les constructions scientifiques d'un S. Augustin, d'un S. Bonaventure, d'un S. Albert le Grand et d'un S. Thomas d'Aquin. On trouvera en tous le même "donné", la même Vie, mais s'épanouissant en des organismes dont l'équilibre varie suivant la complexité des âmes en lesquelles ils s'enracinent et dont ils tirent substance et vie. On trouvera partout la même sève, la même moelle nourricière, mais produisant des végétations en rapport avec le sol et le climat des âmes (1).

(1) M.-D. CHENU, O.P., *Position de la Théologie*, Rev. des Sc. Ph. et Th. n. 2, 1935.

Les savants sont ébahis devant la puissance d'adaptation de la vie en ses formes inférieures, et nous, nous demeurons aveugles devant les miracles de condescendance que réalise celle de la grâce.

Naturellement, ce relativisme est plus étendu et plus marqué dans le domaine pratique. Outre le fait des deux législations de l'Eglise et de ses diverses liturgies, l'histoire des coutumes et des institutions de même que celle du culte nous apprennent que chaque peuple a apporté à leur formation son apport nettement défini.

Nous appuyant sur l'enseignement **théologique** de S. Thomas, nous concluons, premièrement, qu'il n'y a pas d'antinomie entre les âmes et les effluves de vie divine qui les traversent et les régénèrent, et deuxièmement, que la loi que Dieu s'impose dans ses rapports avec les hommes en vue de les gouverner et de les conduire au salut est celle de l'adaptation. Cela n'empêche pas ses volontés d'être inviolables et les injonctions de sa loi d'être immuables, cela n'empêche pas sa grâce d'avoir des exigences impérieuses, mais cela implique que, devant être vécues par des type d'âmes différenciées, elles soient susceptibles de se conformer à leurs dispositions physiologiques et psychiques. Sans cela elles seraient privées de contact et d'efficace.



Devoirs impérieux des missionnaires de l'Évangile

En manière de conclusion, nous désirons signaler quelques devoirs découlant des droits de l'Évangile et des intérêts de la grâce.

Le catholicisme est à la fois une lumière et une vertu opérante d'un ordre transcendant. Autant vaut dire qu'il possède une valeur singulière de civilisation. Il ne pénètre pas pendant quinze ou vingt siècles le cœur d'une race sans la travailler comme un ferment, sans l'épurer, l'équilibrer, et la transformer. Il marque à son empreinte divine les plus médiocres personnalités; et par je ne sais quelle mystérieuse osmose, il exerce une influence de fond sur leurs activités les plus naturelles.

En outre, l'excès de clarté dont il gratifie l'homme lui confère une vue plus large, plus pénétrante et plus haute des choses même terres-

tres. Il transfigure littéralement son regard, et la forme de civilisation qu'il lui révèle participe à la spiritualité de celle qui glorifie l'autre Cité. Cependant, il ne lui enseigne pas à mépriser la nature, il lui apprend au contraire que, pour atteindre à ce niveau, deux puissances ont été mises à sa disposition: les valeurs impliquées dans les possibilités de la nature et les richesses de la grâce insérées libéralement en elles. Et alors on comprend que, loin de sous-estimer les dons de la nature, le véritable catholicisme tend à les achever et à les exalter. Considérés sous l'angle de la fin transcendante de l'homme, ces dons acquièrent une importance accrue. Mis en relation avec la vocation surnaturelle de l'individu, ce qui est nécessaire à leur conservation et à leur développement devient doublement impérieux. Par conséquent, le milieu préparé à l'individu par le catholicisme est d'essence supérieure, et l'amour qui l'y rattache est surnaturalisé.

Cependant, quoiqu'il soit sous tout rapport éminemment désirable par les individus et les nations, le catholicisme n'en est pas moins un don totalement gratuit et partant ne peut constituer un droit pour qui que ce soit. Ce n'est donc pas — qu'on nous permette de le redire, — de nos exigences essentielles ou de nos droits que découlent les devoirs des missionnaires. Ils dérivent uniquement des droits de l'Évangile lui-même, des

exigences impliquées dans l'accomplissement de ses fonctions salvatrices.

Et si l'on met en avant par mode d'objection qu'il n'est pas fait pour les âmes, mais pour leur salut, nous répondons qu'avant d'arriver à les assouplir aux exigences souveraines du salut, il doit commencer par descendre à elles et les atteindre "suavement et fortement". Par conséquent, le devoir du missionnaire ne consiste pas à chambarder les dogmes ou à énerver la morale, mais à parler à ses ouailles dans leur langue, à se conformer à leur nature ou rude ou policée, à se plier aux coutumes du pays, à entrer dans la mentalité des nationaux, à tirer parti de leurs ressources naturelles, à les préserver contre les déficiences de leur tempérament, à vivre de leur vie afin de les mieux comprendre, et surtout à aménager le côté matériel du culte et toute la vie pratique du groupe religieux en rapport avec ses dispositions particulières.

L'**accommodation** jusque dans les menus détails, telle est la voie à la faveur de laquelle le catholicisme parvient à s'enraciner au sol, à s'emparer des forces de la chair et du sang, à les embaucher dans les avenues de l'esprit, à les faire coopérer à la réalisation de son sublime destin et surtout à leur donner à elles-mêmes accès aux délices et aux réjouissances innommées de l'Au-delà. L'**accommodation**, tel est le secret d'emploi-

gner l'homme tout entier et de le courber au joug de la loi. L'accommodation, tel est le moyen moral d'entrer dans la psychologie des groupes et d'avoir prise sur leurs dispositions sentimentales. Il reste toutefois que la grâce possède le pouvoir de se frayer des voies de raccourci, de faire irruption à l'intérieur de la conscience et de s'emparer de haute lutte de toutes les richesses d'action que recèle la nature, mais ce sont là des procédés extraordinaires.

Celui qui a charge d'âmes et se refuse obstinément à une judicieuse accommodation manque à son devoir et trahit les intérêts de l'Evangile, dont il détient son mandat et sa juridiction. Il est justiciable, non au tribunal des âmes, mais à celui de la foi et de la grâce; il lèse non nos droits mais ceux du Christ et de son Évangile.

Nous établissons au début de ce chapitre qu'il y a une connexité naturelle et nécessaire entre le culte de la Cause première et celui des causes secondes. Et voilà que nous rejoignons la même conclusion. Nous constatons que le fait d'être passé du plan inférieur de la nature à celui de la grâce n'a rien changé à l'ordre objectif des valeurs. La grâce ne bouleverse pas la nature, mais renforce et complète ses harmonies. Elle ne sépare pas ce que celle-ci a associé, mais appose à ses alliances des scellés inviolables. De même que dans l'ordre naturel la religion est le fonde-

ment nécessaire du patriotisme, ainsi dans l'ordre surnaturel le catholicisme est source d'un culte renouvelé envers la patrie. En effet, lorsque la foi nous a découvert le parti merveilleux que nous pouvons tirer de nos dons de nature, lorsqu'elle nous a appris qu'il nous est possible de les faire servir à notre ascension vers l'Invisible, elle nous a fourni un motif transcendant de vénérer les causes de ces dons, elle a engendré dans notre âme un culte divin du terrestre.

Il n'y a pas à s'étonner d'un tel résultat, puisque la connaissance et l'amour de Dieu, ne sauraient, du fait qu'ils sont transformés, devenir moins efficaces et moins indispensables à l'accomplissement de nos devoirs nationaux.





CHAPITRE QUATRIÈME

L'EDUCATION RELIGIEUSE DU SENTIMENT NATIONAL

L'éducation est œuvre d'ennoblissement. Elle consiste, au moyen de disciplines rationalisées, à faire sortir un peuple de son état de pénurie native et à le mettre en possession des valeurs humaines et divines. Quand elle a la fortune de réaliser ce succès, elle est parfaite et à l'abri de tout reproche.

Par conséquent, son objectif ne réside pas dans la nationalité, mais dans un idéal humano-divin. La nation est le matériel à travailler, le sujet à éduquer. Et ce serait une erreur de la considérer comme une fin ultime. Telles sont les idées que nous avons essayé de mettre en évidence dans notre chapitre premier.

Cependant cette conquête des valeurs spirituelles par un peuple ne pouvant être réalisée que grâce à la mise en œuvre des ressources origi-

nelles de son tempérament, il s'ensuit que la fin immédiate de l'éducation réside dans l'inventaire des moyens propres à jouir d'une emprise sur les dispositions particulières des nationaux. Nous nous sommes proposé de faire voir dans notre chapitre second que la fin de l'éducation civile ou religieuse n'était pas de créer ou d'anéantir le national, mais de l'utiliser, dans la mesure où cette utilisation est possible, en rapport avec leur fin respective.

Nous avons ensuite tenté d'établir qu'il n'y a aucun obstacle à ce que la grâce sanctifie et sauve les nations. Le fait qu'elle soit localisée dans l'âme ne constitue pas un empêchement à ce qu'elle régénère la chair, le sang, l'homme tout entier, ceux-ci n'ayant de vie qu'à la condition de participer à celle spirituelle de l'âme. Il y a entre ces éléments union substantielle, compénétration parfaite. Et c'est une telle notion de l'homme qui a présidé à la constitution intime de la révélation, des sacrements, de la liturgie... où toujours un support matériel et sensible sert d'enveloppe corporelle à un sens spirituel ou à une "vertu cachée".

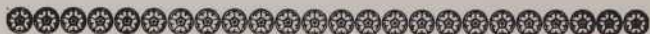
Au cours du présent chapitre nous ne tâcherons pas à constituer une technique de l'éducation religieuse du sentiment national. Car pour mener à bonne fin semblable entreprise, il ne suffit pas d'être en possession des principes

directeurs que la théologie met à notre disposition, mais il faut en outre, par l'utilisation des méthodes sociologiques, être parfaitement informé de tous les facteurs qui ont permis à la vie catholique de prendre racine au sein d'un groupe et de ceux qui ont influé sur son développement au point de modifier son équilibre, sa physionomie, et de lui donner les dehors d'un type original.

Jusqu'à date, cet ouvrage nous fait défaut. Personne n'a encore tenté, par le relevé complet des événements et des causes qui ont agi sur notre vie religieuse, de nous donner une image adéquate du catholicisme canadien-français. Pourtant, il a son visage, ses traits caractéristiques! Il est tellement modelé sur notre physionomie, il est tellement entré dans notre conscience collective, il s'est tellement incorporé à notre vie canadienne qu'on croirait aisément qu'il fait partie de notre essence. Nous formons le vœu que quelque jeune intellectuel de chez nous s'essaie à cette utile et profitable tâche et qu'après quelques années de recherches et de réflexion personnelle, il nous mette en main une solide monographie sur notre catholicisme.

Quant à nous, poursuivant notre but, nous nous proposons, en passant du domaine des principes à celui de la vie, de chercher à quelles conditions nous obtiendrons plus qu'un équilibre

d'esprit, plus même qu'une activité nationale rationalisée, à savoir une conscience et une vie nationales saines et catholiques. Nous voulons déterminer l'effet de stabilisation, l'effet de formation auquel doit aboutir l'éducation, et qui, par conséquent, doit en commander l'organisation technique. Nous essayerons de décrire l'organe qu'elle a mission de tirer des virtualités de l'âme et qui, une fois constitué, modifie ses comportements et l'adapte d'une manière rationnelle, permanente et vitale aux exigences concrètes du sentiment national.



L'humanisation du sentiment national

D'ordinaire, l'on considère que le meilleur moyen d'humaniser la passion et le sentiment est d'éclairer la raison par une doctrine et de l'installer ensuite dans leur courant afin d'en diriger l'orientation. La rénovation des esprits est certainement le premier pas à exécuter. Mais nous allons plus loin et nous prétendons qu'on ne saurait obtenir une humanisation complète et durable sans opérer une vitalisation des principes de la raison, sans les convertir en habitude opérante. Tant qu'on n'a pas incorporé les principes aux inclinations sensibles elles-mêmes, il n'y a pas encore éducation achevée. Mais alors que faut-il entendre par ces termes vitalisation et habitude?

C'est un fait que ce qui a quelque emprise sur nous réussit progressivement à s'agglutiner

à notre personnalité et à se vitaliser. Ainsi un principe est tout d'abord connu par une aperception spéculative, froide, désintéressée. Par la suite, la réflexion et la méditation nous en font découvrir la justesse, la valeur régulatrice et l'ascendance sur nos jugements. Puis, vient un temps où nous nous y référons instinctivement dans nos appréciations, et peu à peu, à notre insu, il finit par se saisir de notre esprit et exercer sur lui le prestige tyrannique d'une conviction. Sa valeur de vie ne tarde pas non plus à s'affirmer. Par je ne sais quelle mystérieuse force d'attraction, il influe sur nos puissances motrices et sur nos instincts charnels. Il modifie ainsi à la longue le champ de la conscience et engendre une mentalité. A ce moment, il s'est durci, il est devenu principe vital d'opération; il fait partie de l'organisme au sein duquel il s'est introduit, il en est un rouage, un organe. Et comme résultat la raison ne dirige plus la partie affective par le dehors en édictant des principes régulateurs, mais elle est devenue régulation immanente, vitale, spontanée, régulation dérivant de l'en-dedans même des facultés affectives et des forces passionnelles. Et pour peu que l'on tente de retracer l'origine des diverses mentalités, l'on est toujours déconcerté de constater le rôle considérable qu'a joué en elles la formation intellectuelle.

Qu'est-ce qu'une habitude? Et puisqu'il s'agit en l'espèce d'une habitude morale, qu'est-ce qu'une habitude morale?

Il est par trop apparent qu'une mentalité ne se forme pas sans une longue répétition d'actes dirigés par des principes. Or, nous avons vu plus haut que la raison a le pouvoir d'utiliser les instincts et les passions. Dès lors, à force d'imbiber le charnel de son influx, à force de le frapper de ses principes, elle finit par y laisser son empreinte, par le modifier et le former. Et comme cette empreinte contracte le mode du sujet qui la reçoit, elle assume la forme d'une vitalité rationnelle acquise, elle est effectivement habitude vertueuse. Et c'est en nous appuyant sur cette donnée, provenant tout autant de l'expérience que de la psychologie, que nous prétendons que le but de l'éducation nationale est d'appliquer une doctrine au sentiment national afin de le convertir en vertu.

Bien que la vertu soit fille de la doctrine, elle l'emporte sur elle à bien des points de vue. Ainsi, lorsque les principes n'ont l'avantage de guider nos sentiments et nos passions et d'influer sur notre conduite qu'au moment où ils sont présents à notre pensée, la vertu, elle, étant le principe vitalisé, exerce sur eux une régulation constante, à la manière de nos inclinations naturelles elles-mêmes. Au surplus, la claire vue

des principes a souvent le résultat de mettre en évidence l'écart qu'il y a entre leurs exigences et nos faiblesses. Et comme conséquence accidentelle, elle peut porter au découragement. La vertu au contraire, étant une adjonction de pouvoir, un renforcement d'énergie, a pour effet de nous mettre en disponibilité immédiate vis-à-vis les sentiments et les actes qu'imposent les principes. Elle est aussi une connaturalité, un goût acquis, étant donné que nous éprouvons de l'attraction pour les biens auxquels nous sommes intérieurement inclinés.

En conséquence, entreprendre de transformer le sentiment national en formation vertueuse ne comporte pas seulement qu'on le bride, et qu'on le fasse servir aux fins totales de l'homme, mais comporte aussi qu'on le nourrisse, **qu'on le tonifie**, qu'on le change en facilité et en délectation.

Mais existe-t-il une vertu qui ait comme lieu spirituel le sentiment national? Est-il une habitude dont le rôle propre soit d'humaniser les émois du cœur et les explosions passionnelles provoqués par ce complexe de causes qu'on désigne sous le nom de patrie?

Nous n'avons pas à la controuver ni à l'inventer. Depuis bien des siècles on l'a découverte et incorporée à d'imposantes systématisations

scientifiques. S. Thomas l'appelle **piété**, nous, nous la désignons sous le nom de **patriotisme**.

Il importe de noter qu'étant en connexité avec la justice, elle n'est pas de destination individuelle mais **sociale**; elle possède une puissance de solidarité qui la rend apte à recouvrir toutes les modalités actuelles du sentiment national. Elle peut donc sans se faire violence le suivre dans toutes ses tendances et diriger son envahissement des foules.

Elle s'obtient comme toutes les vertus, c'est-à-dire par une discipline, un dressage rationalisé, une éducation. Si on soustrait le sentiment national au contrôle actif de la raison pour le lancer comme dans une arène libre, il confisque à son profit tous les autres sentiments et dégénère en fanatisme collectif. Si au contraire, on le capte et le pacifie, il devient vénération pondérée, culte vertueux, piété s'alimentant dans le végétatif et le sensible, mais suivant les sentiers de la religion. En outre, — est-il besoin de le redire, — pour que ce sentiment ne fausse pas l'équilibre total de notre être, il faut qu'il soit dans l'ordre. Et cela s'obtient par la vertu de piété, laquelle lui impose l'ordre de la raison, c'est-à-dire celui même réclamé par la nature des choses, celui qui existe entre la Source première et les sources dérivées de nos richesses d'être et de vie.

Et à ce moment, lorsqu'il participe à l'ordre et à l'essor même de la raison, il n'y a plus de profanation à qualifier le sentiment national de religion ou de mystique. Les voies qu'il s'ouvre sous l'égide de cette faculté, pour être détournées, débouchent sûrement sur Dieu. Entre Lui et nous, s'établit une dépendance consciente, une communion sensible, indirecte sans doute, mais agissante comme les effluves qui émergent des énergies profondes du composé humain.

Aux âmes timorées et défaitistes, préférant les faux-fuyants à l'affrontation courageuse des difficultés, nous rappellerions volontiers encore une fois que l'évasion qu'elles rêvent est fictive, périlleuse et grosse de responsabilité. Aussi longtemps que nous serons réduits à la condition de pérégrinants et que nous aurons à nous préoccuper d'aménager notre exil terrestre, nous aurons à compter avec les facteurs nationaux, nous aurons à lutter avec nos tendances individuelles. Si au lieu de contenir la passion et de la canaliser, nous lui lâchons bride, elle fera fatalement dévier le sentiment national, et d'autant plus facilement que l'une et l'autre ont des origines communes et de fortes affinités. C'est donc à l'heure actuelle un devoir pressant de consolider ce sentiment en lui inoculant un ingrédient rationnel, un surcroît d'énergie dirigée, afin de le transformer en habitude vertueuse. Et grâce à

ce traitement long et difficile, il s'épanouira en culte subordonné, en religion faite d'attendrissement, de piété et de vénération à l'endroit des causes secondes qui ont tenu auprès de nous la place de Dieu. Nous aurons aussi obtenu cette réussite que rien de nous ne restera étranger à notre suprême réalisation temporelle.

the first of the year, the weather was very cold, and the snow lay deep on the ground. The people were all dressed in heavy cloaths, and the streets were very dirty. The shops were all shut up, and the people were all at home. The only people who were out were the beggars, who were all dressed in rags and were very dirty. The people were all very poor, and they were all very hungry. The people were all very sad, and they were all very angry. The people were all very tired, and they were all very old. The people were all very weak, and they were all very sick. The people were all very poor, and they were all very hungry. The people were all very sad, and they were all very angry. The people were all very tired, and they were all very old. The people were all very weak, and they were all very sick.



La divinisation du sentiment national

“Si c’est un désordre très grave de mépriser l’ordre éternel dans l’espoir de le remplacer par un autre émergé du seul jaillissement des faits, du seul devenir de l’histoire” ou du seul déterminisme des forces de la nature, c’en est un dont le péage est peut-être encore plus dispendieux que d’avoir l’illusion qu’un ordre humano-divin puisse se constituer en dehors de l’humanité, dans l’oubli du temps, du lieu, de la race, du tempérament, des conditions économiques et sociales, dans le mépris en un mot, de cet enchevêtrement de servitudes contingentes qui fournissent à la vie humaine sa trame habituelle. N’est-ce pas le bon S. Thomas qui s’est avisé de camper le patriotisme en pleine région théologique, dans le climat même de la foi? N’est-ce pas lui qui a eu l’audace de l’intégrer dans le capital transcendant de lumière que représente le catholicisme? N’est-ce pas lui qui a eu la clair-

voyance de le considérer comme une vertu surnaturelle, comme une force infuse polarisée par la foi et la charité? Il s'est imaginé que ces deux vertus devaient jouir d'un rayonnement et d'une emprise au moins comparables à ceux de la raison et que cela ne se pouvait réaliser qu'à la condition que tous les pouvoirs inférieurs de notre être soient dotés de souplesses du même ordre que leur vigueur motrice.

La grâce reproduit en nous, à sa manière, ce que l'Incarnation a réalisé dans le Christ. Or, nous le disions plus haut, pour diviniser l'humain, pour assainir cette pâte gonflée d'orgueil, pétrie de désirs charnels, exhalant le fétide, le Verbe divin ne l'a ni pulvérisée ni anéantie. Comme un rayon de soleil, il l'a pénétrée sans encourir sa souillure, il l'a assumée toute entière, il l'a inondée de ses feux purifiants, il en a fait un joyau dont le chatoiement après vingt siècles nous fascine encore. Et de même qu'il n'est pas une parcelle du corps du Christ, pas un soupçon de sentiment, qui n'ait reçu l'onction de la divinité, ainsi en est-il de nous lorsque nous recevons les honneurs de la grâce. Elle aspire à tout glorifier, même les frissons de la passion, même les trépidations de la chair, et à plus forte raison les sentiments proprement humains. A cette fin, elle s'irradie, se diffuse et ancre dans les inclinations sensibles des dispo-

sitions surnaturelles durables, qui sont comme des instruments d'extension, comme des organes spirituels destinés à prolonger les divines influences de la charité jusqu'au sang, jusqu'aux effets du sol en nous. En quelles profondeurs les énergies rédemptrices ne sont-elles pas appelées à descendre? Quel élément sont-elles impuissantes à s'approprier? Quoi d'humain qui ne soit pas susceptible de porter le sceau du rachat?

Toutefois, la **piété** surnaturelle ne s'évanouit pas en charité. Lorsque celle-ci porte sur Dieu, celle-là demeure tendue vers le terrestre, portant sur les mêmes réalités que le patriotisme purement naturel. Tout au plus, est-elle plus extensive, étendant son culte aux causes secondes de notre être surnaturel. Mais comme la foi qui la guide donne une autre vue des choses, comme elle nous révèle que la patrie du temps est un lieu de passage et que les biens dont elle nous gratifie sont des moyens nécessaires à la bonne issue de notre marche vers l'Absolu, il s'ensuit que les sentiments de vénération que nous éprouvons à leur endroit s'expriment **en quantité et en qualité d'un autre ordre**. Conscients que notre dépendance de Dieu, même celle qui nous vient par le truchement des causes secondes, nous rattache, non à un Être qui ne nous porte aucun intérêt, mais à un Être qui se propose de nous donner comme lot sa propre gloire, nous ne

pouvons pas ne pas ressentir le besoin d'un culte renouvelé envers ces adorables liaisons. Dans le plan surnaturel comme dans celui de la nature, la piété est une extension de la religion, la première rendant directement à Dieu les actes de culte qui conviennent à son excellence infinie, la seconde satisfaisant à nos devoirs envers les êtres qui prolongent sa causalité dans le temps.

L'intégrité de la religion n'exige pas directement de ses ministres qu'ils cultivent le patriotisme, mais qu'ils le sanctifient, c'est-à-dire qu'ils développent et éclairent la vertu infuse de piété. Par conséquent, notre religion ne doit être ni blanche, ni incolore, mais consciente et respectueuse des apports du national. Bien plus, il lui incombe de les intégrer dans le catholicisme en les transfigurant, les richesses sentimentales d'un peuple étant des effectifs de première valeur lorsqu'on a trouvé le secret de les sanctifier et de les mobiliser au service de la sainteté.

Nous avons intitulé ce chapitre l'**Education religieuse du sentiment national**, et nous croyons avoir suffisamment fait voir quel but elle doit atteindre: elle doit aider la vertu surnaturelle de patriotisme à s'approprier toutes les forces vives que contient le sentiment national afin de les faire conspirer à la fin concrète de l'homme, qui est dans son état actuel la vision surnaturelle de

Dieu. Mais alors, est-ce qu'une formation spéciale du clergé serait de rigueur ?

Il faut s'entendre. Tout d'abord nous tenons que ce sont Dieu et la nature qui forment les nations. Deuxièmement, nous avons vu qu'éduquer un peuple, c'est le faire monter vers l'humain et le divin, comme le guérir, c'est lui faire recouvrer la santé. Mais dans toute action, il y a toujours un agent et un sujet qui la reçoit. Et comme elle est reçue surtout selon le mode du sujet, *actio est in passò*, il s'ensuit qu'un agent intelligent a le devoir de connaître le mode, l'équilibre complexe, le **tempérament** des dispositions de celui qu'il se propose de toucher et en lequel il désire exercer une action, c'est-à-dire un changement. C'est ainsi qu'on éduque à la française, à l'anglaise, à l'américaine, suivant qu'on applique des disciplines adaptées à diverses complexions nationales. Par conséquent, si on entend par éducation du clergé, l'étude sociologique de notre mode individué d'être catholiques et l'élaboration d'une technique consécutive à ce mode, nous en sommes. Ou encore, si l'on entend qu'on doit lui apprendre que son action doit provoquer chez les fidèles une prise de conscience plus claire de leurs origines ainsi qu'un sentiment et un culte plus épurés et plus intenses, **parce que transformés**, nous en sommes encore, puisque cela peut concourir à la sainteté. Mais

nous ne croyons pas qu'elle doive dépasser cette limite.

Maintenant que nous savons qu'un des effets que doit chercher à opérer l'éducation religieuse est la formation du sentiment national en vertu morale, il nous reste à nous demander si cet effet ne compromettra pas l'exercice des autres vertus.



Patriotisme et Justice

Le lecteur comprendra facilement que nous omettons de traiter des rapports qui relient le patriotisme à la charité. Il a saisi qu'il ne saurait y avoir entre ces deux vertus ni identité ni opposition. La charité est une amitié divine portant sur Dieu, l'Être souverainement aimable qui aimante par sa grâce le fond de notre volonté. Et comme c'est tout naturel à l'amitié, elle commande des actes et les anime. Entre autres, elle commande ceux du patriotisme qui, lui, est l'organe du culte à l'égard des causes secondes de notre être naturel et surnaturel. Et cela n'implique pas qu'ils se confondent, car ma volonté ne se substitue pas à mon œil, ni ne se confond avec lui lorsqu'elle lui commande de regarder. Elle ne fait que le diriger du dehors. Ainsi de la charité vis-à-vis le patriotisme. En outre, l'ordre que S. Thomas assigne à la charité ne peut nullement gêner le libre exercice du culte patriotique (1).

(1) II II, q. 25-26.

Il n'en va pas de même, toutefois, entre la justice et le patriotisme, car dès qu'on aborde la question par ce côté, on soulève l'immense problème des rapports entre le national et le politique. Et bien que nous nous défendions de le résoudre dans ce petit ouvrage, nous sommes tout de même forcés de préciser par quelques brèves notes que le conflit n'est pas sans issue.

Premièrement, dans les situations communes, les circonscriptions politiques correspondent aux circonscriptions nationales. Et alors, comme le type de l'état est modelé sur les coutumes et les mœurs des nationaux, il est assez facile de concilier ses devoirs envers la patrie et ceux envers l'ordre politique.

Deuxièmement, le politique se distingue du national, un seul ordre politique pouvant encadrer les activités de deux nations. Et c'est alors qu'il devient important de distinguer les objets de la justice et du patriotisme.

La justice est une vertu de la volonté destinée à promouvoir et à maintenir l'ordre politique en vue d'assurer la réalisation du bien commun ⁽¹⁾. Elle donne à la vie commune son assiette, du fait que les biens qu'elle procure sont **essentiels** au bien vivre. L'état n'est pas exclusivement un protecteur de la paix, comme on se plaît d'ordinaire à l'écrire, mais il est par natu-

(¹) II II, q. 58, a. 5 et 6.

re un promoteur du bien humain. Les esprits superficiels pourront s'en étonner, mais cela n'en est probablement que plus vrai. Et donc, normalement parlant, dans les perspectives et de la nature et de la grâce, la justice, du fait qu'elle porte sur l'essentiel de la vie collective, jouit d'une primauté de nature et de fonction sur le patriotisme ainsi que sur toutes les autres vertus morales (1).

Dans le cas de deux ou trois nationalités réunies sous un même ordre politique, la justice a compétence sur le national dans la proportion où celui-ci peut entraver l'ordre politique ou concourir à sa perfection. S'il est neutre, il n'est pas de son ressort, — cette vertu n'ayant pas mission de créer les ressources naturelles ni de les anéantir, mais de les utiliser et de les coordonner. Cependant, son objet, le bien commun, étant le plus haut de tous les biens humains, s'impose impérieusement. Par conséquent, si des groupements nationaux sont dans des conditions, — historiques, géographiques, numériques, etc. — telles qu'ils ne peuvent pas, à moins de s'entendre, obtenir une prospérité commune convenable, il y a pour eux un devoir de justice grave de se rallier à un seul ordre politique. Le bien vivre commun est de qualité si excellente qu'il y a obligation, lorsque c'est nécessaire, de

(1) II II, q. 58, a. 5.

renoncer à des prérogatives secondaires pour le promouvoir. Ce qui ne signifie pas du tout qu'un groupe doive se sacrifier à l'autre et que la répartition des détriments et des avantages ne doivent pas être proportionnelle. Un régime politique qui extorque un groupe au profit de l'autre, écrit S. Thomas, constitue un état injuste de violence, **magis sunt violentiæ quam leges**, et la seule obligation qu'on a à son endroit découle de celle qu'on a d'éviter le plus grand mal (1). Ce qui ne signifie pas davantage qu'un ordre politique soit chose fixée à tout jamais, sempiternelle. L'évolution spirituelle des groupes et le changement des conditions matérielles peuvent amener sa ruine (2). Cela s'est produit bien des fois en Europe et est à prévoir dans plusieurs contrées de l'Amérique. Tant pis si on ne s'y prépare pas!

Le patriotisme, lui, est une vertu résidant également dans la volonté et l'inclinant à rendre le culte qui leur est dû aux **causes de notre existence et de notre conservation**. De même que la religion est une justice à l'endroit de la cause première de **notre vie et de notre développement**, ainsi du patriotisme à l'égard des causes secondes. Il est une justice dérivée s'adressant non à l'ordre politique comme tel, ni nécessairement à

(1) I II, q. 96, a. 4.

(2) *Ib.* q. 97

l'ordre politique, mais aux **réalités - principes**, aux facteurs qui nous ont faits ce que nous sommes. Tel est l'objet précis de cette vertu.

Voici en quels termes la décrit le traducteur de la Somme théologique de S. Thomas: "La piété s'étend par enchaînement à d'autres personnes que nos père et mère ou ceux qui sont à proprement parler les pères de la patrie. Toute personne qui nous est unie par les liens du sang ou par l'amitié de la cité a droit à notre piété. Tout ce qui est consanguin, tout ce qui est compatriote, se trouve englobé dans la vertu. Ainsi, nous aurons de la piété non seulement pour nos parents, mais pour nos grands-parents et pour tous les ancêtres de notre race; cela va de soi. Mais, il y a plus, on verra la piété fleurir entre frères et soeurs, les époux en auront l'un pour l'autre, et les parents pour leurs enfants: comment cela se peut-il, formellement parlant? Il nous semble que nous touchons ici à ce qu'on a coutume d'appeler, dans la plus belle acception du mot, l'esprit de famille. Lorsque au foyer qu'ils ont fondé les époux ont la noblesse de se considérer comme travaillant ensemble à l'honneur de leur race et du sang que chacun d'eux a reçu, le mari honore en sa femme la mère de ses enfants, il retrouve en elle quelque chose de sa mère à lui, et la femme vénère en son mari le père de ses enfants, l'image renouvelée de son propre pè-

re à elle. Pareillement, les enfants peuvent être aux yeux de leurs parents l'objet d'une véritable et légitime vénération, pour peu que ceux-ci voient en eux la perpétuité de la race et la suite de tous les ancêtres. Une famille fait corps. Les membres doivent avoir de la piété pour le corps entier dont ils font partie, et tous les membres doivent en avoir aussi les uns pour les autres. Et plus un membre est honorable ou bienfaisant dans la famille, plus la piété doit grandir à son égard. — Par une semblable extension, notre piété patriotique doit s'adresser à tous ceux qui sont de la même cité que nous, ou qui sont seulement les amis ou alliés de notre cité. Et dans toutes ces personnes, la vertu retrouve et honore quelque chose de la mère-patrie; et ces personnes elles-mêmes sont d'autant plus dignes de la piété que nous leur donnons, qu'elles incarnent ou représentent davantage, par ce qu'elles sont ou par ce qu'elles font, **secundum suasmet personales actiones et consistentias**, dit Cajetan, l'existence, la pérennité ou la prospérité de la patrie. Enfin, il est à peine besoin de faire remarquer que notre piété doit dépasser beaucoup les limites du présent pour s'étendre magnaniment à tous ceux qui dans le passé ont bien mérité de la patrie" (1).

Cependant, la vie est fertile en complica-

(1) R. P. R. BERNARD, O.P., *Les vertus sociales*, note (6), p. 393.

tions, et les choses ne vont pas toujours si facilement. Ainsi, il peut arriver, et c'est notre cas, qu'un peuple change d'allégeance politique et qu'il doive exclusivement sa vie et sa conservation à sa langue, sa culture, son clergé, ses institutions nationales. La politique ne l'a pas tué parce que c'était impossible. Et alors, il est tout naturel que ses sentiments de vénération aillent tout d'abord à ces réalités sacrées. Et cela n'est pas incompatible avec l'acceptation d'un ordre politique dont le service au moins matériel s'impose tant que les conditions ne seront pas changées. Tant qu'il n'est pas avéré qu'il est devenu injuste, et surtout, tant qu'il n'est pas manifeste qu'il puisse être remplacé par un autre plus propre à pourvoir une nation du bien humain, un ordre politique vaut et est objet de justice sociale. La piété maintient l'homme dans les vénération et les respects qui s'imposent envers les causes de son existence, la justice le courbe aux obéissances nécessaires à la conservation de l'ordre politique: deux vertus aussi admirables l'une que l'autre, la première donnant libre cours "aux grands sentiments du coeur", la seconde imposant les prestations indispensables au bien-vivre actuel.

Nous trouvons dans une note de la même traduction un exposé très élégant de cette doctrine; nous ne pouvons résister au plaisir d'en

faire part au lecteur: "Cette comparaison entre le patriotisme et la justice sociale est peut-être ce qui révèle de la manière la plus profonde l'idée que l'auteur se fait de la patrie et de nos devoirs envers elle. Il nous semble difficile d'accorder toujours parfaitement le patriotisme au sens d'autrefois avec ce qui s'en dit aujourd'hui. On y mêle certainement, de nos jours, plus d'idéologie; je ne sais si on y comprend autant de réalité. Pour Aristote, pour S. Thomas, c'est-à-dire l'antiquité d'une part, le moyen-âge de l'autre, la patrie est quelque chose de très circonscrit dans son entité, et de très défini quant à son rôle. Elle repose sur un fondement matériel en quelque sorte, à la fois géographique et ethnique, qui lui fait une place à part dans l'espace habité par l'homme. Elle se rattache aussi à une tradition historique, qui lui donne des racines dans le passé et lui fait une place dans la durée. Mais, sur cette base, elle représente un principe et un milieu d'existence proprement humaine, une manière commune de vivre, de sentir et de penser, une communauté d'êtres humains. Et toute cette patrie est donnée et pour ainsi dire incarnée dans la personne de ceux qui ont le plus contribué à la faire. On ne choisit pas plus sa patrie qu'on ne choisit sa parenté: on l'a de naissance, comme un patrimoine reçu du passé, reconnu pour être dans le présent l'élément

nourricier de la vie, et digne à cause de cela d'une grande piété filiale. Tout autre est l'objet de la justice sociale. Celle-ci s'adresse à tout groupement auquel on se rattache, le plus souvent par libre choix, en vertu d'une certaine conception commune et en vue de certaines fins à poursuivre. On peut à cet égard non seulement se choisir mais se créer son idéal. Aussi, à la différence de la piété filiale, la justice sociale est beaucoup plus tournée vers l'avenir que vers le passé. Il nous semble, sauf meilleur avis, que l'État moderne se présente beaucoup plus comme une sorte de grande raison sociale à laquelle on doit cette justice, que comme une vraie patrie provoquant une profonde piété. — Il faut cependant se rendre compte que les choses humaines ne sont pas séparables outre mesure, et l'on peut se demander, par exemple, s'il n'y a pas un avantage sérieux à rapprocher l'idéal de la société des réalités de la patrie, comme à confier les hauts intérêts de la première à ceux qui représentent le mieux les destinées de la seconde. Malgré tout, le moraliste voit bien que ce sont là choses distinctes. Déracinés de leur milieu natal comme le sont aujourd'hui tant de gens, et transplantés n'importe où, il n'est pas étonnant qu'ils ne ressentent plus guère les obligations envers la patrie. Et votre scandale à leur endroit n'est peut-être pas aussi justifié que

vous pouvez le croire. Car ce que vous leur proposez sous ce prétexte et sous ce vocable de la patrie, est-ce bien l'auguste et simple réalité que devrait évoquer ce nom, et que vous avez, sinon détruite, du moins fort endommagée? N'est-ce pas plutôt un certain idéal social, une certaine forme de vie en communauté, dans laquelle ils peuvent avoir répugnance à entrer pour des motifs qui ne sont probablement pas tous à dédaigner. — Il apparaît d'ailleurs, à la réflexion, que l'objet de la justice sociale peut avoir plus de grandeur et plus d'ampleur que celui de la piété patriotique. Cela se comprend puisque l'un est ce qu'on le fait, tandis que l'autre est ce qu'il est. C'est pourquoi l'auteur dit que la justice sociale est une vertu plus générale que la piété. Il lui appartiendra donc de régler, d'inspirer, de mesurer, d'élever, même le patriotisme" (1).

En résumé, il ne peut y avoir d'opposition entre les vertus. Toutes s'exercent sous le contrôle actif de la raison, — couronnée ou non de la foi, — laquelle est en son fond faculté de l'ordre, du poids et de la mesure, sens délié de l'esprit des vertus et de leur limite, conscience avertie du rôle décisif des circonstances sur les situations concrètes, en un mot, règle infiniment plus flexible et plus adhérente au réel que celle de plomb qu'employaient les Grecs de Lesbos.

(1) *Ib.*, p. 397.

CONCLUSION

Dans ces pages sommaires et incomplètes, où nous avons à dessein jeté par dessus bord le lest encombrant de l'appareil scientifique pour ne retenir que les principes dans leur cristalline simplicité, nous nous proposons de faire voir qu'il n'y a aucune incompatibilité entre un nationalisme judicieux et une religion éclairée. Et comme c'était à prévoir, nous avons dépassé le but. Nous avons acquis l'évidence et la conviction que le sentiment national ne peut atteindre à la **perfection** de son type sans le bain des effusions sanctifiantes de la grâce. Dans la sphère de la spéculation, il est possible de définir ce sentiment et de délimiter son champ d'action à l'aide des seules données de la philosophie, mais dès qu'on passe au plan des réalisations, au dynamisme laborieux de la vie vécue, on s'aperçoit qu'il est impossible de donner existence à autre chose qu'à un type chétif et ombrageux sans les renforts et les élargissements de la charité.

Le nationalisme confine trop aux passions et à la chair, il en subit trop le lourd magnétisme pour qu'on puisse le contrôler et le porter à un degré convenable de perfection sans le secours des impulsions de l'Esprit.

SANCTUS SPIRITUS

3 CONTROLLED
309.116-71142

Table des Matières.

AVANT-PROPOS	7
CHAPITRE PREMIER	
NOS DEVOIRS D'INTELLIGENCE	15
PARAGRAPHE PREMIER:	
Un cas de conscience	19
PARAGRAPHE DEUXIEME:	
Notre conversion à l'humain	23
PARAGRAPHE TROISIEME:	
Le "Sermo dominicus"	41
CHAPITRE DEUXIÈME	
AUX SOURCES VIVES DU SENTIMENT NATIONAL	47
PARAGRAPHE PREMIER:	
Pourquoi pas patriotisme?	53
PARAGRAPHE DEUXIEME:	
L'hypnotisme racique	61
PARAGRAPHE TROISIEME:	
Le chapitre des foudres	69
PARAGRAPHE QUATRIEME:	
Les servitudes de la chair et du sang	75
PARAGRAPHE CINQUIEME:	
L'exploitation des forces neutres	109

CHAPITRE TROISIÈME

LES ATTACHES NÉCESSAIRES 119

PARAGRAPHE PREMIER:

Harmonies profondes entre la religion du
terrestre et celle du divin. 121

PARAGRAPHE DEUXIÈME:

Intégration du nationalisme dans le ca-
tholicisme. 133

PARAGRAPHE TROISIÈME:

Titres colorés 143

PARAGRAPHE QUATRIÈME:

Droits imprescriptibles de l'Évangile 147

PARAGRAPHE CINQUIÈME:

Devoirs impérieux des missionnaires de
l'Évangile 161

CHAPITRE QUATRIÈME

L'ÉDUCATION RELIGIEUSE DU SENTIMENT NATIONAL 167

PARAGRAPHE PREMIER:

L'humanisation du sentiment national 171

PARAGRAPHE DEUXIÈME:

La divinisation du sentiment national 179

PARAGRAPHE TROISIÈME:

Patriotisme et Justice 185

CONCLUSION 195

ACHEVE D'IMPRIMER AUX ATELIERS DU
DROIT, A OTTAWA, LE DEUXIEME JOUR
D'AVRIL MIL NEUF CENT TRENTÉ-SIX.

Premières Journées Thomistes
ESSAIS ET BILANS

1 volume in-8o de 244 pages \$1.00

ÉTUDES ET RECHERCHES

Publiées par le Collège Dominicain d'Ottawa.

PHILOSOPHIE. Cahier 1.

1 volume gr. in-8o de 150 pages \$1.00

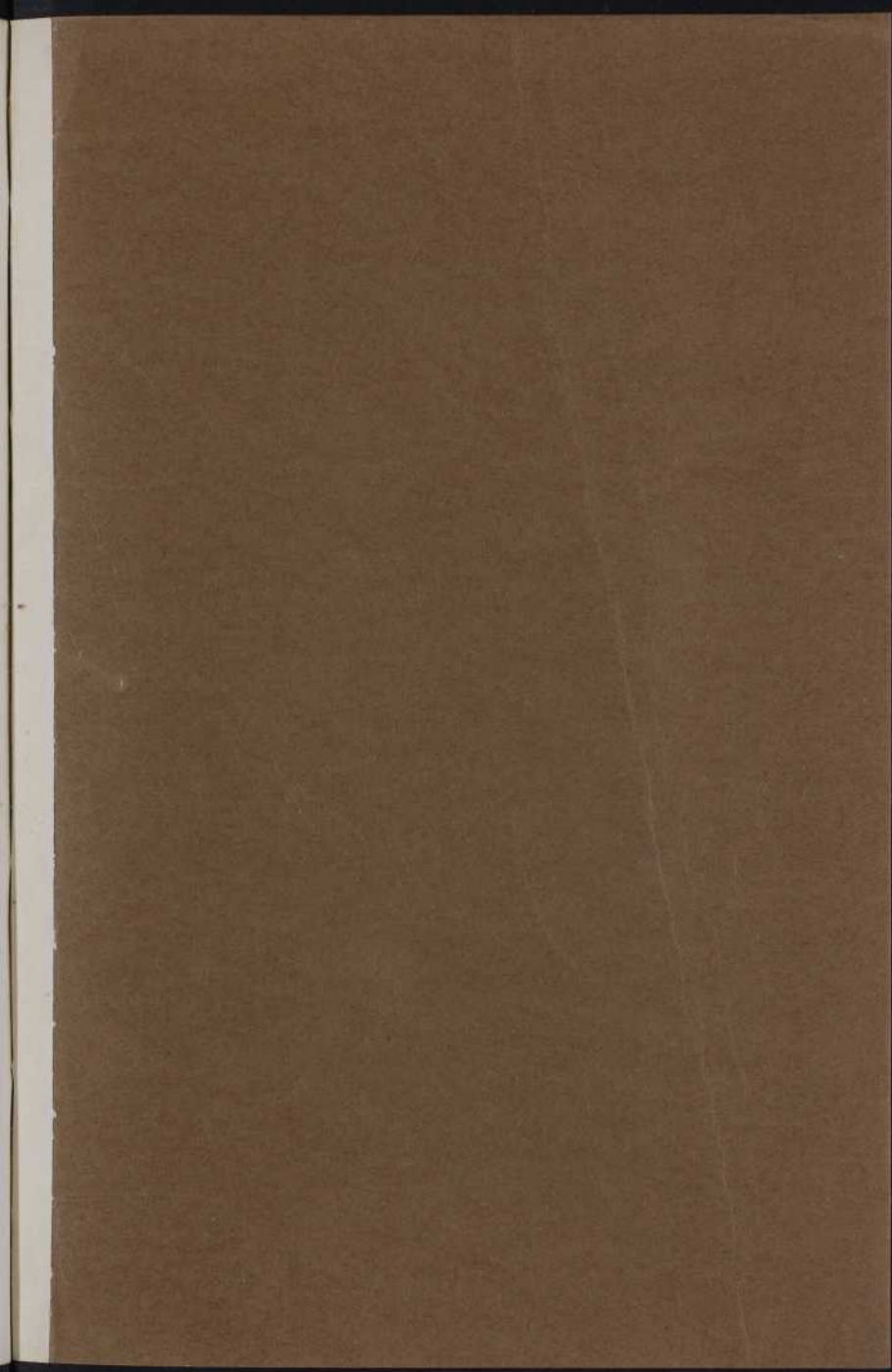
Publications

de l'Institut d'Études Médiévales d'Ottawa.

- | | | |
|------|---|--------|
| I. | Etudes d'histoire littéraire et doctrinale du XIII ^e siècle. 1 ^{ère} série. | \$1.00 |
| II. | Etudes d'histoire littéraire et doctrinale du XIII ^e siècle. 2 ^e série. | \$1.00 |
| III. | La Renaissance du XII ^e siècle. Les écoles et l'enseignement. Par G. PARE, A. BRUNET, P. TREMBLAY, O.P. | \$2.00 |
| IV. | S. Albert le Grand, Docteur de la Médiation mariale. Par M.-M. DESMARAIS, O.P. | \$1.25 |
| V. | L'Opinion selon Aristote. Par L.-M. REGIS, O.P. | \$1.50 |

Sous Presse:

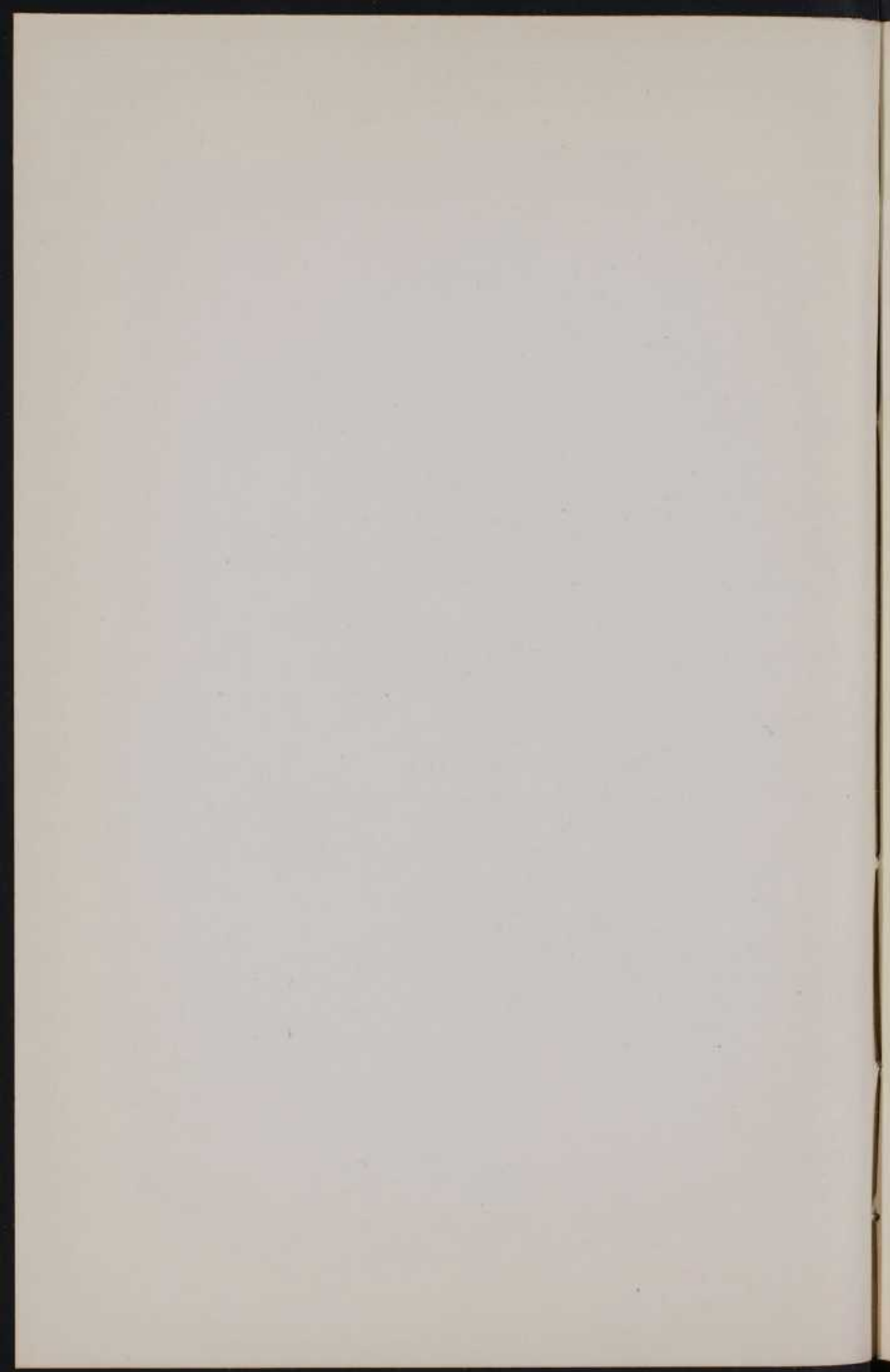
- La technique du sermon médiéval. Par T.-M. CHARLAND, O.P.
- Intellectus et Ratio chez S. Thomas d'Aquin. Par Julien PEGHAIRE, C.S.Sp.
- L'école de Chartres. Etude et Textes. Par J.-M. PARENT, O.P.



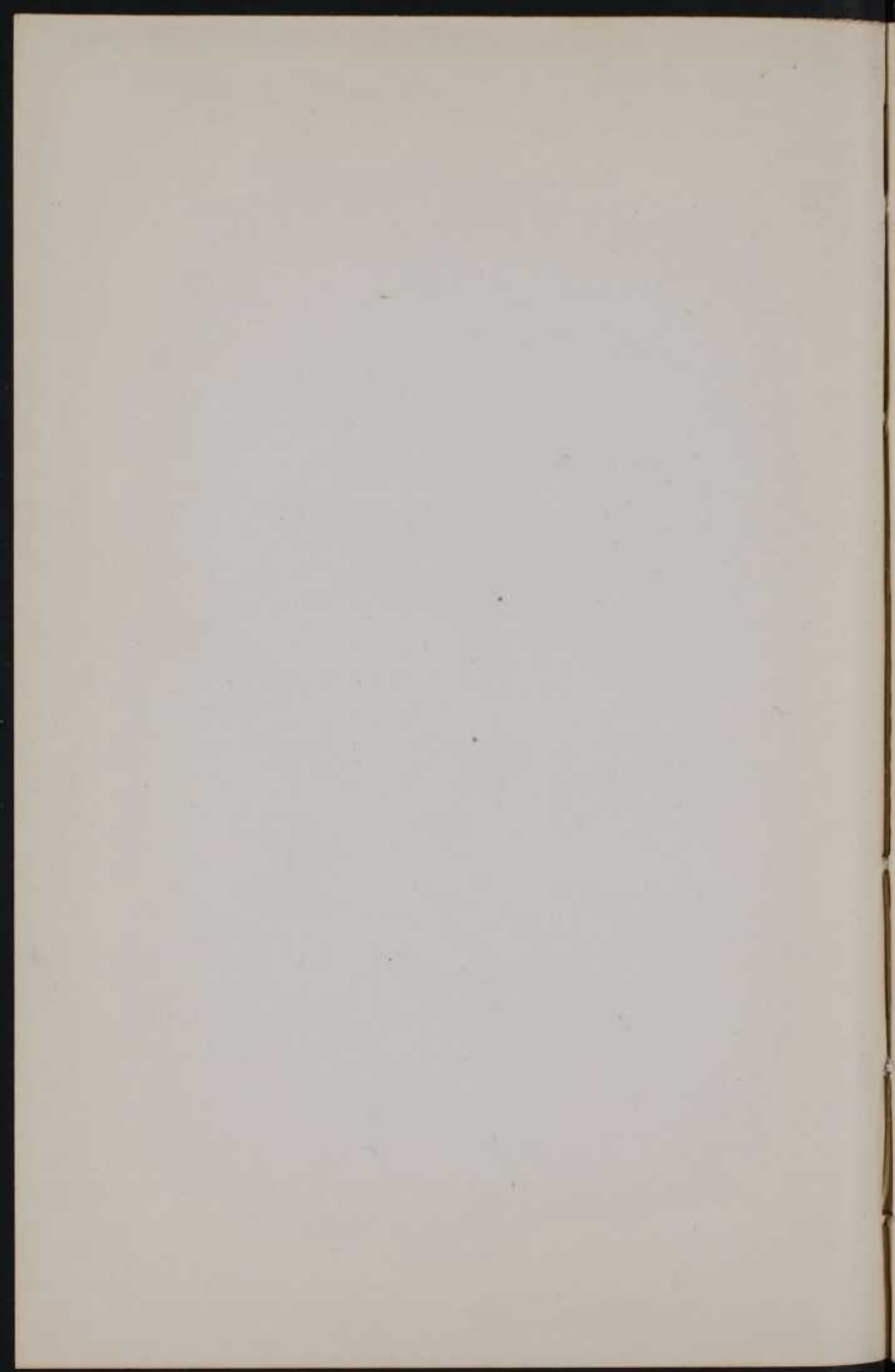
Prix: 0.75c

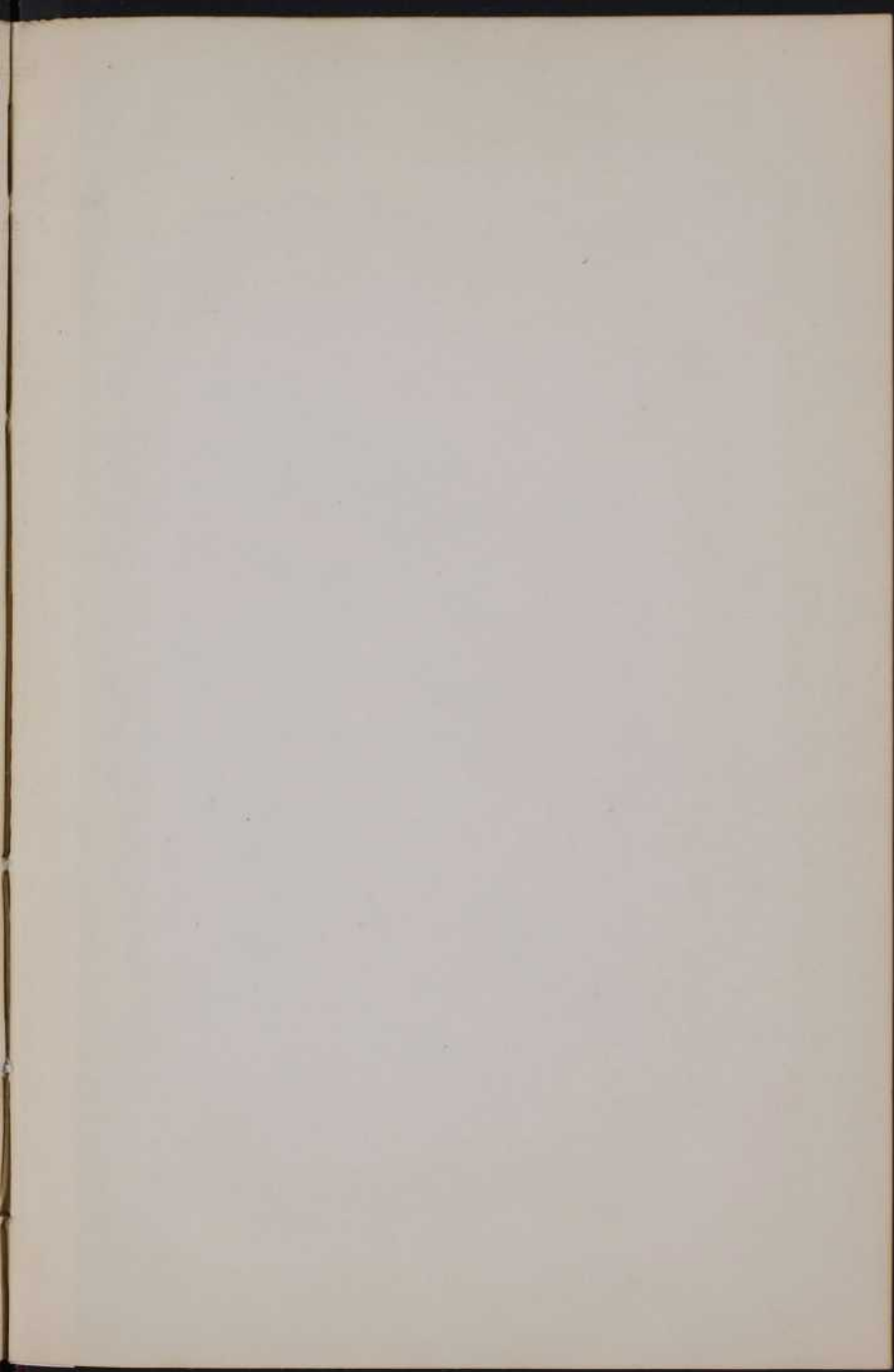
IMPRIMÉ
AU CANADA

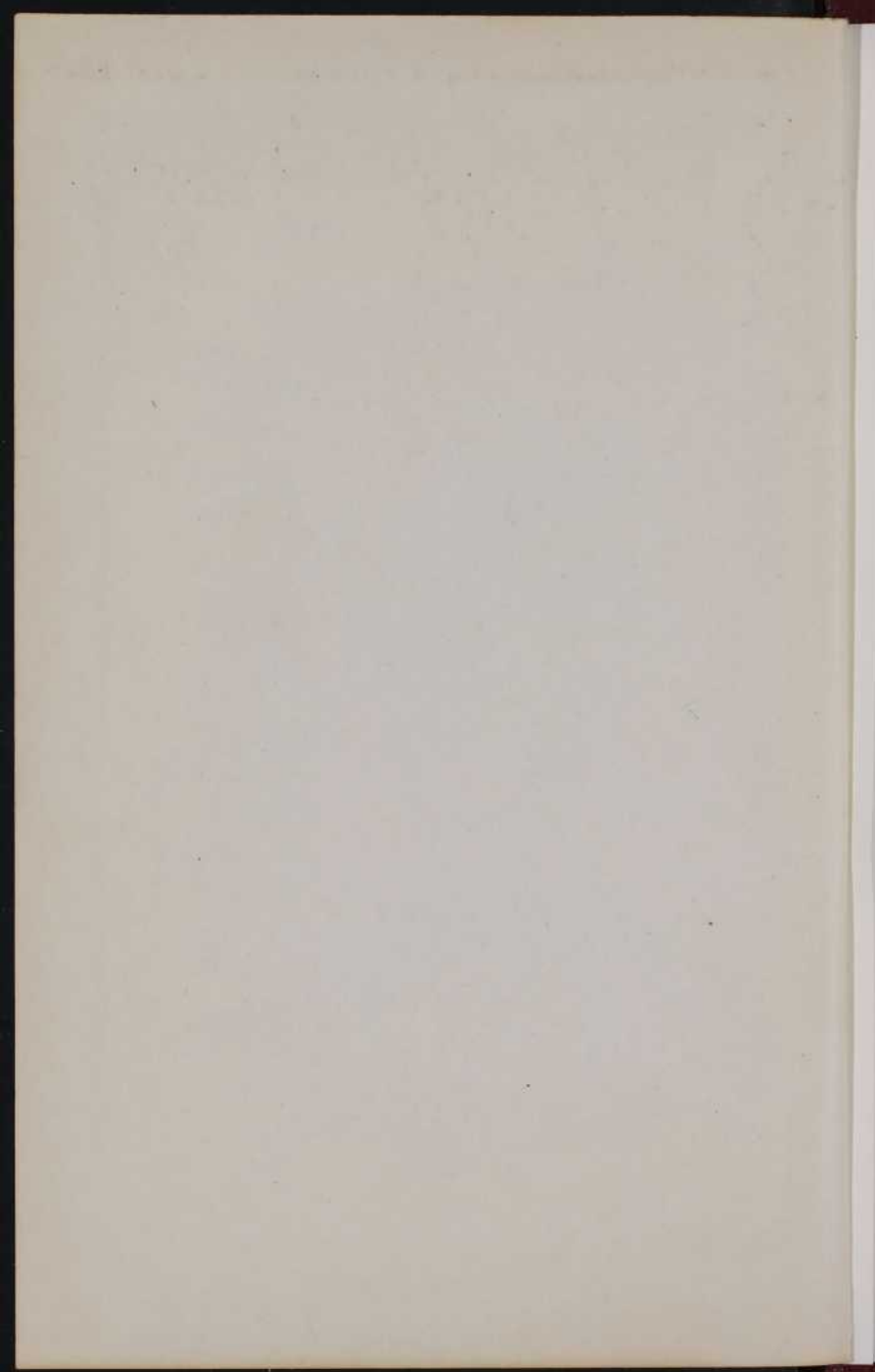














BNQ



000 233 760